



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DECEMBRE 1768.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

1110 1000

AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du Mercure ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire ; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

A ij.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

AVIS à Messieurs les ABONNÉS.

MESSIEURS les Abonnés, soit de Paris, soit de Province, sont priés d'envoyer, francs de port, dans le cours de ce mois de Décembre, au bureau des Journaux, chez Lacombe, libraire, rue Christine, leurs ordres & le prix de leurs souscriptions du Mercure de France & des autres Journaux qu'ils veulent renouveler.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
D E C E M B R E 1768.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*A M. le Comte ***

VOICI l'analyse du premier chant de mon poëme sur l'INOCULATION. Cet ouvrage doit vous intéresser ; c'est vous qui m'en avez indiqué le sujet ; c'est vous qui avez aiguillonné ma paresse & enhardi ma timidité. Il a servi , comme vous sçavez , de délassément à des occupations

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

plus graves. Heureux ! si cet amusement pouvoit être utile à l'humanité. Ce sujet vierge, *nec tritum ore alio*, nous a paru très-propre à la poésie. Il eût été à souhaiter que le poète de la nation & de toutes les nations, l'illustre Voltaire s'en fût emparé le premier, & qu'il l'eût embelli de son coloris enchanteur. C'eût été peut-être le plus grand service qu'on eût pu rendre à l'inoculation. Les raisons peuvent bien convaincre, mais le charme des vers entraîne & persuade.

Je n'ai pas l'honneur d'être membre de la Faculté ; & malheur à celui qui voudroit traiter ce sujet en médecin. Son ouvrage pourroit être fort beau ; mais il auroit un grand défaut, c'est qu'on ne pourroit le lire. Tous les poètes ne sont pas des Virgiles, & tous les poèmes didactiques ne sont pas des Géorgiques. J'ai observé de près l'inoculation ; je l'ai vue pratiquée par les artistes les plus célèbres, à Paris, à Genève, dans nos provinces : j'ai suivi dans le cours de l'opération un grand nombre d'inoculés de tout âge pour qui l'insertion n'a été qu'une légère indisposition. Il ne faut rien de plus pour écrire sur cet art. Rien de plus ! je me trompe ! il faut le talent & la verve pour

écrire en vers, & voilà ce qui ne s'apprend point. Si j'ennuie mon lecteur, je ne l'ennuierai pas long-temps. J'aurois pu faire dix chants, mais je n'ai eu garde; il faut sçavoir finir. Le chantre de Mantoue n'en a fait que quatre sur le sujet le plus fécond, le plus connu & le plus gracieux. Je me suis borné à trois sur l'incubation, & c'est assez. J'ai cru devoir préférer les rimes croisées, & quelquefois redoublées aux rimes plates. Ces rimes plates sont si monotones! si les rimes croisées n'ont pas nui à la tragédie, j'ai lieu de présumer qu'elles réussiront dans ce poëme. Elles doivent y jeter de la variété & de l'harmonie. Un poëme épique croiroit peut-être déroger, en s'y prêtant; mais un poëme didactique ne doit pas être si dédaigneux & si difficile.

Je vous prie de faire insérer dans le Mercure l'extrait que je vous envoie. Je veux essaiier le goût du Public avant de donner le poëme tout entier. Ce Public est un maître si difficile! Il y a tant de ménagemens à garder avec lui! il faut étudier ses goûts, flatter ses penchans, respecter ses foiblesses; il faut le caresser avec art. Mon poëme est fait, mais je suis persuadé qu'il y a beaucoup de cho-

8 **MERCURE DE FRANCE.**
ses à refaire. C'est le premier jet; j'ai écrit
vîte, je corrigerai lentement. *

L'Abbé Roman.

L'INOCULATION, Poème.
Chant premier.

*Carmina non prius audita, virginibusque,
puerisque canto. HOR.*

APRÈS une courte & simple exposition,
dans laquelle le poète dit qu'il va chanter

Un art que doit chérir la triste humanité,
L'heureux art d'introduire, avec sécurité,
Dans le dédale obscur de nos vaisseaux fragiles,
Un funeste venin qui dépeuple nos villes,
Qui flétrit la jeunesse & détruit la beauté !

* Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de
rapporter ici l'extrait de ce premier chant sur l'i-
noculation, malgré sa longueur; mais qui doit
intéresser & plaire par le choix & l'importance du
sujet, par la beauté de la poésie & par l'énergie de
la touche de l'auteur. Nous l'invitons à vouloir
bien enrichir quelquefois notre journal, soit de
la suite de ce poème, soit de ses autres pièces de
poésies.

DECEMBRE. 1768. 9

Au lieu d'Apollon & des Muses , il
invoque l'Amour.

O toi , Dieu bienfaissant que la nature adore ,
Qui , sous le plus doux nom , gouvernes l'Uni-
vers ;

Dont le souffle puissant fait germer , fait éclore
Les nombreux habitans de la terre & des airs :
Amour , charmant Amour , viens ; c'est toi que
j'implore ;

Prends ton rapide essor , inspire-moi des chants
Que ne dédaigne point l'oreille de nos Belles ;
Puisse-nt-elles , pour plaire à leurs amans fidèles ,
Les répéter cent fois , dans leurs concerts rous-
chans.

Oui , tu m'es favorable ; oui , je sens ta présence ;
Ta flamme me pénètre & je suis plein de toi :
Tu paroïs , tout s'anime & rit autour de moi :
La triste Philomele , après un long silence. . .

Suit une peinture du printems , fai-
son de l'Amour , dans laquelle on trouve
les vers suivans :

Impatient du joug , le taureau bondissant
Court après sa génisse , à travers la campagne ;
Errant dans les forêts , le Lion rugissant
Semble oublier sa proie & cherche sa compagne.
Ce superbe animal , tel qu'un chien caressant ,
Secouant de plaisir sa crinière flottante ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

A tes pieds , tendre Amour , soumis & complai-
sant ,

Rampe & lèche ta main , cette main triomphante
Qui le soumit au joug de l'empire amoureux ,
Et décocha le trait qui le rendit heureux.

Ces six derniers vers sont imités d'une
pierre gravée antique. L'invocation est
terminée par ce qui suit.

La vie & la beauté sont ton plus cher ouvrage ;
Veille donc sur les jours & sur les doux appas
De ces tendres beautés qui te rendent hommage ,
Et menent leurs amans , en lesse , sur tes pas.
De ces jeunes amans viens protéger la vie ;
Et qu'une impitoyable & jalouse Furie ,
Gravant sur leur visage un éternel affront ,
Pour les rendre odieux à leurs maîtresses même ,
Ne défigure plus , dans sa fureur extrême ,
Les beaux traits dont tes mains avoient orné leur
front.

Que ton flambeau divin vienne éclairer les peres
Dont l'esprit aveuglé , de l'art que je décris
Ne connoît point encor les effets salutaires.
Inspire ton courage à ces timides meres ,
Qui , voulant épargner à leurs enfans chéris
D'un acier aiguisé la piquûre légère ,
Et d'un levain choisi l'atteinte passagere ,
A la faulx du trépas soumettent leurs beaux jours ;
S'exposant elles-même à la douleur amere

De voir tomber en fleur le fruit de leurs amours.

L'auteur entre en matière & parle d'abord des maladies produites par le climat.

**Les atômes légers qui farnagent dans l'onde ,
Tous ces esprits subtils avec l'air aspirés ,
Les grossières vapeurs de la terre féconde ,
Au sein des végétaux les sucs élaborés ,
La froidure & le chaud , les brouillards , les
 orages ,
Et les enfans d'Eole exerçant leurs ravages.**

Voilà ce qui rend un climat ou salubre ou mal sain. Horace dit qu'en s'exilant de sa patrie, on ne se fuit pas soi-même, *Patriâ quis exul se quoque fugit?* Mais au moins fuit-on la cause des maladies qui naissent du climat. Cette raison occasionne peut-être plus de voyages que la curiosité.

Pensez-vous que la noble & savante manie
D'étudier nos loix , nos mœurs , notre génie ,
De voir les monumens , chef - d'œuvres de nos
 mains ,
Dans les champs des François , sous le ciel d'Aus-
 sonie ,
Des Anglois vagabonds attire les effains ?

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Ils viennent se défendre , au sein de nos murailles,
De ces sombres vapeurs que leur pays natal
Exhale incessamment de ses noires entrailles.
Loin d'un triste climat à leur santé fatal ,
Ils cherchent un remède au mal qui les consume ,
Qui , dans leurs cœurs glacés , étouffe le desir ,
Et l'amour de la vie & le goût du plaisir :
C'est l'air de nos climats qui dans leur sang ral-
lume
Et le desir de vivre & l'ardeur de joür. . .

Les maladies contagieuses ont été en-
gendrées loin de nous. . .

Des maux contagieux , nos climats tempérés
Produisent rarement la semence funeste.
L'Afrique , dans son sein , a vu naître la Peste :
Dans des temps , par l'histoire à jamais consacrés ,
Née en ces régions où le Nil prend sa source ,
Et suivant , à grands pas , ce fleuve dans sa course ,
On vit cette mégère , au souffle empoisonné ,
De l'Egypte infecter le peuple infortuné.
Là , de son vaste empire elle plaça le siège ;
Les douleurs & la mort y composent sa cour.
La cruelle traînant cet horrible cortège ,
De Memphis , traversant les pays d'alentour ,
Marche d'un pas rapide aux rives du Bosphore ,
Et sa fureur s'étend des lieux où naît l'aurore
Aux rivages lointains où décline le jour. . .
Sous un masque trompeur déguisant son visage ,

Et montant des vaisseaux destinés pour nos bords ;
Vingt fois , malgré nos soins , elle entra dans nos
ports ;

Vingt fois , de la Provence occupant le rivage ,
On la vit entasser les mourans sur les morts. . .

Souvent nous sommes allés au-devant
des maladies contagieuses , comme si el-
lès étoient trop lentes à venir ravager nos
contrées. N'avons - nous pas été , sur des
bords étrangers ,

Recueillir des poisons inconnus à nos peres ?
Que de maux ont produits dans les deux hémis-
pheres

Des Vasco , des Cortès les voyages fameux !
Hélas ! l'homme inquiet ne sçait pas être heureux !
Et la nature , en vain , par l'abyme des ondes ,
Sage dans ses desleins , sépara les deux mondes.
L'audace des humains , bravant tous les hasards ,
D'un vol d'aigle , a franchi ces immenses rem-
parts.

O Colomb , ô Vespuce , ô vous , couple intrépide ,
Votre cœur étoit ceint d'un mur de diamant ,
Lorsque , tristes jouets de l'élément humide ,
Vos navires guidés par le mobile aimant
Affrontoient la tempête & le calme perfide.
Si vous eussiez prévu que l'Espagnol avide ,
Dans ce monde nouveau dont vous cherchiez les
bords ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Le tonnerre à la main , lanceroit mille morts ;
Que le sang couleroit sous son fer homicide ;
Si vous eussiez connu les horribles fléaux
Qu'en dévoient apporter vos funestes vaisseaux ;
Non , jamais , vous n'auriez cherché dans les
 étoiles

Une route cachée au vaste sein des eaux ;
Jamais le vent de l'Est n'auroit enflé vos voiles ,
Pour chercher des périls & des malheurs nou-
 veaux.

Quels sont ces malheurs ?

Une contagion sans cesse renaissante ,
Mal cruel , mal honteux , dont le souffle empesté
Vient faner la jeunesse & ternir la beauté ,
Afflige des amours la troupe gémissante ,
Epouvante l'hymen , corrompt les doux plaisirs ,
Empoisonne & tarit les sources de la vie ,
Et chasse de nos cœurs les amoureux desirs ;
Voilà l'affreux butin qu'au sein de leur patrie ,
Avec l'or du Potosé , ont jadis apporté
Les superbes vainqueurs du sauvage dompté.

Mais , en échange , ils laisserent sur ces
bords malheureux un poison que ,

Dix siècles révolus , l'Arabe vagabond
Apporta du Midi sur nos tristes rivages ;
Lorsque , tel qu'un torrent & rapide & profond ,
Il désoloit nos champs par ses cruels ravages.

Heureux les François , si Charles eût
noyé ce poison dans le sang des Maures !
Heureux les Espagnols si , en chassant ces
brigands circoncis , ils eussent en même
temps chassé le mal qu'ils avoient apporté !

Ce mal sème en tous lieux des atômes divers
Qui voltigent épars dans le vague des airs.
Tantôt , à notre insçu , l'organe qui respire
Dans le poumon gonflé les pompe & les attire ;
Et tantôt avalés , ces invisibles corps
Se logent dans les plis de ce puissant viscere
Qui , joignant la chaleur au jeu de ses ressorts ,
Reçoit les alimens , les broie & les digere.

Si le sujet qui reçoit les atomes vario-
leux en a été autrefois infecté , ou s'ils
ne trouvent pas dans son sein les disposi-
tions nécessaires à leur développement ,

Après avoir tenté d'inutiles efforts ,
Après avoir long-temps circulé dans nos veines ,
Las de leur esclavage , ils briseront leurs chaînes ,
Et seront , par les airs , portés dans d'autres corps

Si le nouveau sujet qui les reçoit n'a
pas payé le tribut , & qu'il se trouve dis-
posé à développer la semence de la petite
vérole , le sang en est infecté & les hu-
meurs sont corrompues.

16 MERCURE DE FRANCE.

Ainsi nous aspirons , sans en être blessés ,
D'innombrables essains d'insectes invisibles ;
Ainsi nous absorbons leurs œufs imperceptibles ;
Dans tous nos alimens , en foule , dispersés.
Et soit que de nos corps la chaleur les dévore ,
Ou qu'ils rentrent dans l'air , leur premier élé-
ment ,

Aux organes humains ils nuisent rarement.
Mais si dans notre sein les œufs peuvent éclore ;
Si dans nos intestins le reptile animé
Trouve un suc nourricier conforme à sa nature ,
Il croît ; & pour sortir de sa prison obscure ,
Il ronge lentement le sein qui l'a formé.

De-là ces maladies si communes chez
les enfans , & les ravages du ver soli-
taire.

Description d'une petite vérole beni-
gne ; elle est telle , lorsque le germe n'a
point de malignité , qu'il trouve un sang
& des humeurs épurés par la santé ,

Et que de notre peau le tissu souple & fin
Cede , sans résistance , aux efforts du venin.
Mais si quelque ennemi s'oppose à son passage ,
Il s'irrite , il accroît & sa force & sa rage ;
Le feu de notre sang allume ses fureurs ,
Il trouve un aliment dans nos propres humeurs ;
Et lorsqu'en notre peau , que les ans ont tannée ,
Il rencontre une digue impossible à franchir ,

Il rebrousse son cours & sa rage acharnée
Que les secours de l'art ne peuvent plus fléchir ;
Déchire sans pitié, par la mort assouvie,
Les organes qui sont le siège de la vie.
Tels on voit , &c.

Description d'une petite vérole maligne & confluyente.

La fièvre qui le presse est alors plus ardente ,
Les douleurs contre lui s'arment de nouveaux
traits ,
Ses yeux sont arrosés d'une liqueur brûlante ,
La salive qui sort de sa bouche écumante
N'appaise point la soif qui sèche son palais ;
De ses sens enchaînés il a perdu l'usage ,
Il ne voit qu'au travers du plus épais nuage :
Sa voix n'a plus de timbre & son corps oppressé
N'est plus que la prison d'un esprit affaibli.
Lorsque la sombre nuit amène sur ses ailes
Le paisible sommeil dont la prodigue main
Répand sur les mortels un baume souverain,
Qui suspend leurs travaux & leurs peines cruelles ;
Il est plus inquiet , & des douleurs nouvelles
Veillent à ses côtés pour lui percer le sein.
Mais déjà sur la peau le mal s'ouvre un passage ;
Des boutons , par milliers , aplatis , entassés ,
Comme un masque hideux lui couvrent le visage :
Sur l'épiderme enflé , réunis & pressés
Ils forment une écaille & polie & blanchâtre,

18 MERCURE DE FRANCE.

Qui devient raboteuse & change de couleur.
Bientôt le masque tombe : ô surprise ! ô laideur !
Est-ce donc là ce teint d'incarnat & d'albâtre ,
Cette bouche de rose & ce regard vainqueur ?
Je ne vois qu'une peau sillonnée & rougeâtre ,
Que des yeux écaillés dont le regard fait peur. . .

Tel est le mal Arabe : rien ne peut en-
chaîner ce Prothée ; il trompe tous les yeux.
L'expérience marche en vain sur ses pas
depuis douze siècles pour éclairer ses rou-
tes ténébreuses.

Armé pour la défaite , en vain l'art d'Esculape
Le joint & le combat ; il résiste , il échape ,
Et souvent , dans le choc , les humains sont blessés
Des redoutables traits sur le monstre lancés.

Le chant est terminé par un épisode
dont voici quelques morceaux.

Ministre de la mort , monstre de sang avide ,
Tu peuples des enfers le ténébreux séjour.
Que de princes tombés sous ta faulx homicide ,
Aux autels de l'hymen , dans les bras de l'Amour !
Que de jeunes beautés à ta rage immolées !
Du Danube & du Pô les nymphes désolées ,
Hélas ! pleurent encore , en longs habits de deuil ,
Les filles de leurs rois qu'enferme le cercueil.

DECEMBRE. 1768. 19

On rappelle ici l'épidémie de 1722,
où l'on vit à Paris

Ce cruel ennemi, poursuivant ses conquêtes,
De dards empoisonnés fraper vingt mille têtes. . .
Hélas ! c'est à Paris que coulant dans nos veines
Avec ton doux poison, perfide volupté,
Le venin d'Arabie a plus d'activité.
C'est à Paris sur-tout que ces nymphes, si vaines
De l'empire charmant qu'a sur nous leur beauté,
Meurent dans leur printemps, ou vivent condam-
nées

A regretter l'éclat de leurs grâces fanées. . .
Mais que dis-je ? la main de la contagion. . .
Recueille tous les ans dans chaque région,
Des humains entassés la moisson abondante.
Qui peut donc échaper à ta faim dévorante,
Harpie insatiable ? Eh quoi ! tout l'Univers
Devenu ta conquête est en proie à ta rage ;
Il te paye un tribut de sang & de carnage !
La beauté gémissante, esclave dans tes fers ,
La beauté qu'en tous lieux , à genoux , on adore ,
Ta haine la poursuit , ta haine la dévore ;
C'est en vain qu'elle fuit dans le fond des déserts :
Et des tristes humains la septième partie ,
Sur ton autel sanglant , voit immoler sa vie.
Ainsi , souffrant le joug d'un roi victorieux ,
Athènes , tous les ans , envoyoit à la Crète
De sept jeunes beautés le tribut odieux.
Le Minotaure errant dans sa vaste retraite

20 MERCURE DE FRANCE.

Les voyoit avec joie , & ce monstre inhumain
De leurs membres sanglans assouvilloit sa faim.

O France ! quel sera le Thésée qui te
délivrera d'un monstre plus avide que le
Minotaure ? L'art de l'infertion.

Cet art fut inventé chez des peuples barbares
Des jours de leurs enfans heureusement avarés,
Et pénétra fort tard chez les peuples sçavans.
Il fleurissoit déjà dans les sables brûlans,
Dans les vastes déserts de l'Afrique sauvage ;
De la Mer Caspienne aux bords du Pont Euxin
On le voyoit déjà marcher d'un pas certain ;
Le Gange le reçut sur son heureux rivage ,
L'Archypel dans ses ports , Bysance dans son sein ;
Il étoit accueilli dans les murs de Pékin ,
Mais Londres & Paris lui fermerent leurs portes :
L'ignorance , la peur , la superstition
Armerent contre lui leurs nombreuses cohortes.
Etouffant par leurs cris la voix de la raison ,
Dès qu'il osoit paroître , elles crioient aux armes,
Et couroient , en tous lieux , répandre leurs al-
larmes.

La superstition dont les fausses maximes
Combattent la vertu , persuadent les crimes ,
Crioit à l'homicide ; & le peuple des sots ,
Dans les inoculés ne vit que des victimes ,
Dans les maîtres de l'art ne vit que des bourreaux.

DECEMBRE. 1768. 21

Les peres aveugles & les meres timides
eussent eu se rendre coupables d'un par-
ricide s'ils eussent consenti à l'inoculation
de leurs enfans. L'ignorance redoutoit les
nouvelles atteintes du virus variolique.

Qui l'eût osé prévoir ! une femme , une mere ,
De tous ces ennemis triompha la premiere ,
Aux peuples étonnés arracha le bandeau ,
Osa de la raison leur montrer le flambeau.

Vortley qui , sous l'habit & les traits d'une
femme ,

Possédoit d'un grand homme & le génie & l'ame ;
Vortley , dont l'Angleterre étoit l'heureux ber-
ceau ,

Trouve l'art que Je chante aux rives du Bosphore ;
Elle voit ses bienfaits semés de toutes parts.

Ses yeux sont éclairés , son cœur hésite encore ;
Tremblante , sur son fils tendre enfant qu'elle
adore ,

Cette mere sensible arrête ses regards ,
Le ferre dans ses bras , s'en éloigne & soupire ;
La crainte la retient , la tendresse l'attire.

Elle saisit , trois fois , le fer étincelant ;

Le fer tombe , trois fois , de sa main maternelle.

Mais l'Amour qui veilloit sur son fils & sur elle
Vient d'affermir son bras & son cœur chancelant.

De la peau de l'enfant qu'un sang vermeil colore ,
Déjà l'acier tranchant effleure le tissu ;

Déjà dans ses vaisseaux le levain est reçu ;

22. MERCURE DE FRANCE.

Il fermente : bientôt Vortley le voit éclore ,
Et l'objet fortuné d'un courageux amour
De sa mere deux fois aura reçu le jour.

Ce succès eût comblé les vœux d'une Françoisë ;
Ne sauver qu'un enfant , c'est peu pour une Angloise.

Montaigu , de Byfance , apporte en son pays
Cet art dont le secours a conservé son fils.

Georges regnoit alors aux bords de la Tamise :

La triple nation à son sceptre soumise
Aux peuples étrangers vantoit sa liberté ,
Et de ce maître adroit faisoit la volonté.

Ses petits-fils , encor au matin de leur vie ,
Devoient l'affreux tribut au mal de l'Arabie :
Leur mere en redoutoit le succès incertain.

Vortley lui conseilla d'insérer le venin.

La princesse pâlit , Montaigu la rassure ,
Combat les sentimens de la foible nature ,
Et présente ce fils qu'aux murs de Constantin
Elle osa garantir du mal par le levain :
La princesse résiste & Montaigu l'emporte.

Que l'exemple est puissant ! qu'une ame instruite &
forte

Sçait bien , nous enflammant par ses discours
vainqueurs ,

Maîtriser , à son gré , nos esprits & nos cœurs !..

La princesse de Galles veut joindre sa
propre expérience à celle de Montaigu.

Sept brigands enchaînés dont la main meurtrière
 De malheureux humains avoit percé le flanc ;
 Et qui, sur l'échafaud , devoient verser leur sang ,
 Sont, de leurs noirs cachots, conduits à la lumière.
 Le mal dont la fureur n'épargne point les rois ,
 Et qui choisit souvent les sages pour victimes ,
 N'avoit pas attaqué ces infracteurs des loix.
 Des supplices, déjà préparés à leurs crimes,
 Ou de l'insertion, on leur offre le choix.
 La mort , qui pour le sage est la fin de ses peines ,
 Est le pire des maux pour de vils scélérats.
 Ils choisissent le mal plutôt que le trépas.
 Le poison a déjà circulé dans leurs veines ;
 Et malgré les tourmens d'un esprit allarmé ,
 Il s'échape au-dehors , au terme accoutumé ,
 Ménage tous les traits empreints sur leur visage ,
 Et ne laisse après lui d'un rapide passage ,
 Sur leurs organes sains , nul vestige imprimé.

La princesse , transportée de joie , brise
 les fers de ces heureux criminels & fait
 inoculer ses enfans.

Londres est en suspens : la crainte & l'espérance
 Agitent des Anglois les esprits étonnés.
 On blâme , à haute voix , l'art venu de Byfance ,
 Et par l'opinion les sages enchaînés ,
 Craignant de décider , attendent en silence
 Que le temps , sur ses pas , menant l'expérience ,
 Montre aux yeux desillés du vulgaire enchanté ,

24 MERCURE DE FRANCE.

Sans nuage & sans fard, la simple vérité.

Cependant d'une mere exempte de foiblesse
Un succès éclatant couronné la tendresse.
Par ses soins affoibli le mal a respecté
Des princes, ses enfans, la vie & la beauté.
Leur mere dont le ciel a comblé l'espérance,
Enivrée, à la fois, & de joie & d'amour,
Dans son sein maternel les presse tout-à-tour,
Regarde Montaigu d'un œil de complaisance,
Lui tend sa main royale & bénit, mille fois,
Ce génie éclairé, bienfaiteur de ses rois.
La Renommée alors embouchant sa trompette
Annonce ce prodige aux Bretons satisfaits.
L'Europe qui l'entend, après elle, répète
Le nom de Montaigu, sa gloire & ses bienfaits.

L'Anglois cultive l'art nouveau ; le
Sçavant lui consacre ses veilles ; l'Artiste
ses travaux. Les temples, les palais, les
lycées retentissent des éloges de l'inocu-
lation. On dresse des listes des inoculés,
on raisonne, on calcule, on trace des
règles.

Je vois monter en chaire un pontife zélé.
Il y prêchoit souvent à son peuple assemblé.
La justice & la paix, vérités éternelles ;
Il annonce aujourd'hui des vérités nouvelles.
« Peuple, écoutez, dit-il ; l'Ange exterminateur
« Tient son glaive levé sur vos fragiles têtes.

.. Ua

DECEMBRE. 1768. 25

» Un mal contagieux regne aux lieux où vous
» êtes.

» Il faut le prévenir pour braver sa fureur.

» Ce venin , apporté du fond de l'Arabie ,

» Traite tous les mortels avec égalité ;

» De chaque homme , une fois , il attaque la vie ;

» La naissance , le rang , la grace , la beauté ,

» L'enfance , le bel âge & la vieillesse aride

» Flétris & consumés par son souffle empesté

» Tombent également sous sa faux homicide.

» Il faut , pour l'affoiblir , de votre propre main ,

» Dans vos frères vaisseaux insérer son venin.

» Ne craignez point l'effet de sa rage perfide ,

» Si vous avez d'abord préparé votre sein.

» La patrie éplorée , hélas ! vous en conjure :

» Londres & Westminster pleurent deux mille
» enfans

» Que ce tigre affamé dévore tous les ans.

» La raison éclairée & la sage nature ,

» Et la Religion qui marche sur leurs pas ,

» Vous offrant , à l'envi , ce remède suprême

» Pour vos enfans chéris , vos femmes & vous-
» même ,

» Vous conjurent de vivre & vous tendent les
» bras.

» Riche , ouvrez un asyle à la triste indigence ,

» Et de l'insertion prêtez-lui le secours :

» Le ciel que réjouit la douce bienfaisance ,

B

26. MERCURE DE FRANCE.

» Pour prix de vos bienfaits, veillera sur vos
» jours. »

Il dit : l'enthousiasme éloquent & sublime
Du pasteur généreux passa dans son troupeau :
A suivre ses conseils on s'exhorte , on s'anime ;
Le pere va trouver ses enfans au berceau ,
Et conserve les jours d'une tendre famille ;
La mere veut sauver la beauté de sa fille ,
Et l'Anglois opulent , prodiguant les trésors
Qu'un commerce fertile attire dans ses ports ,
Consacre à l'indigence un superbe édifice
Où l'art d'inoculer lui rend sa main propice ,
Ainsi lorsque le monstre , à Londres désarmé ,
Ravage l'Italie , & la France & l'Espagne ;
L'insurrection conserve à la Grande-Bretagne
Un peuple dont le bras au travail animé ,
Aux yeux de ses voisins rend cette isle fameuse
De Carthage & de Tyr la rivale orgueilleuse ,
Lui donne le commerce & l'empire des mers ,
Et porte sa puissance au bout de l'Univers.

Illustre Montaignu , si l'Anglois enferme
dans la tombe des rois , les cendres
d'une actrice célèbre ; s'il élève des statues
au grand Newton ,

Pour avoir du trépas sauvé tant de mortels . . .
Il doit à ta mémoire élever des autels.

LE BIGAME. Histoire véritable.

LE comte de Gleichen étoit de l'illustre maison de Schwartzbourg qui a donné un empereur à l'Allemagne. Il naquit dans ces temps où les peuples chrétiens ne songeoient qu'à la délivrance des lieux saints. Sa fortune égaloit sa naissance; il jouissoit de la considération de ses voisins & de l'amour de ses vassaux; une épouse rendre & des enfans contribuoient à sa félicité; elle pouvoit être durable: l'esprit de son siècle lui devint funeste.

La chrétienté étoit alors animée à la conquête de Jérusalem; le comte de Gleichen s'empressa de mériter le pardon de ses fautes & les indulgences en se croisant; il quitta sa femme & ses enfans pour accompagner dans l'Asie cette multitude d'Européens qui y trouverent leur tombeau; il fut la victime de son zèle; il perdit la liberté dans un combat contre les Sarrazins, & subit toutes les rigueurs d'un pénible esclavage pendant quelques années. Des circonstances particulières le conduisirent en Egypte avec le maître barbare qu'il servoit; il fut vendu au souverain de cette fertile contrée: sa servi-

28 MERCURE DE FRANCE.

tude fut moins cruelle : le soin des jardins du palais lui fut confié ; mais il perdit l'espérance de recouvrer un jour sa liberté ; cette idée empoisonna sa vie.

Fatime, la fille du soudan, étoit une des plus belles princesses du monde ; elle ne languissoit pas dans cet esclavage humiliant auquel son sexe est condamné dans l'Orient. Elle vit le malheureux comte de Gleichen ; sa jeunesse, son air de grandeur, la régularité de ses traits l'intéressèrent ; le sang dans ces régions se ressent de la chaleur du climat ; le sexe y est plus tendre, plus vif ; plus sujet à ses passions, il s'y livre avec plus d'empportement. Fatime ne put se défendre d'aimer le comte ; elle ne put aussi s'empêcher de souhaiter de lui plaire ; ces deux mouvemens du cœur sont inséparables. Elle voulut le voir en secret & sonder ses dispositions ; cet empressement curieux & tendre est toujours très - pressant dans une Musulmane ; l'exécution n'en est jamais différée. Les richesses dont elle dispoit & qu'elle répandit, écartèrent les surveillans incommodes. Elle descendit dans les jardins & s'approcha du comte. On plaint votre sort, lui dit-elle ; on peut le changer ; méritez les bontés qu'on veut avoir pour vous. Que puis-je, s'écria le

DECEMBRE. 1768. 29
comte ! Je suis dans les fers ; je n'étois pas
né pour cette humiliation. . . Elle durera
sans doute autant que ma vie ; tout l'U-
nivers m'abandonne. L'amour vient à
votre secours , interrompit la princesse ;
attendez-en tout , si vous y répondez. Le
comte , dont les yeux avoient été baissés
jusqu'à ce moment , les leva sur celle qui
lui parloit , & reconnut la fille du soudan ;
il se précipita à ses pieds. — Ah ! Mada-
me , est-ce vous qui daignez vous intéres-
ser au sort d'un infortuné ; vous pouvez
l'adoucir , que ce soit à vos bienfaits que
je doive ma liberté. Esclave , lui dit-elle ,
tu veux me quitter , me fuir ! Est-ce le
prix que tu promets à ma pitié , à un sen-
timent plus tendre. . . . Ecoute , tu m'as
plû ; je veux faire ton bonheur ; il dépend
de toi d'en jouir en ces lieux ; si tu re-
grettes ton pays , si tu veux absolument
le revoir , je faciliterai ton départ , mais
je te suivrai ; ta patrie sera la mienne ; je
la trouverai par-tout où je verrai mon
époux ; consens à le devenir ; donne-moi
ta parole , & tes vœux seront remplis.

Cette proposition étonna le comte ; il
garda le silence pendant quelques instans.
Que me demandez-vous , dit-il enfin ?
Ah ! Princesse , croyez que ma reconnois-
sance me feroit tout immoler à votre fé-

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

licité ; mais hélas ! je ne puis , ni ne dois vous tromper ; j'ai déjà une femme & des enfans. . . Qu'importe , interrompit vivement Fatime ; je me contenterai de partager ton cœur avec elle ; la loi de mon pays permet plusieurs épouses à un homme ; je ne serai point jalouse. Elle vouloit en dire davantage ; le soudan, qu'elle apperçut à quelque distance , l'empêcha de poursuivre. Elle quitta l'esclave encore plus enflammée ; qu'il est beau , disoit-elle en elle-même ; ah ! son cœur est plus généreux encore. Il m'a parlé de sa première épouse ; il a craint que je voulusse n'avoir point de rivale ; il lui est attaché ; il ne veut pas la quitter ; il ne me quittera jamais ; son amour pourra s'éteindre , mais sa reconnoissance lui imposera la loi de me conserver. Que je serai heureuse ! De son côté le comte étoit en proie à différentes réflexions. La proposition de la princesse l'affligeoit ; il ne pouvoit l'épouser ; la tromperoit-il ? Il en étoit incapable ; cependant il n'avoit que ce moyen pour briser ses fers ; il ne tenoit qu'à lui d'être libre ; cette idée lui faisoit trouver sa servitude plus pesante ; l'amour de la patrie , le desir de la liberté le firent résoudre à tout promettre ; Fatime étoit belle , il n'eût pas été fâché de tenir la

parole ; on se flatte toujours , il espéra qu'il pourroit l'épouser. La princesse ne tarda pas à recevoir ses sermens ; elle se chargea des préparatifs de leur fuite ; ils furent si secrets que le soudan ne put y mettre obstacle. Les deux amans s'embarquent sur un vaisseau qui les conduisit à Venise ; le comte y rencontra un de ses domestiques qui parcouroit depuis longtemps les villes commerçantes pour demander des nouvelles de son maître à tous les marchands qui revenoient de l'Asie ; il apprit que son épouse & ses enfans attendoient son retour avec impatience , & le demandoient sans cesse au ciel.

La vieille chronique d'où cette histoire est tirée , ajoute que le comte se rendit à Rome , qu'il se jeta aux pieds de Grégoire IX , à qui il raconta ingénument son histoire , qu'il pesa sur le bienfait de Fatime , sur la reconnoissance qu'il lui devoit , sur l'espérance qu'il avoit de la convertir , & qu'il obtint une dispense pour l'épouser. Quoi qu'il en soit , il garda ses deux femmes ; il conduisit la princesse Egyptienne dans son château ; la comtesse de Gleichen la reçut avec transport. Instruite de ce qu'elle avoit fait pour son mari , elle ne la regarda point comme

32 MERCURE DE FRANCE.

une rivale ; elle approuva le second hymen du comte ; jamais femme ne poussa la complaisance à un plus haut degré ; Fatime n'en montra pas moins ; elle n'eut point d'enfans , elle prit tous les sentimens d'une mere pour ceux de la comtesse , partagea les soins de leur éducation , & se chargea avec elle du bonheur de leur mari ; il fut heureux. On conserve à Gleichen le lit qu'il occupoit avec ses deux épouses. Après leur mort , ils furent renfermés dans le même tombeau qu'on montre encore dans l'église des bénédictins de Petersbourg : on lit ces mots sur la pierre qui les couvre.

Cy gissent deux épouses rivales qui m'ont aimé tendrement & se sont chéries comme deux sœurs ; l'une quitta Mahomet pour me suivre ; l'autre embrassa la rivale qui lui ramena son mari. Unis tous trois , par les nœuds de l'hymen , nous avons partagé le même lit pendant notre vie ; nous reposons sous le même marbre.

A Madame de M.

VOYEZ , Madame , quels sont les hôtes que je vous ai donnés , & jugez , avec

DECEMBRE. 1768. 33

tout ce qui vous connoît, si je pouvois
mieux choisir pour les loger.

Ces jours passés, dans un bois écarté
Où je vais quelquefois rêver à mes disgraces ;
Je trouvai la Vertu, Minerve & les trois Graces
Conduites par la Vérité.

Ce spectacle excita ma curiosité.

Je volai vite sur leurs traces.

Juste ciel ! Est-ce vous que je vois en ces lieux ?

Dis-je, en parlant à la déesse ;

Car nous autres gens du Permesse ,

Nous parlons librement aux dieux.

Oui , c'est moi , dit Pallas : le grand Maître des
cieux

Nous envoie à Paris inspirer la sagesse ,

Et corriger les hommes vicieux ;

Dans ce projet tu peux nous être utile ;

Depuis long-temps j'ai quitté cette ville :

Je ne m'y connois plus , je crains de m'égarer.

Indiquez-nous un domicile

Où , toutes , nous puissions ensemble demeurer.

J'ai votre affaire en main , répondis-je sur l'heure,

Vous connoissez la charmante Cloé ?

Chez elle vous devez fixer votre demeure ;

Pour vous bien recevoir, tout semble disposé.

Dans son cerveau, Minerve & la Science

Auront un bel appartement ;

Elles y trouveront gens de leur connoissance ,

B. v

54 MERCURE DE FRANCE.

De la Vertu son cœur sera le temple ,
 C'est-là que tous mortels ,
 Animés par l'exemple ,
 Viendront lui dresser des autels.
 Pour vous , la Vérité , j'ai marqué votre place
 Dans son aimable bouche , elle est fermée exprès
 Pour vous donner une nouvelle grâce ,
 Et mieux faire sentir vos traits.
 Les Grâces auront lieu de louer leur fortune ,
 Car de la tête aux pieds elles pourront choisir ,
 Et pour se loger à loisir ,
 Elles rencontreront mille niches pour une ,
 Pallas , contente du détail ,
 M'ordonna de passer le bail.
 Jeune & belle Cloé , j'ai fait ce bail à vie ;
 Et je me suis même engagé
 Qu'il ne vous prendroit point envie
 De leur jamais donner congé.

Le Portrait de PHILIS.

J'ai vu Philis à la danse ,
 Mes yeux ne la quittaient pas ,
 J'admirai dans ses appas
 Les grâces de la décence.

Sa vive gaieté pétille ,
 Sans se trop épanouir :

C'est la vertu qui scintille
Du doux éclat du plaisir.

Un souris plein de finesse
Assaisonne sa bonté.
Sa douce naïveté
Est jointe à l'air de noblesse.

Une candeur aimée
S'exprime dans ses beaux yeux :
Ainsi sur le front des dieux
La sagesse est imprimée.

Elle est Minerve à Cythère ;
Elle est Vénus à Délos.
Au citoyen de Téos
Elle eût dicté l'art de plaire.

L'Amour la voit & soupire ,
Il veut parler , & se tait.
Il fera de son portrait
L'étendard de son empire.

Par M. le baron de T... citoyen de Glaris.

VERS au Roi de Dannemarck.

QUIS novus hic nostris successit sedibus hospes ?
Quem sole ore ferens ! quam fortis pectore &
armis !

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Credo equidem , nec vana fides , Genus esse
deorum ; &c.

Virgile, Ænéid. liv. 4. vers 10.



Comme un Astre nouveau dont le ciel s'em-
bellit ,

Héros jeune & charmant , tu brilles sur la terre ;

Rien n'égale à nos yeux l'éclat qui t'annoblit ,

Il nous offre en toi , Mars & le Dieu de Cythère :

Sur ton auguste front , que de traits glorieux !

Tout parle de grandeur ! Oldemburg , ta per-
sonne ,

Instruit mieux de ton rang , que ne fait ta cou-
ronne ;

A tant de majesté ! tant de dons précieux ,

N'en doutons point , mortels ; c'est le pur sang
des dieux !

Par M. Martin de Savigny.

*VERS au bas du portrait de Mgr. de
Maupeou , chancelier de France , &
garde des sceaux en 1768.*

Louis , en l'approchant du trône ,
Mit de Thémis le glaive dans ses mains ,

DECEMBRE. 1768. 37

Pour maintenir les droits de la couronne,
Et pour sceller le bonheur des humains.

*Par un garde du corps des marchands
merciers de Paris.*

LE BIENFAITEUR & le PHILOSOPHE,
Conte Chinois.

IL passa un jour par la tête de Tching-vang, empereur de la Chine, une idée assez singulière pour la tête d'un prince. Il voulut absolument sçavoir ce que c'étoit qu'un philosophe : il y a lieu de croire que le monarque avoit peu de chose à faire. Le desir de Tching-vang fut bientôt publié. Sur le champ, ordre exprès à tous ceux qui se prétendoient philosophes d'accourir se prosterner aux pieds du trône impérial.

Le célèbre vieillard Chamfu - u avoit trop d'orgueil pour imaginer qu'un autre que lui pût aspirer au titre de sage. Fier d'avoir composé près de cent Taos ou livres sur Confucius, il se présenta avec hardiesse ; il parla beaucoup de ses talents, de ses nombreuses productions, il vanta sur-tout son humanité, son désintéressement, sa piété exemplaire ; supplia le mo-

38 MERCURE DE FRANCE.

narque de répandre sur lui ses bienfaits, & d'imposer silence à ses critiques. Ce n'est pas assurément là ce que je cherche, s'écria l'empereur, qu'on renvoie cet homme; il fut congédié avec mépris. Cham-su-u, au sortir du palais, mourut de rage, après avoir exhalé une satire sanglante contre Tching-vang, qui plaignit le malheureux lettré & ne fit que rire du libelle.

Tsé-é parut sur les rangs; il écrivoit avec enthousiasme, se plaisoit à obscurcir les nuages qui couvrent la vérité, au lieu de les éclaircir. Il avoit publié grand nombre de livres tous bien inutiles à l'humanité, son orgueil éclatoit dans ses moindres actions; la singularité sur-tout le distinguoit des autres lettrés; il se gardoit bien de s'habiller comme ses concitoyens; il mangeoit chaud, parce que les Chinois mangent froid, & buvoit froid, parce qu'ils boivent chaud. Il sçavoit que les hommes sont assez imbéciles pour admirer tout ce qui ne leur ressemble pas; il ne songeoit point qu'ils finissent par le mépriser. Il disoit hautement qu'il abhorroit le genre-humain, & il faisoit tout pour captiver sa bienveillance. Il se trouvoit malheureux, lorsqu'il n'étoit pas l'objet des conversations. Il n'éten-

doit la sphère ni des plaisirs ni de la raison. Point de système suivi, point d'ensemble dans ses ouvrages ; les femmelettes de Pékin l'élevoient aux nues & ne l'entendoient point, ce qui n'avoit pas peu contribué à le mettre à la mode. Tché-pang un animal assez singulier à Tching-vang qui s'en amusa, bien résolu de n'en point rester à cette épreuve.

Comment, dit Tching-vang, il n'y auroit pas dans toute la Chine un sage tel que je me suis figuré ? Le voici, seigneur, s'écrie tout hors d'haleine un mandarin dans la fleur de l'âge, & dont le triple menton annonçoit la brillante santé & l'heureuse nonchalance ; sublime empereur, vous voyez le modèle de la philosophie ; je ne m'occupe que du soin d'être : c'est l'unique étude à laquelle je me suis attaché ; je fais tout aboutir à moi, comme au centre de l'univers ; tout ce qui m'entoure a été créé pour moi, pour mon intérêt. J'ai atteint à la première des connoissances, à l'art de me rendre insensible à ce qui pouvoit m'affecter désagréablement ; j'ai approfondi la science des plaisirs ; la tranquillité surtout me paroît le bonheur suprême, je me complais dans mon inutilité ; par là, je sais ménager les ressorts de la vie,

40 MERCURE DE FRANCE

persuadé qu'on use son existence pour peu qu'on fasse quelque pas hors de soi-même ; en un mot , je ne vis que pour moi. Tching - vang se dépêcha de bannir cet homme de sa présence.

Enfin , dans quarante mille lettrés qui philosophoient à Pékin , il n'y en eut pas un qui méritât le nom de philosophe. L'empereur cependant ne se rebuta point ; les princes sont plus obstinés que les autres hommes. Il laissa le timon de l'état à un de ses freres , & partit avec deux favoris , en déguisant sa dignité , & résolut de poursuivre l'objet de ses recherches. Le voilà donc traversant la Chine avec ses deux courtisans. Ils étoient près de la grande muraille , ils apperçoivent de loin une espèce de dongeon sur le sommet d'une montagne. Ils apprennent que c'étoit la demeure d'un philosophe. Tching-vang se félicite aussi - tôt d'avoir atteint le terme de son voyage , ils ne tardent pas à grimper sur la hauteur ; une espèce de sauvage s'élance de sa retraite , & court au-devant d'eux , en s'écriant : Hommes , que venez vous faire ici ? Me disputerez-vous encore cet asyle que les bêtes farouches m'ont cédé ? Nouveau motif de curiosité pour l'Empereur , il explique à l'inconnu le sujet de son voyage , lui dé-

clare qu'il cherche par-tout un philosophe ; si ce nom , reprend l'étranger , convient à un être qui a le genre humain en horreur , n'allez pas plus loin ; vous avez trouvé en moi ce que vous cherchez , personne ne peut détester davantage les hommes , je voudrois qu'ils ne formassent qu'un corps , qu'ils n'eussent qu'une vie ; que de plaisir je goûterois à la leur arracher ! Depuis vingt ans j'habite ce désert , & tous les jours je me plains au Tien de ne pouvoir anéantir la nature humaine ; allez , retirez - vous , ou je vous perce le cœur de cette flèche qui me sert à tuer les animaux , dont j'entretiens ma triste existence. L'Empereur voulut interroger encore le sauvage , il se tut ; & tomba dans un accès de douleur & de rage. Tching-vang en eut pitié ; il laissa couler quelques larmes en le quittant : cet homme , dit-il , a sans doute éprouvé des malheurs ; faut-il qu'il y ait un infortuné dans mon empire ! C'est un être à plaindre , à respecter ; c'est un misantrophe affligé , aigri ; mais quelle différence d'un philosophe !

• Ils arrivent à une des villes les plus renommées de la Chine , on n'y parloit que d'Ouci-Foug , dont l'étude étoit la mora-

le, & qui avoit donné plusieurs ouvrages dans ce genre ; l'Empereur se fait conduire chez le lettré ; il converse en effet avec un sçavant de la première classe. Ses sentimens étoient établis sur la saine raison, ils respiroient la sagesse, l'amour de l'ordre, le respect des loix. Tching-vang ne doutoit pas qu'il ne touchât au moment heureux de posséder ce phénomène de l'humaine sagesse ; dans ce moment arrive un messager du mandarin chargé de rendre la justice ; on avoit conduit à son tribunal un infortuné qui, après avoir en vain imploré la charité des riches pour soulager son pere qui languissoit dans son lit, & pour donner du pain à ses enfans expirans de besoins, avoit volé une mesure de riz. Le juge attendri n'osoit condamner le coupable, & demandoit l'avis d'Ouci-fong. L'opinion du philosophe étoit de renvoyer le criminel, lorsqu'un de ses fermiers se présente, & lui apprend que le grain volé lui appartenoit ; il rappelle aussi-tôt le messager, & fait dire au mandarin de ne pas écouter la pitié. Ah ! s'écria l'empereur, étonné de cette scène, & quittant précipitamment la maison du lettré, ce n'est pas encore là ce que je cherche.

Le monarque fit de nouvelles perquisitions toutes plus infructueuses les unes que les autres. Il reprenoit avec humeur la route de sa capitale ; il faut donc , disoit-il à ses favoris , que je remonte sur le trône , sans avoir pu découvrir un sage ? Oh ! sans doute , c'est une espèce d'être qui n'existe point. Les courtisans appuyèrent avec complaisance sur le peu de possibilité de cette découverte ; & l'on conclut qu'il étoit absurde de s'occuper davantage d'une pareille chimère.

En s'entretenant ainsi , ils entroient dans un village ; à quelques pas dans le fond d'un vallon , on découvroit une maison de peu d'apparence , mais dont la propriété excitoit le desir d'en approcher. Nos voyageurs rencontrent un paysan , ils s'informent à qui appartient cet édifice rustique. A un vieux bon-homme , répond le villageois , qui est un être assez singulier. On ne scauroit le fâcher , nous avons beau lui faire des espiègeries , il s'obstine à nous faire du bien ; il faut que ce soit une tête affoiblie ; d'ailleurs nous le connoissons peu. L'Empereur bien différent de la plupart des hommes , fut empressé de voir ce vieillard ignoré. Il ordonna à ses favoris de l'attendre près de ce réduit champêtre.

44 MERCURE DE FRANCE.

Tout annonçoit dans cette retraite , la simplicité , la modestie & la bienfaisance. Des troupeaux païssoient auprès de la maison ; il y avoit quelques grands arbres qu'on arrangeoit en berceaux pour que les passagers pussent s'y arrêter. & avoir de l'ombrage. L'Empereur trouva , à la porte , des pauvres à qui l'on distribuoit du riz ; il entre. Un vieillard de soixantedix ans étoit à genoux , il n'apperçut pas Tching-vang. Kong-sune , c'est ainsi que s'appelloit le vieillard , adressoit au Tien cette priere. « O Dieu des dieux , que de » graces j'ai à te rendre ? Tu m'as ôté » mon opulence , mes grandeurs , tu » m'as laissé un morceau de pain que je » partage avec mes freres. Continue à » répandre tes bontés sur cet empire ; » veille sur les destinées de notre auguste » souverain ; que mes enfans soient dignes de servir leur maître & leur patrie , & de t'adresser leurs hommages. » Fais , ô suprême Tien , que je meure » dans le sein de ma chere famille , que » je l'embrasse encore en expirant , & que » les autres hommes m'oublient. » Kong-sune ayant vu l'Empereur , se leva avec précipitation , & lui demanda quel sujet l'amenoit dans ce lieu écarté de la route. Le desir , répondit Tching-Vang , de sça-

DECEMBRE. 1768. 45

voir où résident la vertu & la sagesse. Ce n'est point ici , reprit avec modestie le vieillard , que vous trouverez ces deux trésors ; vous n'y verrez , généreux étranger , que l'image de la pauvreté : d'ailleurs en quoi puis-je vous être utile ? Parlez ? nous satisferons vos besoins autant que le ciel nous a permis un plaisir si doux & si pur ; il présente à l'Empereur ses quatre enfans qui , tous s'honoroient de la profession d'agriculteurs , & qui vinrent offrir à Tching-vang des fleurs & des fruits. Après une courte prière au Tien , on se mit à table , le voyageur mangea avec appétit , il ne se lassoit point d'admirer la douceur , l'affabilité de Kong-sune. Depuis quand , mon pere , lui dit l'étranger , habitez-vous ces lieux ? — Depuis près de quarante ans , j'y vis inconnu , je fais du bien autant que je puis , & c'est le peu que je suis en état de faire qui rappelle mes malheurs. — Vous avez été malheureux ! — Je puis du moins le paroître aux yeux des hommes ; mais j'ai obligation à l'adversité. Je lui dois l'attendrissement , la véritable volupté de l'ame. Sans la disgrâce , je n'aurois pas senti la douceur de plaindre les maux d'autrui. — Qu'entendez-vous par la dis-

46 MERCURE DE FRANCE.

grace? — J'étois un des ministres de l'Em-
 pereur défunt, je fus la victime de la ca-
 lomnie ; mes ennemis prévalurent dans
 l'esprit de mon maître ; on m'ôta mes
 emplois, mes biens. Du débris de ma
 fortune j'achetai ce petit champ que vous
 voyez, je le cultive, je l'arrose de mes
 sueurs ; j'y ai bâti une maison assez gran-
 de pour offrir l'hospitalité aux étrangers.
 — Quoi, l'Empereur est mort sans avoir
 réparé cette injustice! — L'Empereur étoit
 homme ; on l'a trompé ; il ne me devoit
 rien ; je n'en bénis pas moins sa mémoi-
 re ; je prie le ciel de répandre toutes ses
 prospérités sur son fils.... Tching-vang re-
 pouffoit ses larmes. — Son fils. . . mon
 pere . . . il vous aimera. — Ah ! je ne
 dois plus penser à retourner à la cour ;
 c'est ici que je mourrai, & j'exhorte mes
 enfans à ne pas abandonner cette retraite.
 Que leurs yeux & leurs cœurs soient tou-
 jours fixés sur mon tombeau, & qu'ils
 mêlent leur cendre avec la mienne, qu'ils
 se contentent de recueillir les fruits de ce
 champ, & de pouvoir être utiles. . . .
 — Mais comment ne jouissez-vous point
 d'une réputation étendue. — C'est encore
 un bienfait du ciel dont tous les jours je
 lui rends grâces. L'obscurité n'est-elle

pas préférable au nom le plus éclatant ? Il faut être sage & homme pour soi. La vertu est toujours payée du peu de bien qu'elle a le bonheur de faire. Les habitans du village prochain prennent quelquefois plaisir à gâter mes prairies, à rompre mes arbres fruitiers. . . — Et quelle vengeance en tirez-vous ? — J'ai soin de leurs maladies ; je nourris leurs pauvres ; je les console dans leurs peines. — O homme admirable ! — Admirable ! Je ne fais que mon devoir ; c'est à moi d'oublier les fautes des autres , & de me corriger. Et puis, quel est le plus heureux de celui qui offense ou de celui qui est offensé ? Il n'y a qu'à pardonner , on est sûr de goûter un plaisir interdit à son ennemi. — Tching-vang ne peut retenir ses pleurs. — Vous pleurez , sensible étranger ! L'Empereur l'embrasse. . . J'ai enfin trouvé ce qui faisoit l'objet de mes voyages , adieu , vous me connoîtrez dans peu.

Tching-vang revole auprès de ses courtisans. — Je suis à la fin récompensé de mes peines ; j'ai découvert ce prodige de l'humanité. — Quoi , Seigneur ! — Vous verrez bientôt un philosophe dans sa vertu ? L'Empereur ne fut pas plutôt de retour à Pékin qu'il ordonna qu'on lui ame-

48 MERCURE DE FRANCE.

nât Kong - lune & ses quatre enfans. Le vieillard reçut avec respect le commandement de l'Empereur ; ses enfans fondent en larmes ; ils ne doutent point que ce ne soit quelque nouveau coup que les ennemis de leur pere s'appêtent à lui porter. Kong - lune leur dit : eh ! mes amis , que craignez vous ? Jusqu'à présent vous avez vécu vertueux ? Ne vous ferait-il pas aisé de mourir ! je vous en donnerai l'exemple ; venez, paroissez à la cour avec vos instrumens d'agriculture, ce sont les marques de dignité que vous opposerez à celles de nos persécuteurs. Kong - lune & ses enfans , conduits à la ville impériale , paroissent enfin devant le souverain avec un hoyau , une bêche , &c. ils se prosternent. Tching - vang les fait relever ! Mon pere , dit-il à Kong lune , me reconnoissez - vous ? Le vieillard fixe ses regards & est frappé d'étonnement , il veut encore se jeter à genoux : l'Empereur l'embrasse avec bonté ; ses courtisans entrent avec une foule innombrable de lettrés. — Vous voyez , s'écria l'Empereur , en s'adressant à toute sa cour , le mortel que j'ai en vain cherché si longtemps. Connoissez le philosophe , je ne veux plus que Kong - lune ait un autre nom ;

nom ; & vous , respectable vieillard ,
 foyez comblé, vous & votre famille de
 mes bienfaits ; je m'efforcerai de réparer
 les fautes de mon pere , & le fils se fera
 gloire d'être votre protecteur & votre ami.

Occupez le rang de mon premier minis-
 tre : je vous ordonne au nom du bien pu-
 blic de ne point tromper mes espérances
 par un refus. Kong - lune ne répondit à
 l'Empereur que par ces larmes délicieu-
 ses , la seule expression de la reconnois-
 sance. Il jouit, ainsi que ses enfans, d'une
 faveur permanente , & il eût encore la
 consolation de pardonner à ses ennemis
 dont le sort lui avoit été abandonné ; il
 fut même assez heureux pour leur faire
 du bien & pour les appuyer de son crédit
 auprès du généreux Tching - vang. Les
 Chinois ; après la mort de l'un & de l'au-
 tre , leur éleverent des statues : celle de
 l'Empereur n'eut d'autre inscription que
 ce mot si touchant , *le Bienfaiteur* , & l'on
 mit également , au bas de la statue de
 Kong-lune , ce nom qui a consacré son
 éloge : *le Philosophe*.



*A Madame la marquise de L. . . . , sur
une veste brodée pour son mari , lieute-
nant-général.*

MARQUISE , chaque jour je vois sous votre
aiguille

Eclore de nouvelles fleurs ,
Sur cette belle veste où la richesse brille ,
La déesse du Goût nuance les couleurs.

Avec quelle délicatesse

Elle en a tracé le dessein !

C'est cette charmante déesse

Qui vous tient & conduit la main :

Elle vous présente avec joie ,

Dans le plus noble assortiment ,

Les traits d'or , & les fils de soie

Dont vous enrichissez l'argent.

L'Amour préside à votre ouvrage ,

Il en admire la beauté ;

Mais quand à ce travail ce dieu vous encourage ,

Quand lui-même en est enchanté ,

Pour qui , de votre cœur réserve-t-il ce gage ?

C'est à vous , époux fortuné ,

Si digne de ce tendre hommage ,

C'est à vous qu'il est destiné.

Déjà la double broderie

DECEMBRE. 1768. 51

Que Mars donne à ses favoris ,
De vos services est le prix ;
Qu'il est beau de la voir unie
Aux fleurs que vous brode l'Amour ,
Et quel sort plus digne d'envie
De s'en décorer tour-à-tour.

*Par M. le chev. de Pascal , lieut.-col. d'inf. capit.
de grenadiers au régiment de Piémont.*

*VERS de M. de Voltaire à M. H. Anglois
qui l'avoit comparé au Soleil.*

LE soleil des Anglois c'est le feu du génie ;
C'est l'amour de la gloire & de l'humanité ,
Celui de la patrie & de la liberté :
Voilà leur Apollon , voilà leur Polymnie.
Le feu que Prométhée au ciel avait surpris
N'est point dans les climats , il est dans les es-
prits.

Le nord n'en éteint point les flammes immortelles.
Par-tout vous en portez les vives étincelles.
Vous brillerez par-tout , dans la chaire , au sénat :
Vous servirez le prince & beaucoup mieux l'état ;
Et né pour instruire & pour plaire ,
Ce feu que vous tenez de votre illustre pere
A , dans vous , un nouvel éclat.

Cij

*A une jeune Dame de Genève qui avoit
chanté dans un repas.*

QUE j'ai goûté le plaisir de l'entendre;
Que j'ai senti le danger de la voir !
Dans tous les traits l'Amour mit son pouvoir;
Même on m'a dit qu'il lui fit un cœur tendre,
Je suis venu trop tard pour y prétendre,
Mais allez tôt pour l'aimer sans espoir.

Par M. de Voltaire.

CODE DE L'HUMANITÉ,
OU LOIX IMMEABLES qui servent de
base aux devoirs , aux droits & au
bonheur de l'Homme.

1. *Premieres Pensées de l'Homme.*

J'AI végété, j'ai senti, j'ai pensé; j'ai
fait & subi diverses épreuves, averti de
mes besoins par la peine, & de mes de-
voirs acquités par le plaisir renaissant. Je
me suis considéré, j'ai observé tout ce qui
m'environnoit, j'ai comparé, j'ai remar-
qué des êtres divers, j'en ai trouvé de

semblables à moi, j'ai réfléchi, & je me suis dit : J'existe ; mais comment ? où ? par qui ? depuis quand ? jusqu'à quand ? ai-je des droits sur ce qui est hors de moi ? les autres en ont-ils sur moi ? suis-je libre ? de qui dépend, ou à quoi est attaché mon bonheur, ou mon malheur ?

II. *Notion d'un Dieu Créateur.*

J'ai médité profondément, & je me suis redit : je n'ai pas fait tout ce que je vois autour de moi, tout ce dont je jouis ; je ne me suis pas fait moi-même. Je tiens sans doute mon existence d'un Être supérieur.

III. *Dieu Conservateur.*

Cet Être suprême, que j'appelle Dieu, a pourvu à ma conservation, en me rendant agréable le sentiment de mon existence, & en me donnant des facultés & me fournissant des moyens propres à l'entretenir : en quoi sa sagesse & sa bonté n'éclatent pas moins que sa puissance.

IV. *Devoirs de l'Homme envers Dieu.*

Je dois tout à Dieu ; mais je ne puis lui rendre qu'à proportion des moyens dont il m'a pourvu. Oui, mon Dieu, mes devoirs envers vous n'ont d'autres

bornes que celles qu'il vous a plu de mettre à ma nature , aux forces de mon corps, & aux facultés de mon ame. Que puis-je faire pour celui qui n'a besoin de rien ? Je n'ai qu'à m'humilier devant lui, & faire mon étude de sa loi.

Ce que je puis par lui , soit par rapport à moi - même , ou par rapport à ses autres créatures, je dois le faire, en me conformant à l'ordre qu'il a établi. Ce premier devoir est la base de tous mes devoirs ; & un sentiment d'amour & de gratitude envers lui me porte à m'en acquiter avec zèle.

v. Devoirs de l'Homme par rapport à lui - même.

Je dois en premier lieu , par respect pour la volonté de Celui qui m'a donné l'être, ne point détruire ma propre existence, ne point attenter à ma vie.

Je dois, en second lieu, faire usage des facultés qu'il m'a données & des moyens qu'il m'a fournis, pour conserver tout ce que je tiens de lui.

vi. Droits de l'Homme, tous émanés de Dieu.

Si j'ai quelques droits, je les tiens de Dieu ; je n'en ai aucun par rapport à lui ;

DECEMBRE. 1768. 55

il ne me devoit rien, & il m'a fait ce que je suis. Il a un droit illimité sur moi; il peut reprendre une partie de ses dons; il peut reprendre le tout & m'anéantir sans que j'aie droit de me plaindre.

VII. *Droit direct de l'Homme.*

J'ai, par la grace de Dieu, 1°. Un droit direct à ma propre conservation.

J'ai conséquemment 2°. Un droit constant à l'exercice des facultés, & à l'usage des moyens qu'il m'a fournis pour y pourvoir.

VIII. *Bonheur naturel de l'Homme.*

La première base de mon bonheur naturel consiste dans le sentiment de mon existence, de l'accomplissement de mes devoirs & de l'usage de mes droits. Le sceau adorable de l'institution divine a attaché notre bonheur à l'exercice de nos droits & de nos devoirs.

IX. *Liberté de l'Homme.*

Quoique l'ordre établi dans la nature rende constamment au bien de l'homme, Dieu lui a laissé la liberté de le suivre, ou de ne le pas suivre. Mais chercher notre bonheur ailleurs, ce seroit méconnoître les desseins de Dieu sur nous, ou nous

C iv

56. MERCURE DE FRANCE.

croire plus sages que lui ; ce seroit mal répondre à ses bontés & nous en rendre indignes.

x. Infraction du premier devoir de l'Homme.

Si je ne fais pas usage des moyens que Dieu m'a donnés pour ma conservation, je manque au devoir qu'il m'a imposé, je me rends coupable envers lui.

xi. Peine attachée à ce délit.

C'est un délit capital : la souffrance & la mort en sont la punition directe & instantée.

xii. Deuxième Ordre de devoirs & de droits de l'Homme.

L'homme, mis à portée des autres hommes, contracte, par ses diverses relations avec eux, de nouveaux devoirs, & acquiert de nouveaux droits.

Par rapport à Dieu, le droit est tout de son côté, & le devoir tout du nôtre.

Par rapport à nous mêmes, le devoir & le droit se confondent, & ne font qu'une seule & même chose.

Par rapport aux autres hommes, tous les devoirs & les droits sont corrélatifs, & balancés l'un par l'autre.

Il y a entre les hommes des relations simples de voisinage, de société, de mariage, de famille; & de ces premières relations différemment combinées il se forme des nations & des gouvernemens, des démocraties, des monarchies, des aristocraties, des confédérations, des empires, dont les devoirs & les droits plus ou moins compliqués doivent toujours être déduits des mêmes principes.

XIII. *Devoirs de chaque Homme par rapport à tous les autres. Premier devoir.*

Je dois, en premier lieu, laisser jouir chacun de ce qu'il tient comme moi de Dieu, & user des facultés & des moyens qui lui ont été donnés pour la conservation.

XIV. *Second Devoir.*

Je dois en second lieu aider, autant que je puis, aux autres hommes à conserver ce qu'ils tiennent de la bonté de Dieu, lorsqu'ils ne peuvent pas y suffire par eux-mêmes.

Être bon, comme Dieu est bon, c'est le seul moyen de lui plaire, & le vrai moyen d'être heureux.

xv. *Droits de chaque Homme , par rapport à tous les autres. Premier droit.*

J'ai 1°. un droit direct & absolu de défendre ma propriété , & de repousser toute atteinte qui pourroit être portée à ma jouissance de ce que je tiens de la bonté de Dieu.

xvi. *Second Droit.*

J'ai , 2°. un droit indirect & conditionnel à l'assistance des autres hommes , pour m'aider , autant qu'ils le peuvent , à conserver ce que je tiens de Dieu , lorsque je ne puis y suffire par moi même.

xvii. *Crime.*

Si des moyens même que Dieu m'a donnés pour aider les autres hommes dans l'occasion , j'en fais usage au contraire pour les troubler dans la jouissance de leurs biens , ou pour m'en approprier quelque portion à leur préjudice , je manque au devoir qu'il m'a imposé , j'intervertis l'ordre qu'il a établi , je me rends coupable envers lui & envers ceux à qui je fais du tort , je mérite punition de la part de Dieu & de la part des hommes.

xviii. *Punitions humaines.*

Les punitions humaines ne font pas

toujours proportionnées au délit , mais elles le suivent ordinairement de près. Le coupable encourt immédiatement l'aversion des autres hommes , ils le regardent dès-lors comme déchu de tout droit à leur assistance ; ils croient au-contraire avoir acquis le droit non - seulement de revendiquer ce qu'il a usurpé sur leur liberté ou sur leurs propriétés , mais de pousser leur ressentiment beaucoup plus loin , & souvent ils le portent à l'excès.

Mais si le coupable échape à la vengeance des autres hommes , il trouve dans sa propre conscience un juge non moins sévère & plus incorruptible ; & les remords qu'elle lui suggère ne sont que le premier signal , ou le prélude de la colere divine.

XIX. *Punition divine.*

La punition divine n'est pas toujours prompte ni visible , mais elle n'en est pas moins certaine, ni moins complete. Tout nous démontre que Dieu peut , tout nous annonce qu'il veut que la peine soit proportionnée au délit. L'homme pervers se flatteroit vainement d'être quitte de tout en mourant : le tissu de son corps est détruit par la mort , mais la substance spirituelle qui l'animoit reste sous la main

XXII. *Récompense divine.*

Enfin, à tel point que les hommes poussent leur ingratitude & leur injustice envers moi, le dédommagement le plus complet m'est assuré de la part d'un Dieu juste, puissant & bon, qui me tiendra un compte exact de tout ce que j'aurai fait, & de ce que j'aurai souffert. Il nous a donné ce que nous n'avions point mérité; il nous récompensera au-delà de nos mérites.

XXIII. *Rapport des deux sexes.**Premier fondement de la société.*

L'homme rencontre une femme. Une douce & vive émotion l'agite puissamment & le porte vers elle; le même attrait porte réciproquement la femme vers lui, & ils contractent une union intime. Dès ce moment l'homme s'intéresse à la conservation de sa compagne, comme à la sienne propre, & elle prend le même attachement pour son mari; la subsistance de l'un & de l'autre en est d'autant plus assurée, ils jouissent plus pleinement & plus commodément de la vie. Tel est l'ordre de Dieu, qui n'a pas trouvé bon que l'homme restât seul.

Le devoir respectif & le droit naturel :

60. MERCURE DE FRANCE.
de Dieu , pour recevoir la retribution due
à ses forfaits.

xx. *Vertu.*

Au contraire en faisant du bien à tous, autant que leur situation le requert & que la mienne le comporte , quoique cette obligation ne soit pas la première dans l'ordre de nos devoirs , plus je sacrifie volontairement de mes propres avantages aux besoins de mon prochain , plus ces privations sont méritoires , plus elles me rendent agréable à Dieu & aux hommes , & plus je suis assuré d'une récompense proportionnée.

xxi. *Récompenses humaines.*

La considération publique , la reconnaissance & les services réciproques des autres hommes sont le premier prix de ceux qu'on leur a rendus.

Mais si je n'éprouve qu'ingratitude de leur part , s'il arrive même que des méchans me déchirent & m'oppriment , j'en appellerai au tribunal de ma propre conscience , dont le seul suffrage peut me faire jouir intérieurement de la satisfaction la plus délicieuse.

XXII. *Récompense divine.*

Enfin, à tel point que les hommes poussent leur ingratitude & leur injustice envers moi, le dédommagement le plus complet m'est assuré de la part d'un Dieu juste, puissant & bon, qui me tiendra un compte exact de tout ce que j'aurai fait, & de ce que j'aurai souffert. Il nous a donné ce que nous n'avions point mérité; il nous récompensera au-delà de nos mérites.

XXIII. *Rapport des deux sexes.*

Premier fondement de la société.

L'homme rencontre une femme. Une douce & vive émotion l'agite puissamment & le porte vers elle; le même attrait porte réciproquement la femme vers lui, & ils contractent une union intime. Dès ce moment l'homme s'intéresse à la conservation de sa compagne, comme à la sienne propre, & elle prend le même attachement pour son mari; la subsistance de l'un & de l'autre en est d'autant plus assurée, ils jouissent plus pleinement & plus commodément de la vie. Tel est l'ordre de Dieu, qui n'a pas trouvé bon que l'homme restât seul.

Le devoir respectif & le droit naturel :

62 MERCURE DE FRANCE.

de l'homme & de la femme, c'est l'amour & l'assistance mutuels, comme s'ils n'étoient qu'un, & c'est en même-temps la base la plus solide de leur félicité.

xxiv. *Fruit du mariage.*

Second fondement de la société.

La Providence divine s'est étendue plus loin. Elle a non seulement rendu agréable aux hommes leur propre existence, mais encore la communication de leur existence; elle leur a donné des facultés & fourni des moyens non-seulement d'entretenir leur existence individuelle, mais encore de concourir à la propagation ultérieure de leur espèce. Ces facultés sont diverses d'un sexe à l'autre; le mariage est le moyen commun à tous les deux.

Le fruit de leur mariage est la génération d'un enfant, dans lequel ils se voyent en quelque sorte renaître avec un plaisir ineffable, & qui devient immédiatement l'objet de leurs plus tendres soins. Leur satisfaction redouble à mesure qu'il grandit. Ils veillent à sa conservation, suppléent à sa foiblesse, aident au développement de ses facultés, en dirigeant le premier usage, & le font parti-

ciper à tous les avantages de leur société. Et comme les liens de cette société, bien loin de se relâcher par une telle extension, sont au- contraire affermis par un nœud si cher, ils desireront d'y en ajouter de nouveaux, d'année en année, pour resserrer de plus en plus leur union sacrée.

xxv. *Famille : la plus naturelle des sociétés.*

Cependant les facultés du pere & de la mere se dégradent, leurs forces s'épuisent insensiblement : il arrive un temps où leurs rejettons deviennent leur appui & où ils reçoivent par leurs mains la juste récompense des avances qu'ils leur ont faites. Nul homme ne peut se suffire à lui-même dans tous les âges; l'enfant est assisté par son pere, le vieillard est assisté par son fils, l'adulte rend à l'un & prête à l'autre. Ce sont des devoirs & des droits réciproques, d'où dépend le bonheur de tous & de chacun.

Sur ce double fondement, la société est une & simple; on l'appelle famille. Le pere en est le chef naturel, la femme qui lui est adjointe n'est pas moins révé- rée, tous les enfans en sont les membres également précieux; tous s'aident mu- tuellement : les peines en se partageant

64 MERCURE DE FRANCE.

sont allégées; les plaisirs sont doublés en se communiquant, & le sort de chacun est incomparablement plus heureux que s'il lui falloit vivre isolé.

XXVI. *Multiplication des Familles.*

Quelque unis que les freres soient entr'eux, dès que l'âge les a mûris, ils contractent des liaisons plus intimes, en prenant chacun une compagne, & forment autant de nouvelles familles, qui se dispersent nécessairement de côté & d'autre. Dès-lors il ne leur est plus possible de mettre tous leurs travaux & tous leurs biens en commun.

Les devoirs & les droits réciproques de famille à famille sont les mêmes que d'homme à homme.

XXVII. *Grande Société de plusieurs familles.*

Les hommes, quoique multipliés, n'ont pas oublié qu'ils sont freres; plusieurs familles se concertent pour former entre elles une société qui, quoique moins intime, sera également avantageuse à tous.

Cette société de familles, ou nation ou grande famille, a des devoirs, des droits & des biens communs, & chacune des familles particulieres a ses devoirs, ses droits & ses biens propres.

XXVIII. *Devoirs de chaque Famille.*

Les devoirs de chaque famille sont

1°. Par rapport à elle-même :

De pourvoir à sa subsistance particuliere.

2°. Envers la société :

De concourir au bien public , à proportion de ses moyens , en consacrant une portion de ses biens, ou de ses travaux, aux besoins communs de la société.

XXIX. *Droits de chaque Famille.*

Les droits de chaque famille sont :

1°. De jouir de ses biens propres & du fruit de ses travaux.

2°. De participer aux biens & aux avantages de la société.

XXX. *Devoirs de la Société.*

Les devoirs de la société sont :

1°. De prendre soin des biens communs , & de les appliquer aux besoins publics.

2°. D'assurer à chaque famille la jouissance de ses biens particuliers.

XXXI. *Droits de la Société.*

Les droits de la société sont :

1°. De déterminer la quotité des contributions nécessaires aux besoins publics.

66 MERCURE DE FRANCE.

2°. De repartir ces contributions sur chaque famille , à proportion de ses moyens.

3°. De les percevoir & d'en faire l'application.

xxxii. *Multiplication des Peuples.*

L'Univers est trop vaste , & le nombre des hommes est trop grand pour qu'il leur fût possible de se réunir en une seule société , & de concerter des entreprises communes entr'eux tous. Ainsi les peuples ont formé diverses sociétés indépendantes les unes des autres.

Les devoirs & les droits réciproques de peuple à peuple sont précisément les mêmes que de famille à famille , ou d'homme à homme.

xxxiii. *Conclusion.*

Ayant trouvé ce Code gravé dans mon cœur , je promets à Dieu , aux hommes , & à moi-même de l'observer toute ma vie.

A Paris , ce 10 Mars 1768.

J. BARBEU DUBOURG.

*VERS prononcés sur le théâtre de Ferney
avant la représentation d'Alzire ; par
M. de la Harpe , en 1764.*

Les créateurs des arts , les maîtres du génie ,
Précepteurs & sujets de l'antique Ansonie ,
Les Grecs , dans l'appareil de leurs solemnités ;
Dans les jeux immortels qu'on n'a point imités ,
Ouvrant la lice de la gloire ,
Appelloient les talens jaloux de la victoire :
Là se réunissoient aux yeux des nations
Le masque de Thalie & la lyre hautaine ,
Les touchantes illusions
De la plaintive Melpomene ;
Vénus offrant encor de plus brillans appas
Sous le ciseau de Praxitele ,
Jupiter de la foudre armé par Phydias ,
Et les héros plus grands sous le pinceau d'Appelle.
Là tout prêt d'achever un siècle de travaux ,
Sophocle , ranimant sa tragique éloquence ,
Triomphoit à cent ans de ses jeunes rivaux.
C'est - là que ce vieillard , aux yeux d'un peuple
immense ,
Vainqueur à son dernier moment ,
Baissant , sous les lauriers , sa tête apefantië ,
Exhaloit dans la joie & le ravissement
Les restes brillans de sa vie.

68 MERCURE DE FRANCE.

Si le Sophocle des Français
Vouloit briguer encor les prix de Melpomene
Qui jadis l'adopta dès ses premiers essais ,
Cet athlète indompté retrouveroit sans peine
Et son génie & ses succès ;
Mais dans l'art de penser sa vieillesse affermie
Semble se consacrer à des emplois plus grands ;
Entre la bienfaisance & la philosophie
Il partage tous ses talens ;
Il orne , il enrichit ces paisibles rivages ;
Tout se ressent ici de ses soins généreux :
Son sort est de donner , & des leçons aux sages ,
Et des secours aux malheureux.
Nous , à ses vers touchans où la vertu respire ,
Où de l'humanité , dont il soutient les droits ,
On éprouve le doux empire ,
Nous prêtons , je l'avoue , une trop foible voix ;
Mais sans l'art des acteurs il est bien sûr de plaire ;
Lui-même il embellit nos jeux & nos loisirs ;
Il nous attendrit , nous éclaire ,
Et nous instruit dans nos plaisirs.

RÉPONSE de M. de Voltaire.

Des plaisirs & des arts vous honorez l'asyle ,
Il s'embellit de vos talens :
C'est Sophocle dans son printems ,
Qui couronne de fleurs la vieillesse d'Eschile.

*HOMMAGE à Sa Majesté le Roi de
Dannemarck qui lui a été présenté par
la Muse Limonadiere , le 8 Novembre
1768.*

N'AVOIR que dix-neuf ans , & se voir déjà Roi,
C'est sans doute un grand avantage ;
Mais c'en est un plus grand d'être maître de soi ,
De montrer un génie aussi vaste que sage.
Je naquis sous une autre loi ;
Mais mon Roi si cheri , si réveré par moi ,
Lui-même approuveroit l'hommage
Que je présente devant toi.
Aimable souverain , cœur vraiment héroïque ,
Quel heureux spectacle offres-tu ?
Sur les bords de la Mer Baltique ,
Ton peuple sûr de ta vertu
Et fortuné sous ta conduite ,
A remis dans tes mains un pouvoir sans limite ,
Et pouvant regner en sultan ,
Ou comme le rival de Pierre ,
O Christian , ton cœur préfère ,
De gouverner comme Trajan.



*HOMMAGE de ma fille , âgée
de dix ans.*

O V O U S , l'un des plus jeunes Rois ,
Vous venez orner ce rivage ;
Agréez que ma foible voix ,
De ma mere aujourd'hui vous repete l'hommage,
A votre bonté j'ai des droits
Par mon respect & par mon âge.

Par la Muse Limonadiere.

*AU Roi de Dannemarck sur son voyage
à Paris en 1768.*

C H R I S T I A N , prince aimable , au printems de
ton âge ,
Eh , quoi ! tu peux quitter trône , épouse & sujets ?
Oui , tu vas , embrassant les plus nobles projets ,
Du grand art de regner faire l'apprentissage.
C'est ainsi qu'autrefois un monarque (1) du Nord,
Ce héros , dont la main a fondé son empire ,
Dont le puissant génie a sçu fixer le sort
Heureux dans ses états , voyagea pour s'instruire.
Il vint en France ; alors un héros (2) comme lui

(1) Pierre Premier.

(2) Philippe , régent du royaume.

De l'empire des lys étoit dépositaire ;
 Ce prince en fut le pere , & la gloire & l'appui ,
 Et quand il termina son illustre carrière ,
 Il avoit sçu former pour l'honneur de la terre
 Le héros (1) que tu viens admirer aujourd'hui.
 LOUIS & CHRISTIAN , monarques magnanimes ,
 L'amitié doit regner sur vos ames sublimes.
 Qu'il est doux pour deux Rois de pouvoir s'estimer !
 Vous vous ressemblez trop pour ne pas vous
 aimer :
 Le ciel vous accorda , dans un jour de clémence ,
 Aux vœux du Dannemarck , aux desirs de la
 France ,
 Il a mis dans vos cœurs la générosité ,
 La foi , la bienfaisance avec l'humanité :
 C'est sur tant de vertus que notre espoir se fonde ,
 Soyez toujours unis pour le bonheur du monde.

*COMPLIMENT à Madame la marquise
 de Talleyrand , le jour de son arrivée
 à Rheims.*

QUE pour moi ce jour est heureux !
 Celle qui donna la naissance

(1) Louis le Bien-Aimé.

72 MERCURE DE FRANCE.

Au sage Talleyrand , enfin par sa présence ,
 Vient de charmer nos cœurs & d'embellir ces lieux.
 Dans peu de ce bas monde , il faudra que je sorte
 En le quittant , au moins , je me dirai : j'ai vu
 Tout-à-la-fois la femme forte
 Et la mere de la Vertu.

De Saulx.

L'EXPLICATION de la premiere énigme du Mercure de Novembre est le *sommeil* ; celle de la seconde est *vin* ; celle de la troisième est *Esprit* ; celle de la quatrième est *corps de baleine* ; le mot du premier logogryphe est *œuf* , dans lequel on trouve *En* , *fou* , *feu* , *ouf* ; le mot du second est *orange* , dans lequel on rencontre *or* , *ange* , *orge* , *an*. Celui du troisième est *imprimeur* , où l'on voit *meri* , *remi* , *ive* , *ire* , *ivre* ; celui du quatrième est *if* & *fi* !

É N I G M E.

Je suis une mere barbare ,
 Dont le seul aspect me détruit ;
 Mais quoiqu'incessamment mon père nous sépare
 A chaque instant , malgré ce sort bizarre ,
 L'un & l'autre me reproduit.

AUTRE.

A U T R E.

DANS les lieux où je suis, par un art fort
plaisant

Je parois, disparois, presque dans le moment.
Hélas ! faire souffrir fut toujours mon partage.
Je vous en veux aussi, sexe aimable & charmant.
Qu'un autre par amour vous marque son hom-
mage ;

Quant à moi, c'est mon goût, je fais votre tour-
ment.

Fuyez-moi ; car je mords, mais je n'ai pas la rage.
Quel destin ! direz-vous, quel malheureux talent !
Ce n'est pas tout ; par fois aussi leste qu'un page,
Pour livrer un assaut, j'approche doucement

D'une belle au gentil corsage :

Soudain on crie, on fait rapage ;

On me poursuit, on dit entre les dents :

Si je te tiens, si je te prends,

C'est fait de toi ! ... Fatale destinée !

Mourir si-tôt ! à peine étois-je née.

A U T R E.

LA pauvreté m'enorgueillit ;

Pauvre je me redresse.

Et quand la fortune me rit,

Opulent je m'abaisse.

D

74 MÉRURE DE FRANCE.

Mes cheveux couvrent mon trésor
 Dans leur verte jeunesse,
 Dès qu'ils deviennent couleur d'or
 Ils tombent de vieillesse;
 Vos ayeux, en vrais étourdis,
 Ont causé leur misère,
 Pour avoir dépouillé jadis
 Mon oncle ou mon grand pere.

A U T R E.

JE ne suis qu'un lambeau, mais cher & précieux,
 Dont souvent on fut orgueilleux,
 On me façonne ou de toile ou d'étoffe.
 Jadis je fus le bien de plus d'un philosophe.
 Maintenant je suis le trésor
 D'un hébreu, d'un soldat, & qui plus est encor,
 D'une nombreuse & sainte hiérarchie,
 D'un pèlerin, d'un matelot,
 Et sur-tout d'un mortel qui pleure & s'humilie
 Pour obtenir le plus sacré dépôt.

*Par M. de Bouffanelle, mestre de comp de
 caval. capit. au Commissaire-général.*

L O G O G R Y P H E.

JE dois mon existence à la commune mere.
 Suis-je bon ou mauvais ? Je ne sçais qu'en penser.

Aux uns j'ai le bonheur de plaire ,
 A d'autres je déplais au point de les blesser.
 Réunir tous les goûts n'est pas petite affaire.
 Je suis pourtant utile ; eh ! qu'importe ici bas
 Qu'on soit utile ou non , dès - lors qu'on ne plaît
 pas !
 On prétend que je nuis à l'art d'une coquette ;
 Je répare ce tort ailleurs qu'à la toilette.
 De mes combinaisons on voit bientôt la fin ;
 Que faire avec trois pieds ? C'est un si petit train ;
 Un mot qu'à tout instant on dit en Allemagne ,
 Aussi commun dans la Basse-Bretagne.
 De plus encore excellent vin ,
 Un des sept tons de la musique ;
 Un prophète en crédit chez le peuple-Perfan.
 Faut-il encor que je m'explique ?
 Une fille d'Atlas , une autre de Laban.

A U T R E.

N'APPROCHEZ point , lecteur , de mon labora-
 toire ;
 Mon ouvrage n'admet ni témoins ni rivaux.
 Si quelque curieux d'une malice noire
 Vient troubler mes travaux ,
 Au moindre mouvement je quitte aussi-tôt prise.
 Pour me garantir de la mort :
 Quand par malheur je suis surprise ,
 Dij

66 MERCURE DE FRANCE.

On me prépare un mauvais sort.
 La nature, dit-on, m'a refusé la vue;
 Je n'en ai pas besoin dans mon petit caveau,
 Où jamais le soleil ne porta son flambeau;
 J'y laboure pourtant sans bœufs & sans charrue...
 Si vous m'ôtez le chef, vous n'aurez que ma peau,
 Ne la méprisez pas, elle est presque aussi fine,

Aussi brillante que l'hermine. . .

Par un retranchement nouveau,
 Si vous me coupez queue & tête;
 Admirez l'heureux changement;
 Je cesse pour lors d'être bête,
 Et je renferme un parlement. . .

Quelqu'un d'un main scélérate
 Voudroit-il m'arracher le cœur,

Au lieu de me venger, je lui donne la pate. . .
 Mes deux pieds & mon chef font un vent peu
 flatteur,

Moins gracieux que le zéphire,

Mais qu'on n'entend jamais sans rire. . .

Chez moi l'on trouve encore un perfide élément
 Deux petites cités du royaume de France,
 L'une de Normandie, & l'autre de Provence. . .
 Un instrument à vis utile au serrurier

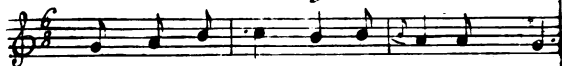
Pour limer le fer ou l'acier. . .

Enfin pour terminer ce bizarre programme,
 Un jésuite fameux donne mon anagramme.

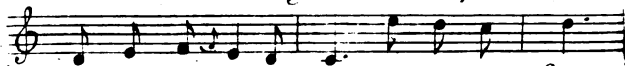
*Par Mlle Germain de Reçay,
 près de Linieres en Berry,*

AIR

De La Meunier de Gentilly



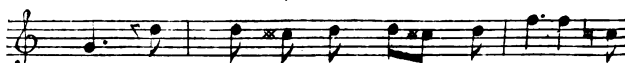
Le maria.ge a ses peines, comme



il a ses a-gré.mens: et quelque fois



dans ses chaînes, on trouve d'heureux mo



... mens; j'en veux passer mon en.vie; je



prends fem.me qui me plaît; C'est peut



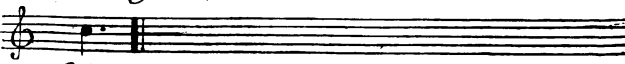
être une fo... lie, c'est peut... être



une fo... lie, mais tout le mon.de



la fait, mais tout le mon.de la



fait.

A U T R E.

SANS usurper les droits de la Divinité ;
 Je fus & je serai de toute éternité ;
 Mais avec un rapport de si grande importance
 Je ne suis cependant qu'un défaut d'existence.
 Lecteur , tu me tiens pour le coup ,
 Avec trop de clarté je sens que je m'explique ;
 Q'importe. Poussons jusqu'au bout.
 J'offre une note de musique
 Qui fait la moitié de mon tout.
 Un mot latin indéclinable
 Forme l'autre partie. En vérité , je croi
 Qu'on se donneroit bien au diable
 Pour tirer , cher lecteur , autre chose de moi.

AIR : *De la Meuniere de Gentilly.*

I.

LE mariage a ses peines
 Comme il a ses agrémens ,
 Et quelquefois dans ses chaînes
 On trouve d'heureux momens ;
 J'en veux passer mon envie ,
 Je prends femme qui me plaît ;

D iij

C'est peut-être une folie ,
Mais tout le monde la fait.

I I.

Je sçais quel sort est le nôtre ,
Et ce qu'on dit des maris ;
Mais je ferai comme un autre
Si par malheur j'y suis pris.
J'en veux , &c.

I I I.

A quoi bon, la nôce faite ,
Y regarder de si près ?
Pour trouver femme parfaite
Il faudroit la faire exprès.
J'en veux , &c.

Les paroles sont de M. Meunier , & la musique
est de M. de la Borde.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Description de la Corse , des mœurs &
coutumes de ses habitans, suivie d'une
relation de la campagne que les troupes
françoises ont fait en l'isle de Corse, en
1739. A Paris, chez Vente, libraire ,
Montagne Ste Genev. in-12. 168 pag.

ON commence par décrire le naufrage

de six compagnies du régiment de Cambresis envoyé en Corse en 1738. La conduite de M. de Beuvrigny les sauva ; on décrit ensuite l'isle de Corse ; on s'arrête sur sa situation, sa division, ses rivières, ses villes, son climat, &c. On entre dans quelques détails sur l'origine du peuple qui habite cette isle. Il est vraisemblable que les Grecs y envoyèrent la première colonie 560 ou 70 ans avant J. C. Les Corfes furent soumis aux Romains à l'exception des Montagnards qui ne le furent jamais entièrement ; les empereurs y releguerent souvent des criminels ; Seneque y passa huit ans entiers. Les Mahometans s'en emparerent dans la suite ; les Chrétiens les en chasserent dans le treizième siècle. L'isle fut soumise aux Génois qui reçurent son premier serment de fidélité en 1289. L'auteur traite des mœurs & des usages des Corfes ; nous ignorons s'il les connoît, il les peint tels que des barbares ; les Sauvages de l'Amérique septentrionale n'offrent pas des coutumes plus grossières, ni plus ridicules. Les Corfes sont devots & superstitieux, bons Catholiques à l'extérieur, & n'ont en effet point d'autre religion que leurs passions & leurs intérêts ; ils observent scrupuleusement

80 MERCURE DE FRANCE.

les abstinences & les jeûnes ; ils se garderoient bien de manger de la viande pendant ces jours , mais ils ne feront aucune difficulté d'assassiner leurs ennemis. Les moines sont en grande vénération parmi eux ; un Corse n'en rencontre point sans se mettre à genoux , pour lui demander sa bénédiction & sa main à baiser ; il se croiroit mal marié s'il ne prenoit une femme de la main d'un moine ; dès qu'un pere a une fille nubile , il prie un religieux de lui chercher un époux ; celui-ci va l'offrir de maison en maison , quand il a trouvé un garçon il le mène chez la fille , ils se touchent dans la main , & le contrat s'écrit sur le champ. Après cette cérémonie l'homme ne peut plus se dédire ; il lui en coûteroit la vie , s'il le faisoit. Pendant le temps de la publication des bans , il va toutes les après-midi ennuyer ou désennuyer sa maîtresse ; il chante devant elle en s'accompagnant sur une guitarre ; les parens , quelques riches qu'ils soient , ne le regalent jamais qu'avec un sceau d'eau fraîche qu'ils mettent au milieu de la chambre pour désalterer le musicien & toute la compagnie. Le jour du mariage il se rend le dernier à l'église , il se retire seul , on lui amène sa

femme ; après une légère collation , il lui fait un signe , la jeune épouse se rend aussi - tôt dans une chambre secrete. Là elle commence à donner des marques de l'obéissance & de la soumission la plus profonde ; elle se deshabilie toute seule ; le mari , sans lui faire le moindre compliment , passe une demie - heure avec elle ; il la quitte , & tout le monde vient la féliciter. Dès le lendemain elle travaille à la terre , coupe du bois , le voiture sur sa tête. Quand un paysan Corse se marie étant veuf , & qu'il épouse une fille , il donne un sequin à chaque garçon du village pour les dédommager du tort qu'il leur fait en leur enlevant cette fille ; si c'est une veuve qui épouse un garçon , elle paye de même les filles de son village. La jalousie des Corfes est bien extraordinaire & bien contraire à leurs préjugés. Ils disent que Dieu , en créant la terre , y jeta douze onces d'honneur ; les femmes Corfes en prirent onze pour leur part ; les autres femmes du monde partagerent la dernière entre-elles. Malgré cela ils les persécutent sans cesse ; ils les battent cruellement , & une femme qui n'est battue que deux fois la semaine , se croit au comble de la félicité , & est enviée de toutes ses voisines.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Quand le mari est fort ombrageux , & qu'il croit que les coups sont une punition médiocre , il prend ce qu'on appelle *la vindetta* ; il tire un coup de fusil sur sa femme dans la campagne , & sans autre compliment va dire au pere & à la mere de faire enterrer leur fille qu'il a tuée en tel endroit ; les parens n'osent murmurer. Quand un homme est mort , toutes ses parentes , & la plûpart des femmes du village , vont le haranguer dans son lit , & lui offrir des alimens ; elles le prennent ensuite & le font sauter sur la couverture pendant une demie heure ; elle vont ensuite consoler la veuve. Misérable , lui disent-elles , il faut que tu te ressouvienes du jour où tu perds un mari si beau & si brave. Elles la décoëffent , lui arrachent les cheveux & la mettent en sang. Si le mort a perdu la vie à la guerre , elles maltraitent davantage la femme ; « Les Cor-
 » ses disent que cette coutume n'est pas
 » si ridicule qu'on se l'imagine , puis-
 » qu'elle oblige les femmes à conserver
 » soigneusement la vie de leurs maris ,
 » crainte d'être assommées après leur
 » mort. Je leur ai aussi entendu dire que
 » la danse sur la couverture avoit aussi
 » sauvé la vie à quantité de leurs compa-
 » triotes qui , étant tombés en lérchargie

DECEMBRE. 1768. 83

» ou en apoplexie, auroient été enterrés
» vifs sans cette bizarre précaution qui
» leur avoit fait reprendre leurs esprits.»
Le deuil des Corfes est très singulier ; il
consiste à garder pendant un an la même
chemise, la même coëffe, à coucher dans
les mêmes draps, à se servir du même
linge, sans le quitter un instant, sans le
faire blanchir ; les parens du mort sont
obligés aussi de porter le deuil en linge
très-sale ; cette brochure est terminée par
la relation de la campagne des troupes
françoises en 1739. Le ton qui regne dans
cet ouvrage fait douter de l'exactitude des
observations ; l'auteur paroît s'être plus
attaché à plaisanter qu'à instruire.

Le Voyageur François ou la connoissance
de l'ancien & du nouveau monde, mis
au jour par M. l'abbé de la Porte. A
Paris, chez Louis Cellor, imprimeur-
libraire, rue Dauphine ; tomes VII &
VIII, in-12 ; prix 3 liv. reliés.

On a rendu compte des premiers
volumes de cet ouvrage à mesure qu'ils
ont paru ; les deux nouveaux que nous an-
nonçons aujourd'hui ont tout le mérite
des précédens. C'est le même plan, la
même marche ; on voyage avec l'auteur,

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

on parcourt les différentes contrées de la terre où il se promène ; on y étudie les mœurs , le caractère & l'histoire des peuples qui les habitent ; on assiste à toutes leurs cérémonies , on voit leurs usages & tout ce que les pays offrent d'intéressant & de curieux ; c'est un cours complet de géographie , & d'histoire politique & naturelle du globe entier.

Le voyageur est arrêté à Casan par une maladie ; le docteur Solnick son médecin , qui avoit accompagné en 1733 M. Gmelin, envoyé par la Czarine pour faire en Sibérie des observations & des recherches sur différentes parties de l'histoire naturelle , lui rend compte de son voyage & le dispense de l'entreprendre. La Sibérie forme une contrée immense , habitée par différens peuples de religions différentes , que les Russes ont envain tenté de convertir ; les moyens qu'ils ont employés auprès de quelques-uns sont sur-tout singuliers. L'archevêque s'étant rendu chez les Tartares qui habitent les bords de la Tchouline , les fit assembler ; quelques-uns vinrent à lui de bonne volonté , d'autres témoignèrent beaucoup de répugnance ; il fallut que les soldats qui accompagnoient le prélat usassent de violence pour les tirer de leurs cabannes. Ceux qui faisoient

quelque difficulté pour recevoir le baptême étoient jettés dans la rivière, & lorsqu'ils revenoient à bord, on leur attachoit une croix au cou, & ils étoient déclarés Chrétiens & légalement baptisés, quoiqu'ils n'eussent pas les premiers principes d'une religion qu'on les forçoit d'embrasser, l'épée à la main. Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les pays qu'il décrit, nous nous arrêterons seulement à quelques-uns des traits qu'il rapporte.

Les Ostiakés ressembloient aux Finlandois; pendant l'été ils vivent au milieu des bois dans des cabannes couvertes d'écorce de bouleau : en hiver ils creusent des fosses dans lesquelles ils habitent. Deux Ostiakés, armés d'un arc, d'une flèche & d'une lance, ne craignent point d'attaquer l'ours le plus vigoureux. Ils lui coupent la tête, la pendent à un arbre & lui rendent des honneurs divins. « Ils courent ensuite » vers son corps & lui font des excuses, » en disant : qui est-ce qui a forgé le fer » qui t'a percé ? Ce sont les mains d'un » Russe. Qui est-ce qui t'a coupé la tête ? » C'est la hache d'un Russe. Qui est-ce » qui t'a dépouillé de ta peau ? C'est le » couteau d'un Russe. En un mot, les » Russes ont fait tout le mal, & pour eux » ils sont innocens de la mort de l'ours.

86 MERCURE DE FRANCE.

» Cette extravagante pratique vient de ce
 » que ces peuples s'imaginent que l'ame
 » de la bête, errant de côté & d'autre, dans
 » les bois, pourroit se venger d'eux à la
 » premiere occasion, s'ils n'avoient eu le
 » soin de lui faire une réparation pour
 » l'avoir obligée de quitter le corps où
 » elle faisoit sa demeure. » Cette opi-
 nion singuliere s'étend plus loin ; quand
 la jalousie trouble l'esprit d'un Ostiake ,
 il coupe du poil de la peau d'un ours , &
 va le porter à celui qu'il soupçonne d'être
 son rival ; si ce dernier est innocent , il
 accepte le poil ; s'il ne l'est pas , il avoue
 le fait , on s'accorde à l'amiable ; le ma-
 ri répudie sa femme que son rival épou-
 se. Aucun n'accepteroit le poil s'il étoit
 coupable ; il craindroit qu'au bout de
 trois jours l'ame de l'ours ne vint le pu-
 nir ; aussi quand l'amant soupçonné con-
 tinue à se bien porter après avoir reçu le
 poil , le jaloux reconnoît qu'il a eu tort ,
 & ne s'occupe qu'à faire oublier son in-
 justice à sa femme.

Il faut lire l'extrait du voyage du doc-
 teur Solnick à la nouvelle Zemble ; les
 fatigues qu'il essuya , les combats qu'il y
 soutint pendant son séjour contre les gla-
 çons & les ours sont incroyables ; ce mor-
 ceau est rempli d'intérêt ; l'auteur vient

ensuite à la Russie ; il en donne d'abord une histoire précise jusqu'à Pierre le Grand. Cet empire fut gouverné tantôt par des princes lâches, tantôt par de bons rois, quelquefois par des tyrans ; un de ces derniers, qui se rendit le plus célèbre par ses cruautés, fut un Basilowitz. Ayant soupçonné d'infidélité les habitans de Novogrod, il en fit jetter en un seul jour plus de trois mille dans le Volga. L'archevêque qui avoit échappé à la fureur des soldats, voulant flatter le tyran, lui donna un festin dans son palais. « Pen-
 » dant le dîner le monarque envoya pil-
 » ler le riche temple de Sainte Sophie &
 » tous les trésors des autres églises ; puis
 » se tournant du côté de l'archevêque, il
 » lui dit : comme il ne vous reste plus de
 » bien, vous n'avez d'autre parti à pren-
 » dre qu'à quitter votre habit qui ne peut
 » que vous être à charge. Je vais vous
 » faire donner une musette & un ours
 » que vous ferez danser pour de l'argent ;
 » je veux de plus que vous vous ma-
 » riez, que tous vos ecclésiastiques soient
 » de la nôce, & que chacun d'eux vous
 » fasse un présent. En effet, il n'y en eût
 » pas un qui n'apportât ce qu'il avoit pu
 » sauver, croyant que le pauvre archevê-

88 MERCURE DE FRANCE.

» que qu'ils aimoient en profiteroit. Mais
 » le tyran prit tout l'argent , & ayant fait
 » amener une vieille cavale , il dit au
 » prélat : voilà ta femme ; va à Mos-
 » cou , où je te ferai recevoir au nom-
 » bre des joueurs de violon , afin que
 » tu apprennes à faire danser l'ours. L'ar-
 » chevêque fut contraint d'obéir , &
 » dès qu'il fut monté sur la bête , on lui
 » lia les jambes sous le ventre du cheval ;
 » le Czar lui fit pendre au cou des instru-
 » mens de musique , & lui ordonna de
 » jouer du flageolet. Le pontife en fut
 » quitte pour cette comédie ; mais les au-
 » très ecclésiastiques furent poussés dans
 » la rivière à coups de piques & de halle-
 » bardes. »

L'auteur entre ensuite dans des détails
 sur les mœurs des Russes ; il y a long-
 temps qu'on a dit que les femmes aiment
 à être battues ; cette façon de penser ne
 paroît pas être si générale ; on raconte à
 ce sujet l'histoire de cette femme qui ,
 pour se venger de son mari , alla déclarer
 à un ancien Czar qu'il avoit un remède
 infailible pour la goutte ; on le fit venir.
 Cet homme étonné , eut beau protester
 qu'on le prenoit pour un autre , on le fit
 convenir à coups de fouet qu'il avoit un

secret merveilleux ; il fit ce qu'on vou-
 lut ; il réussit & fut encore fouetté pour
 avoir refusé de l'employer d'abord. On
 racontoit cette histoire en Russie vingt
 ans avant que Moliere fît sa comédie du
Médecin malgré lui ; l'auteur ne croit pas
 que le comique françois ait tiré son sujet
 des Russes ; il rapporte un vieux conte
 qu'il a lu dans un manuscrit du treizième
 siècle. Il est intitulé , *Vilain mire* , qui
 signifie en vieux langage , *Médecin de*
campagne. « Un laboureur riche , mais
 » avare , pressé par ses amis de se marier ,
 » se détermina enfin à épouser la fille
 » d'un pauvre gentilhomme. Craignant
 » ensuite que tandis qu'il sera à la char-
 » rue , sa femme , qui n'est point accou-
 » tumée au travail , ne s'amuse avec des
 » amans , il imagine un expédient singu-
 » lier pour s'assurer de sa fidélité ; c'est de
 » la bien battre le matin en se levant afin
 » que pleurant le reste du jour , elle ne
 » trouve personne qui ose , dans son af-
 » fliction , lui parler d'amour & la detour-
 » ner de son devoir. Le soir en revenant
 » des champs , il lui demandera pardon ;
 » il la caressera ; elle oubliera tout , &
 » chaque jour il recommencera le même
 » train. Le premier jour la chose arriva
 » comme il l'avoit prévue ; mais ayant

„renouvelé la même scène le lende-
 „main, sa femme se disoit à elle-mê-
 „me dans sa douleur : il faut que mon
 „mari n'ait jamais été battu ; car s'il sça-
 „voit le mal que font les coups, il ne
 „m'en auroit assurément pas tant don-
 „né. Tandis qu'elle se plaignoit de la
 „forte, elle vit venir deux couriers de
 „cour, montés chacun sur un cheval
 „blanc ; ils la saluerent & lui demande-
 „rent à dîner, ce qu'elle leur accorda
 „avec plaisir. Elle apprit d'eux que la
 „fille du Roi étant malade d'une arrête
 „de poisson qui lui étoit restée au gosier,
 „ils alloient lui chercher un médecin.
 „Vous sçavez, Madame, le reste de
 „l'histoire ; le laboureur proteste qu'il
 „ne sçait pas un mot de médecine ; on
 „lui donne des coups de baton, il con-
 „vient qu'il s'est trompé ; on le mene au
 „Roi ; il imagine de faire rire la prin-
 „cesse, afin que l'effort qu'elle fera en
 „riant lui fasse rendre son arrête ; cet ex-
 „pédient lui réussit & lui donna la répu-
 „tation d'un grand médecin. » L'auteur
 revient aux usages russes ; celui de battre
 les femmes n'existe plus, mais il y en a
 quelques autres qui devroient être abolis.
 Telle est sur-tout l'indécence des bains.
 « Les bains publics à Moscow sont pres-

» que tous bâtis sur le bord de la riviere ,
 » chauffés par des poëles à un degré in-
 » supportable. Ici, comme dans toute la
 » Russie, les hommes & les femmes y
 » entrent pêle-mêle ; & ce mélange, par
 » la grande habitude qu'ils ont de se voir
 » nus, paroît ne faire sur eux aucune
 » impression. Il y a quelques jours que
 » pour voir passer un enterrement, toutes
 » les femmes sortirent du bain, & vin-
 » rent s'appuyer contre les palissades qui
 » environnent l'enclos. Les planches, à
 » moitié pourries, plierent sous le poids
 » de la multitude, & laisserent voir plus
 » de cent femmes toutes nues, renversées
 » les unes sur les autres. Ce spectacle qui
 » auroit attiré tout Paris ne sembla pas
 » avoir troublé l'enterrement. »

Le culte des Russes pour Saint Nicolas
 tient presque de l'idolâtrie ; chacun a une
 petite figure de ce saint ; quand il en est
 las, il va la porter à l'ouvrier & la troque
 contre une neuve, moyennant quelque
 retour ; ce marché se fait par signes & sans
 parler ; le vendeur repousse l'acheteur
 sans dire un seul mot jusqu'à ce qu'il soit
 content du prix qu'on lui offre. Ce com-
 merce s'appelle *échange* ; les mots *de vente*
 & *d'achat* ne leur semblent pas assez res-

pectueux. Autrefois chacun portoit son St Nicolas dans l'église; les gens riches l'or-
noient de ce qu'ils avoient de plus pré-
cieux, & ne pouvoient plus le reprendre.
Une femme ayant donné au sien une gar-
niture de pierreries, & étant tombée dans
la misère, pria son saint de lui permettre
de reprendre quelques diamans; elle prit
son silence pour un consentement : un
prêtre qui l'apperçut cria au sacrilège; on
l'arrêta & on lui coupa la main. Ajour-
d'hui l'on est moins sévère; on peut parer
& dépouiller son saint à sa volonté. Ces
images avoient autrefois le don des mi-
racles; mais elles ne l'ont plus depuis que
le feu Czar leur défendit d'en faire. « Les
» prêtres inspirent tant de confiance en
» ces effigies, que le peuple n'a recours
» qu'à elles dans ses malheurs. Un habi-
» tant de Moscow, ayant le feu dans sa
» maison, présenta son St Nicolas devant
» les flammes, & le pria d'en arrêter le
» progrès. Comme le feu continuoit, il y
» jeta son image & lui dit : Puisque tu
» ne veux pas me secourir, tite-toi d'af-
» faire comme tu pourras. »

Pierre le Grand, dans ses reformes,
n'oublia pas les moines; il avoit d'abord
ordonné qu'on n'entreroit dans aucun or-

dre avant cinquante ans ; mais comme c'est parmi les religieux qu'on prend les évêques , il seroit difficile de former à cet âge un Russe à l'épiscopat ; il fut donc statué qu'on pourroit s'engager dans l'état monastique à 30 ans , mais jamais au-dessous , encore y mit-on bien des restrictions ; défense aux militaires , aux cultivateurs , à quiconque est au service de l'état de se soustraire à la société pour prendre ce parti. Pour les femmes elles ne peuvent s'engager qu'à cinquante ans , & jusques-là elles sont libres de se marier. « Loin de » les retenir , comme parmi nous , dans » une affreuse captivité , on les exhorte » au contraire à ne pas ensevelir des générations nombreuses dont elles peuvent être meres. Les autres articles de l'ordonnance de l'empereur portent que » la principale occupation des moines » doit être de servir les pauvres ; que les » soldats invalides seront repartis dans les » couvens ; qu'il y aura des religieux préposés pour avoir soin d'eux ; que les » plus robustes cultiveront les terres appartenantes au monastere. Il prescrit la même chose dans les maisons de filles ; » les plus fortes auront soin des jardins ; » les autres serviront les filles & les femmes malades qu'on y apportera des en-

» viron du couvent. Il entre dans les
 » détails de ces différens services; il des-
 » tine quelques monasteres de l'un & de
 » l'autre sexe à recevoir les orphelins &
 » à les élever; & il semble, a dit quel-
 » qu'un, en lisant cette ordonnance,
 » qu'elle soit à la fois l'ouvrage d'un mi-
 » nistre d'état & d'un pere de l'église. »

Au sortir de la Russie le voyageur pénétre dans la Laponie; il parcourt successivement la Laponie Suédoise, Moscovite & Danoise; il se rend ensuite dans la Norwege, d'où il passe en Islande, & de-là dans le Groenland, & s'embarque de ce dernier pays pour l'Amérique Septentrionale; ce qui lui fournit l'occasion de parler de la baye d'Hudson, & des peuples qui se trouvent sur ce passage. La premiere partie de l'Amérique où il aborde est l'isle de Terre-Neuve; il passe dans quelques isles voisines, décrit l'Acadie, & se dispose à partir pour le Canada. Cet ouvrage réunit l'utilité & l'agrément; l'intérêt dont il est rempli ne peut qu'en faire désirer promptement la suite.

Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé, premier prince du sang, surnommé le Grand: ornée de plans, de sièges & de batailles; par

DECEMBRE. 1768. 95
M. Deformeaux. A Paris, chez De-
saint, rue du Foin-Saint-Jacques, in-
12. quatre vol.

Cette histoire du Grand Condé jouit de la réputation la plus juste & la mieux méritée : les volumes qui la composent ont paru successivement ; on a été obligé de faire une seconde édition des premiers, dans lesquels l'auteur a fait des changemens & des augmentations qui ajoutent encore au mérite de l'ouvrage. Nous nous empressons de l'annoncer ; on a déjà rendu compte des trois premiers volumes ; le dernier n'offre pas moins d'intérêt ; il commence à l'année 1654. Condé étoit retiré dans les Pays-Bas ; il servoit l'Espagne contre sa patrie ; mais la jalousie des généraux Espagnols ne lui permettoit pas d'employer contre son roi ces grands talens qui avoient fait longtemps la gloire de la France, & qui pouvoient lui être funestes ; à la nouvelle du siège de Stenai, il propose celui d'Arras ; on l'entreprend, mais on ne veut pas suivre ses conseils ; Turenne arrive ; il examine les lignes qu'il veut attaquer, les trouve impénétrables du côté où commande le prince ; deux jours après il s'avance vers le côté des Italiens ; ceux qui

l'accompagnent le prient de ne pas s'exposer. « Mais Turenne qui connoissoit le » caractere des Espagnols , l'ordre & la » discipline de leurs armées , à la tête » desquelles il n'avoit éprouvé que des » défaites & des contradictions , leur ré- » pondit qu'il se seroit bien donné de gar- » de de se montrer ainsi devant Mgr le » prince , mais qu'il étoit bien sûr que » Solis n'oseroit rien entreprendre de son » chef , qu'il donneroit avis de sa démar- » che au comte de Fuenfaldagne ; que » celui-ci iroit prendre les ordres de l'ar- » chiduc ; que l'archiduc enverroit prier » le prince de Condé de se trouver au » conseil ; que cependant il auroit le » temps de reconnoître les lignes & de » rentrer dans son camp avant que le con- » seil eut achevé de délibérer. Tout se » passa en effet avec les mêmes formali- » tés & la même lenteur que l'avoit pré- » vu le vicomte. » Les lignes furent for- » cées malgré les efforts de Condé ; il n'es- » fuya que des désagrémens au service es- » pagnol. Lorsque Christine passa à Bruxel- » les , elle rendit de grands honneurs à » l'archiduc ; on l'engagea à n'en pas accor- » der autant au prince qui ne voulut pas la » voir ; il céda cependant à sa curiosité ; il » se

se glissa dans son appartement, mêlé dans la foule des courtisans ; elle le reconnut, & poussa un cri. Condé fuit ; elle le suit jusqu'à la porte ; il se tourne vers elle, lui dit : *tout ou rien, Madame, & disparaît.*

Le prince ne fut pas plus content de don Juan & du marquis de Caracene qui succéderent au commandement des troupes espagnoles. L'urenne assiégeoit Saint-Venant ; il s'agissoit d'intercepter ses convois ; il en étoit parti un de Bethune composé de cinq cens chariots ; Condé presse don Juan de décamper de Calonne à la pointe du jour ; on ne décampa qu'à midi ; le convoi paroît ; le duc d'Yorck l'apperçoit ; il court au prince de Lignes & l'exhorte à fondre sur l'ennemi. *Je m'en garderai bien*, reprend celui-ci ; *il iroit de ma tête, si j'osois engager une action sans avoir reçu l'ordre de don Juan.* On envoie aux deux généraux ; étendus dans leurs carosses, ils faisoient tranquillement la sieste ; les domestiques qui les entouroient, chargés d'écarter le bruit qui pourroit troubler leur repos, n'osent prendre sur eux de les réveiller ; le convoi passe ; ils l'apprennent sans regret. Le duc d'Yorck, étonné de cette mollesse, ne put s'empêcher d'en parler à Condé ;

E

Ah ! dit le prince , vous ne connoissez pas les Espagnols ; pour voir des fautes à la guerre , c'est avec eux qu'il faut la faire.

Condé ne fut pas mieux écouté à la fameuse bataille des Dunes ; la confiance du général Espagnol ne lui permit pas de suivre les conseils du prince ; aussi dit-il au jeune Stuard , *avez-vous été à quelque bataille ? Non* , répondit le prince. *Eh bien* , reprit Condé , *vous en allez voir perdre une d'ici à une demi - heure.*

La paix restitua enfin ce grand homme à la nation & à son Roi , à qui il rendit les plus grands services ; l'âge le força de les suspendre ; il se retira à Chantilli ; il ne fut pas moins grand dans sa vie privée qu'il l'avoit été à la tête des armées. Il mourut avec la fermeté d'un héros & la résignation d'un Chrétien. Son curé étonné , ne put s'empêcher de lui dire : *Monseigneur , vous nous offrez un spectacle dont nous sçaurons bien profiter pour instruire le peuple & les grands.* Condé répondit : *Ce que je fais n'est pas pour les hommes , c'est pour Dieu & mon salut.*

Le portrait que l'auteur fait de ce prince est très intéressant ; il y joint des anecdotes qui rendent ses traits plus vifs ; Condé avoit été dans sa jeunesse inégal , brusque , impatient , chagrin & fier. Dans

la suite il fut quelquefois sujet à des saillies offensantes, mais il ne tarδοit pas à en rougir & à les réparer. « Un jour qu'il » avoit piqué, par des propos très-vifs, » le comte de Palluau, depuis le maréchal de Clairambaut, le voyant triste & morne il s'approcha de lui : *Palluau*, lui dit-il, *attache-moi, je te prie, ma casaque*. Le comte qui connoissoit son caractère, lui répondit : *je vous entends, vous voudriez bien vous reconcilier avec moi*. Condé éclata de rire & l'embrassa tendrement. » Il est resté quelques reparties de ce prince qui font regretter qu'on n'en ait pas conservé un plus grand nombre. Il étoit allé entendre le pere Bourdaloue avec la duchesse de Longueville. La duchesse s'endormit en attendant le sermon. Dès que l'orateur parut : *Alerte, ma sœur, alerte*, cria Condé, *voilà l'ennemi*. « Le prince, étant » tombé malade en route, envoya chercher un chirurgien de village pour lui » tirer du sang; *Ne trembles-tu pas de me saigner*, lui dit-il? *Ma foi, Monseigneur*, lui dit le disciple de St Côme, *c'est à votre altesse à trembler*. La fermeté de cet homme fut agréable au prince qui l'établit avantageusement » dans ses terres. » Nous terminerons cet

extrait par cet article. « La galerie de
 » Chantilli, ouvrage du duc d'Enguien,
 » offre un morceau qu'on ne peut passer
 » sous silence. Le duc faisant peindre
 » l'histoire de son pere, ne pouvoit con-
 » sentir à laisser ensevelir dans l'oubli les
 » grandes actions qu'il avoit faites à la
 » tête des armées espagnoles. D'un autre
 » côté, il n'osoit exposer aux yeux de
 » toute la France des exploits dont Con-
 » dé avoit rougi le premier. Le peintre
 » n'imaginoit rien qui conciliât les scrupu-
 » les d'Enguien & ses desirs. Le duc vint à
 » son secours & lui fournit l'idée la plus
 » noble & la plus heureuse ; on voit la
 » muse de l'histoire qui arrache des feuil-
 » lets d'un livre qu'elle tient entre ses
 » mains ; on lit sur les feuillets : *Secours*
 » *de Cambray*, *secours de Valenciennes*,
 » *retraite de devant Arras*. Au milieu du
 » tableau, Condé paroît debout, faisant
 » tous ses efforts pour imposer silence à
 » la Renommée qui, la trompette à la
 » bouche, publie ses autres exploits con-
 » tre la France. Ce morceau excite l'ad-
 » miration de tous les connoisseurs. »
 Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous
 avons dit déjà de cet ouvrage, en parlant
 des premiers volumes ; il seroit à souhai-
 ter que toutes les histoires des grands

DECEMBRE. 1768. 101
hommes fussent exécutées comme celle-
ci.

Histoire de France, depuis l'établissement
de la monarchie jusqu'au regne de
Louis XIV, par M. Garnier, profes-
seur royal & de l'académie royale des
inscriptions & belles-lettres. A Paris,
chez Saillant, rue St. Jean de Beau-
vais, & Desaint, rue du Foin, tomes
19 & 20, in-12.

Le nouveau continuateur de cet ouvra-
ge en soutient la réputation. La fin de la
vie de Louis XI, se trouve dans le 19e vo-
lume; ce Prince redoutoit la mort: accou-
tumé à la dissimulation, il vouloit en im-
poser à ses sujets sur l'état où il se trou-
voit, il avoit été toujours extrêmement
négligé dans ses habits, il avoit même
poussé l'indifférence à cet égard jusqu'à
l'indécence; une vieille chronique a dit:
*& devez sçavoir que ce Roi étoit plus garni
de sens que de bonne vêtue.* Affoibli par l'â-
ge & par les maladies, il tâchoit sur la
fin de ses jours de cacher sa maigreur &
sa caducité sous des habits magnifiques;
il commanda un mausolée de bronze doré
qu'il voulut qu'on lui érigeât dans l'église
de Notre-Dame de Cleri; il ordonna

E iij

qu'on l'y représentât tel qu'il étoit à la fleur de l'âge, d'après un de ses portraits qu'il envoya au sculpteur; il ne prit sur ce monument, ni sceptre, ni couronne, ni rien qui pût le faire distinguer d'un simple chevalier. Mais il apporta l'attention la plus scrupuleuse à dérober à la postérité les ravages que la maladie avoit faits sur son visage; il recommanda surtout qu'on se gardât bien de le représenter chauve, comme il l'étoit devenu. Ce prince cruel, jaloux de son autorité, souffroit sans murmure les manquemens de Jacques Cottier son médecin, qui abusoit de l'ascendant qu'il avoit sur son esprit. » Cet homme, dit Commynes, » étoit si très-rude, que l'on ne diroit » point à un valet les outrageuses & rudes paroles qu'il lui disoit (au Roi); » & si le craignoit tant ledit seigneur, » qu'il ne l'eût osé envoyer hors d'avec » lui, & si s'en plaignoit à ceux à qui il » en parloit; mais il ne l'eût osé changer » comme il faisoit tous autres serviteurs; » parce que ledit médecin lui disoit audacieusement ces mots *je sçais bien qu'un* » *matin vous m'enverrez comme vous faites d'autres, mais par la...* (un serment » qu'il juroit) *vous ne vivrez pas huit*

» *jours.* » Cette menace faisoit toujours son effet sur ce prince foible. Sa défiance augmentoit avec l'âge ; il s'enferma dans le château du Plessis-les-Tours , autour duquel il avoit fait creuser un fossé large & profond , sur lequel on avoit jetté des ponts-levis qui ne s'abaissoient qu'à une certaine heure. Outre le fossé , il fit planter une barrière de gros treillages de fer , & garnir les murs de longue broches garnies de pointes. Quatre cens archers veilloient jour & nuit autour de cette enceinte , avec ordre de tirer sur tous ceux qui approcheroient sans se faire connoître ; 18 mille chausses-trapes répandues dans la campagne en défendoient l'accès à la cavalerie. Au dedans de la cour étoient de grosses chaînes de fer attachées à des boulets , où l'on enchaînoit des malheureux pour des causes assez légères ; on les appelloit *les fillettes du Roi*. Au-dehors étoient des gibets , où le prévôt Tristan , son terrible compere , faisoit suspendre sans forme de procès les victimes des soupçons & des vengeances du monarque. Personne ne logeoit dans le château , excepté cinq ou six officiers chargés de l'exécution publique , & qui ayant à craindre les supplices après la mort de Louis , étoient intéressés à conserver sa vie ; les princes du

sang, les filles du Roi n'y entroient ja-
 mais sans être mandés. *On faisoit sur lui de*
terribles & merveilleuses médecines, dit une
 ancienne chronique; on prétend qu'on
 saignoit beaucoup d'enfans dont on lui
 faisoit boire le sang, pour corriger l'â-
 creté du sien. On cherchoit aussi des re-
 mèdes contre la tristesse & l'ennui dont
 il étoit dévoré ». Tant que sa santé le lui
 » avoit permis, il avoit fait de la chasse
 » son délassement principal, & même
 » unique. Pour lui en retracer du moins
 » une image, on jettoit dans sa chambre
 » de gros rats, sur lesquels on lâchoit des
 » chats. Comme ce spectacle ne pouvoit
 » l'amuser long-temps on en imagina un
 » plus doux & plus convenable à sa si-
 » tuation; on rassembla les bergers & les
 » bergeres du Poitou; on les partagea
 » en plusieurs bandes; les uns jouoient
 » de leurs instrumens champêtres; les au-
 » tres chantoient & dansoient dans la
 » prairie. Louis tantôt aux fenêtres de son
 » appartement, & tantôt se promenant
 » dans une galerie, voyoit & tâchoit de
 » partager ces plaisirs vrais & innocens;
 » mais s'il venoit à s'appercevoir que
 » quelqu'un le regardât, il se retiroit
 » promptement & n'osoit plus paroître ».
 Comme les remèdes humains ne pou-

DECEMBRE. 1768. 103

voient rien, il en chercha de furnaturels, il acheta à grand prix des reliques; il demanda au pape *le corporal sur lequel chantoit monseigneur S. Pierre*, dit Commines; il céda pour l'avoir les comtés de Valence & de Die. Bajazet, empereur des Turcs, instruit de son gout pour les reliques lui envoya une liste de toutes celles qui se trouvoient encore dans la Grece, en les lui offrant s'il vouloit lui remettre Zizim son frere, alors réfugié en France. Louis eut horreur de cette proposition. » Arrêtons un moment nos regards sur le château du Plessis-les-Tours; » il présente un tableau effrayant de la » misere humaine. Au loin des gibets & » des carcans où sont attachés un grand » nombre de malheureux; des bergers & » des bergeres qui chantent au son des » instrumens; les cabanes voisines, changées en prisons qui retentissent jour & » nuit de cris & de gémissemens; des » moines, des hermites & des religieuses » levant les yeux au ciel & récitant des » prieres; des soldats armés portant de » tous côtés des regards inquiets & menaçans; dans l'intérieur du château, de » pâles confidens d'un maître implacable » dans sa colere, prisonniers avec lui, & » qui chargés de l'exécration publique at-

Ev

» tendoient avec effroi le moment où la
 » liberté leur seroit rendue ; un monarque
 » consumé par la maladie & rongé d'en-
 » nui , tremblant à la voix d'un médecin
 » insolent , obligé de dévorer ses chagrins
 » en silence , cachant son horrible mai-
 » greur sous des vêtemens superbes , cou-
 » vert de reliques de la tête aux pieds , &
 » pour me servir de l'expression de Meze-
 » rai , regardant tous ceux qui l'appro-
 » chent comme des archers de la mort ».

Charles VIII succéda à ce prince il étoit
 encore jeune ; Anne de France sa sœur ,
 femme de Pierre de Bourbon, sire de Beau-
 jeu , avoit été nommée régente. Le duc
 d'Orléans & le duc de Bourbon préten-
 doient au gouvernement du royaume pen-
 dant la minorité ; on convoqua les états.
 L'autorité resta entre les mains d'Anne de
 Beaujeu ; les princes furent du conseil qui
 fut établi ; les troubles ne manquèrent
 pas de désolez la France ; elle voulut faire
 valoir ses droits sur la Bretagne dont le
 duc n'avoit que des filles ; les princes pro-
 fitèrent de cette circonstance. Dunois qui
 descendoit du célèbre Dunois qui se dis-
 tingua du temps de Charles VII , s'em-
 para de l'esprit du duc d'Orléans & le
 poussa à la revolte ; ce prince étoit beau ;
 il avoit épousé Jeanne fille de Louis XI

que la nature avoit maltraitée; il vifit au duché de Bretagne; il ne regarda pas le divorce avec Jeanne comme une chofe difficile; il trouva le fecret de plaire à Anne de Bretagne. La France demanda les princes qui s'étoient réfugiés auprès du duc; on fe mit en campagne; les progrès qu'on fit en Bretagne, réduifirent ce fouverain à de dures extrémités; il imploroit le fecours des Anglois & celui de Maximilien; le roi d'Angleterre étoit intéreffé à empêcher le mariage du duc d'Orléans avec la princesfe Anne; Maximilien étoit occupé dans les Pays-Bas toujours révoltés contre lui; il les avoit fousmis plufieurs fois, & les François avoient toujours renouvelé les troubles. Parmi ceux qui les avoient fervis avec le plus de zèle, on comptoit Rym & Ouraden. Les Gantois les condamnerent à mort.

» Guillaume Rym qui avoit long-temps
 » gouverné les Flamands avec une auto-
 » rité plus abfolue que n'en eurent jamais
 » leurs légitimes fouverains, voulut faire
 » un dernier effai de cette éloquence po-
 » pulaire & féditieufe qui l'avoit fi bien
 » fervi jufqu'alors; il repréfenta au peu-
 » ple les fervices qu'il avoit rendus à la
 » patrie, les juftes motifs qu'il avoit eus
 » de détefter Maximilien, le danger où

E vj

» la ville alloit se trouver exposée, & l'o-
 » bligation où étoient tous les citoyens
 » de s'armer promptement pour la dé-
 » fense de la liberté. Comme tout le mon-
 » de gardoit le silence, *ou je suis deve-*
 » *venu sourd*, dit-il, *ou personne ne ré-*
 » *pond*. Ensuite jettant sur l'assemblée un
 » regard d'indignation & de mépris, il
 » présenta sa tête au bourreau ». Maxi-
 milien n'obtint que des triomphes de peu
 de durée; il fut arrêté par ses sujets qui
 le relacherent de crainte de voir tomber
 sur eux les forces de l'Allemagne; il ne
 put servir le duc de Bretagne; Charles
 VIII avoit obtenu les plus grands succès,
 il avoit repris les princes qui étoient ses
 prisonniers. Anne de Bretagne n'espérant
 plus de revoir le duc d'Orléans, offre sa
 main & son duché à Maximilien qui avoit
 été élu roi des Romains; ce mariage se
 célébra secrètement par un envoyé qui
 pour en assurer mieux la validité mit une
 jambe nue dans la couche nuptiale: cé-
 rémonie bizarre qui fit rire aux dépens
 de Maximilien quand elle fut divulguée.
 Dès qu'on scut ce mariage on le fit dé-
 clarer invalide en France; on travailla à
 en empêcher la consommation. Maxi-
 milien ne pouvoit joindre son épouse; il
 avoit obtenu des troupes, il manquoit

d'argent ; il s'adressa à l'empereur , son pere. « Mon fils , lui répondit l'avare Frédéric, vous avez épousé sans rien déboursé une princesse beaucoup plus riche que celle que vous recherchez ; il ne faut pas acheter si cher une seconde femme ; prenez patience ; Dieu & votre bon Ange vous aideront ». Maximilien fut mal servi ; Charles VIII épousa Anne de Breragne ; & quitta la fille de ce prince à laquelle il avoit été fiancé ; le roi des Romains outré de ce double affront s'en vangea par des injures ; il tâchoit de soulever toutes les cours contre le roi de France qu'il peignoit comme un ravisseur ; il attestoit la sainteté du mariage qu'il avoit contracté précédemment avec cette princesse ; les Suisses auxquels il s'adressa , lui répondirent avec leur bon sens ordinaire qu'ils étoient peu au fait de ce qui concernoit le mariage des rois , qu'ils laissoient au saint siége le droit de décider , si le roi de France avoit encouru les censures ecclésiastiques : *si le saint pere, ajoutèrent-ils, met la France en interdit, & si le corps Germanique entier arme contre le royaume, nous fournirons notre contingent ; sinon nous resterons tranquilles, sans trop nous em-*

» *barrasser de ce qui se passe en Bretagne* ». La conquête de la Bretagne enflamma le courage de Charles, il médita celle de Naples & de l'Empire de Constantinople. Ce Prince avoit été élevé dans une ignorance absolue, son père craignant d'épuiser un tempérament frêle & délicat avoit défendu qu'on l'appliquât à aucune étude sérieuse ; il avoit sur-tout retranché de son éducation celle de la langue latine ; il ne vouloit point que le prince apprît d'autre latin que la maxime suivante : *qui nescit dissimulare, nescit regnare* ; ses intentions avoient été fidèlement suivies ; Charles VIII, en montant sur le trône, ne savoit ni lire, ni écrire. Il prit des maîtres pour s'instruire ; né avec du courage, il avoit lu les commentaires de César & la vie de Charlemagne qu'il s'étoit fait traduire ; ces deux hommes étoient ses héros ; il vouloit les imiter ; mais il n'avoit ni l'étendue de génie nécessaire pour combiner un plan, ni cette supériorité de lumières qui enchaîne la fortune, ni cette fermeté d'ame, qui, constante dans ses projets, triomphe des plus grands obstacles. Il porta ses armes en Italie ; on fait quels furent d'abord ses succès, quelle en fut la suite. A son retour

en France , il s'occupa à des bâtimens ; ceux qu'il avoit vus en Italie , lui avoient donné ce goût. Il faisoit construire à Amboise , lieu de sa naissance , le plus superbe édifice qu'on eût encore vu. » Dans » un des voyages qu'il y fit avec toute la » cour , il conduisit la reine dans une ga- » lerie pour voir une partie de paume » qui se faisoit dans les fossés ; cette ga- » lerie étoit un lieu abandonné , le plus » sale & le plus infect du château. Quoi- » que Charles fût de petite taille , la por- » te étoit si basse , qu'il se donna un coup » à la tête en y entrant ; comme il ne sen- » tit point de douleur , on ne prit aucune » précaution contre cet accident. Après » être resté quelque temps en cette gale- » rie , il s'en retournoit avec la reine , » lorsqu'il tomba à la renverse sans con- » noissance & sans mouvement. Toute » personne entroit en ladite galerie , qui » vouloit , & le trouvoit-on couché sur une » pauvre paille dont jamais il ne partit » jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame , & y fut » neuf heures. Trois fois la parole lui re- » vint , & à toutes les fois , il disoit : mon » Dieu , la glorieuse Vierge-Marie , Mgr » S. Claude & Mgr S. Blaise me soient en » aide. Ainsi départit de ce monde , dans » la vingt-huitième année de son âge , si puis-

» *sant & si grand roi , & en si misérable*
 » *lieu , qui tant avoit de belles maisons &*
 » *en faisoit une si belle , & si ne fut à ce*
 » *besoin finer d'une pauvre chambre* ». Les
 enfans de Charles VIII étoient morts ; le
 duc d'Orléans , héritier présomptif de la
 couronne , monta sur le trône sous le
 nom de Louis XII. Le regne de ce prin-
 ce commencera le 21^e volume , les deux
 que nous annonçons sont faits avec au-
 tant de soins que les précédens ; les re-
 cherches & l'exactitude ne laissent rien à
 desirer ; on y développe l'origine de la
 plûpart de nos loix & de nos usages ; &
 c'est ce qui rendra sur-tout cet ouvrage
 précieux.

Histoire de France depuis l'établissement
de la monarchie jusqu'au regne de
Louis XV , à l'usage des jeunes gens
de qualité. A Lyon , chez la veuve
Reguilliat ; & à Paris , chez Gauguery,
rue des Mathurins , 2 vol. in 8°.

L'auteur de ce nouvel abrégé de l'his-
 toire de France , par demandes & par ré-
 ponses , l'a destiné aux jeunes gens de
 qualité ; il peut convenir aussi aux autres ;
 ce n'est pas aux premiers seuls qu'il faut
 inspirer l'amour du devoir & de la pa-

trie; tous les sujets d'un état ont également ce devoir à remplir; pour que cet ouvrage fut principalement propre à ceux auxquels on le destine, il faudroit qu'il leur procurât des lumieres particulieres qui leur sont peut-être plus nécessaires à cause des emplois qu'ils doivent remplir; ils y prendront une idée de la suite des regnes de nos rois & des mœurs générales, mais leurs connoissances ne s'étendront pas plus loin; il leur faudra encore bien des études que celle-ci n'aura point abregées, pour apprendre tout ce qu'ils doivent sçavoir; cette histoire commence à l'établissement de la monarchie, & finit au dernier traité de paix en 1763.

Pensées de Senèque recueillies par M. Angliviel de la Beaumelle, professeur royal en langue & belles-lettres françoises dans l'université de Copenhague, & traduites en françois pour servir à l'éducation de la jeunesse. A Paris, chez J. Barbou, imprimeur-libraire, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins; in-12, 1768.

M. de la Beaumelle dédie ce recueil à M. l'abbé d'Oliver, que la mort vient de nous enlever; il avoue que les pensées

114 MERCURE DE FRANCE.

de Cicéron traduites par ce sçavant académicien , lui ont donné l'idée de traduire celles de Seneque ; ce dernier auteur , selon lui , est autant au-dessus de Cicéron , en fait de morale , que cet orateur est au-dessus de lui en tout le reste ; la secte des Stoïciens connoissoit mieux les devoirs de l'homme que celle des académiciens à laquelle Cicéron étoit attaché. Il y a longtemps que l'on décrie les écrits de Seneque ; quelques gens de lettres attaquent sa latinité , comme si les modernes étoient en état de juger de la pureté du style d'un auteur ancien ; Quintilien a prononcé contre cet écrivain ; mais que dit-il ?

« Que loin de le blâmer & de le haïr
 » comme on l'en accusoit , il souhaite
 » que les orateurs l'égalent , ou du moins
 » l'approchent ; que les jeunes gens s'attachoient plus à imiter ce qui leur plaisoit dans ses écrits que ce qui devoit leur plaire ; qu'à la vérité Seneque étoit le pere d'un nouveau genre d'éloquence trop chargé d'ornemens , mais que ses défauts étoient rachetés par quantité de grandes beautés ; qu'il joignoit à un génie aisé & abondant de grandes connoissances & de bonnes études ; qu'il a écrit des ouvrages en tout genre , des oraisons , des poëmes , des dialo-

» gues, des lettres, des livres de philo-
 » sophie, à la vérité peu exacts (*sans*
 » *doute en ce qui concerne la physique ;*)
 » mais admirables en ce qui regarde la
 » morale ; qu'on y découvre un ardent en-
 » nemi du vice qu'il combat avec autant
 » de force que de succès ; qu'on y trouve un
 » grand nombre de belles sentences, des
 » graces, de l'urbanité, mais qu'il gâte
 » souvent ses pensées par une manière de
 » s'exprimer d'autant plus dangereuse
 » qu'elle est remplie de fautes agréables ;
 » que ses ouvrages contiennent beaucoup
 » de choses dignes de louange & d'admi-
 » ration, mais qu'il faut faire un choix,
 » & qu'il seroit à souhaiter que Seneque
 » l'eût fait lui-même. » M. de la Beau-
 » melle a fait ce choix que Quintilien de-
 » siroit ; il met la vie de Seneque à la tête
 » du recueil de ses pensées ; il n'est pas
 » exempt de l'enthousiasme qu'on reproche
 » ordinairement aux traducteurs ; il cher-
 » che à le justifier de la plûpart des choses
 » qu'on lui reproche, & paroît plutôt son
 » panégyriste que son historien. Suillius
 » accusoit Seneque d'avarice, & d'em-
 » ployer des maneges honteux pour faire
 » tomber dans ses filets les successions des
 » vieillards qui n'avoient point d'enfans,
 » M. de la Beaumelle trouve cette accusa-

tion calomnieuse; il ne voit pas comment Seneque auroit poussé l'impudence jusqu'à déclamer sans cesse contre un vice dont il étoit atteint. Ce raisonnement ne conclut pas contre un témoignage contemporain, on a vu dans tous les temps des écrivains écrire & se conduire différemment; ces inconséquences ne sont pas rares. Hobbes écrivoit pendant le jour contre l'existence de Dieu & des esprits, & avoit peur la nuit du Diable & des revenans. L'aventure du ministre Adam louant lui-même la force & l'éloquence de son sermon sur la vanité, n'est point une fable; on pourroit citer mille traits de cette espèce qui, de l'histoire, ont passé dans les romans. M. de la Beaumelle lui-même n'a-t-il pas vanté la modération dans les querelles littéraires? Nous ne nous arrêterons pas sur la vie de Seneque que tout le monde connoît, & nous dirons peu de chose du recueil de ses pensées. Le traducteur nous prévient qu'il a pris quelques libertés, & on trouve, en le lisant, qu'il n'étoit guères possible d'en prendre davantage; il rend ordinairement le sens de son auteur, mais souvent il néglige des choses qui lui donnent plus de force & de chaleur; nous en présenterons quelques exemples. *In primâ rerum*

constitutione, quum universa disponderet Deus, etiam nostra vidit, rationemque homini dedit. On traduit ainsi cette phrase, *Le Créateur nous a distingués de ses autres ouvrages en nous donnant la raison.*

La pensée de Seneque a bien plus d'énergie ; M. de la Beaumelle a négligé l'image ; il a gâté l'idée en la rendant avec plus de précision ; dans la phrase suivante il la gâte en l'étendant : *Pars operis sumus & nos.*

« Nous ne faisons pas une des moindres parties de l'univers. » *Cogitavit nos ante natura, quam fecit. Nec tam leve opus sumus, ut illi potuerimus excidere.* « Nous avons été » l'objet des soins de la nature, même avant » que d'exister ; nous étions des créatures » assez importantes pour qu'elle ne nous » perdît pas de vue. » M. de la Beaumelle croit-il avoir rendu le *cogitavit nos natura*, & pense-t-il que *perdre de vue* répond à *excidere*. Il eût mieux valu traduire littéralement, eût-il parlé latin en françois, comme il le craignoit ; Seneque y auroit moins perdu. Nous rapporterons encore ce morceau. Il présente une erreur bien singulière qu'on n'a pas corrigée dans cette nouvelle édition, & qui prouve au moins le peu de soins & d'attention que le traducteur a apportés à son ouvrage. « *Marcum - Antonium, magnū virum &*

118 MERCURE DE FRANCE.

» *ingenii nobilis quæ res alia perdidit , &*
 » *in externos mores ac vitia non Romana*
 » *trajecit , quàm ebrietas , nec minor vino*
 » *Cleopatæ amor ? Hæc illum res hostem*
 » *reipublicæ , hæc hostibus suis imparem*
 » *reddidit , hæc crudelem fecit , quùm ca-*
 » *pita principum civitatis cenantium refer-*
 » *rentur , quùm inter apparatusissimas epulas*
 » *luxusque regales ora ac manus proscrip-*
 » *torum recognosceret , quùm vino gravis ,*
 » *sitiret tamen sanguinem.* N'est - ce pas
 » l'ivresse & plus encore le fol amour de
 » Pompée pour Cléopâtre qui ont perdu
 » ce grand homme , ce héros si célèbre ?
 » Ces vices peu assortis aux mœurs ro-
 » maines le firent l'ennemi de la républi-
 » que , lui ôtèrent la supériorité qu'il
 » avoit sur ses adversaires , & le rendi-
 » rent cruel jusqu'au point de faire ap-
 » porter sur sa table les têtes des premiers
 » citoyens. Dans la chaleur d'un repas
 » somptueux , il se plaisoit à y reconnoî-
 » tre les traits de ceux qu'il avoit prof-
 » crits : excédé de vin , il étoit encore al-
 » téré de sang. » Nous ne parlerons pas
 des défauts de la traduction de ce mor-
 ceau ; nous demanderons seulement pour-
 quoi M. de la Beaumelle a rendu *Marcum-*
Antonium par Pompée ?

Opuscles mathématiques ou mémoires sur différens sujets de géométrie, de mécanique, d'optique, d'astronomie, &c.; par M. d'Alembert, de l'académie françoise, &c. tome V, de plus de 500 pag., divisé en deux parties. A Paris, chez Briasson, libraire, rue St Jacques, à la Science.

«Ce volume, dit M. d'Alembert dans
 » son avertissement, est le cinquième
 » des *Opuscles Mathématiques*, que je
 » publie successivement depuis six à sept
 » années.... Il roule principalement sur
 » deux objets; sur la théorie des fluides,
 » & sur le mouvement des corps célestes
 » dans le systême de la gravitation....

» Dans le premier mémoire de ce vo-
 » lume, je confirme par de nouvelles
 » preuves ce que j'avois déjà démontré
 » ailleurs, qu'il n'est pas vrai, comme
 » l'ont cru de sçavans géomètres, que
 » dans un fluide hétérogene & en équili-
 » bre, les couches de différente densité
 » doivent toujours être de niveau... Je
 » prouve encore, que la loi de l'équili-
 » bre des fluides, donnée & adoptée jus-
 » qu'ici pour générale, ne l'est pas à plu-
 » sieurs égards, & qu'elle a besoin d'être
 » modifiée. Ces réflexions sont terminées

120 MERCURE DE FRANCE

» par de nouvelles recherches sur la figure de la terre, dans lesquelles je démontre, entr'autres choses, qu'un fluide homogène ne peut être en équilibre, s'il n'est de figure sphérique ou elliptique.

» Le mémoire suivant a pour objet de confirmer aussi par de nouvelles preuves, ce que j'avois avancé dans le IV^e mémoire du premier volume de mes *opuscules*, sur l'impossibilité de réduire au calcul, dans un très-grand nombre de cas, les loix du mouvement des fluides. Je donne en même temps des méthodes pour trouver les cas où ce mouvement peut être calculé analytiquement. . . .

» J'examine, dans le troisième mémoire, les loix du mouvement des fluides dans les tuyaux; on y trouvera le développement de quelques paradoxes qui, dans cette matière, ont paru arrêter d'habiles géomètres; je montre aussi le peu d'exactitude de certaines suppositions qu'on croiroit pouvoir se permettre pour déterminer le mouvement dont il s'agit. ; . . & je termine ces observations par des recherches analytiques sur la figure de la veine que le fluide forme en sortant du tuyau.

» Le

» Le quatrième mémoire est entière-
 » ment destiné à l'examen des équations
 » qui représentent, d'après ma théorie,
 » le mouvement des fluides.... J'entre
 » à ce sujet dans plusieurs détails analyti-
 » ques, que les géomètres ne trouveront
 » peut-être pas indignes de leur attention.

» Dans le cinquième mémoire, j'ex-
 » pose un singulier paradoxe, que j'invite
 » les mathématiciens à examiner, & du-
 » quel il résulte, qu'en supposant à un
 » corps solide une certaine figure, ce
 » corps semble ne devoir éprouver au-
 » cune résistance de la part d'un fluide où
 » il sera mû, dans les suppositions même
 » qui paroissent les plus légitimes & les
 » moins précaires, sur la manière dont
 » le fluide agit; je prouve dans un autre
 » article du même mémoire, l'insuffi-
 » sance des équations analytiques pour
 » déterminer la vitesse du son....

» Les recherches sur différens points du
 » système de la gravitation, & principa-
 » lement sur le problème des trois corps,
 » font la principale matière de la seconde
 » partie de ce volume. Dans le premier
 » mémoire de cette seconde partie, je
 » développe une observation importante
 » que je n'avois fait qu'indiquer dans le

122 MERCURE DE FRANCE.

» troisième volume des mémoires de Tur-
» rin , sur la maniere d'intégrer les équations du problème de la précession des
» équinoxes , & sur les attentions , jusqu'ici négligées , qu'il est nécessaire
» d'apporter à cette intégration , pour être
» assuré d'avoir une solution exacte. . . .
» Je discute les solutions que d'habiles
» géometres ont données du problème
» de la précession des équinoxes , & je
» montre la source des méprises où ils
» sont tombés à ce sujet.

» Les quatre mémoires suivans ren-
» ferment des réflexions importantes sur
» la solution du problème des trois corps.
» Je détermine la forme la plus simple
» qu'on puisse donner à l'équation différentielle de l'orbite lunaire ; je cherche
» la maniere la plus commode & la plus
» courte de l'intégrer ; je démontre à cette occasion , si je ne me trompe , que
» feu M. Clairaut , dans sa théorie de la
» Lune , n'a pas fait assez d'attention à la
» double courbure de l'orbite de cette
» planète. . . . Je fais ensuite plusieurs
» observations nouvelles & intéressantes
» sur l'équation du mouvement de l'apogée , & sur la maniere de la résoudre ;
» & je montre combien les méthodes

» d'approximation sont encore imparfai-
 » tes, tant sur cet objet que sur d'autres
 » points essentiels du problème des trois
 » corps, & en particulier de la théorie de
 » la Lune. J'indique des moyens de per-
 » fectionner, par deux ou trois corrections
 » légères, mais essentielles, les tables de
 » M. Mayer, déjà si recommandables par
 » leur commodité & leur exactitude re-
 » connue. J'examine enfin, comment &
 » dans quel cas la gravitation peut pro-
 » duire une altération apparente dans le
 » mouvement moyen des planetes.

» Ce dernier objet me conduit à cher-
 » cher l'effet de la résistance légère que
 » les planetes doivent éprouver dans le
 » fluide très-rare où l'on peut supposer
 » qu'elles nagent. Je donne une formule
 » très-simple, & plus exacte que celles
 » qu'on connoissoit, pour comparer l'ef-
 » fet de la résistance des cometes à celle
 » des planetes; je fais voir comment on
 » peut expliquer, par la résistance de l'é-
 » ther, l'équation séculaire du mouvement
 » moyen de la lune, & je montre en mê-
 » me temps que cette résistance ne peut
 » avoir d'effet sensible sur le mouvement
 » des nœuds & l'inclinaison de cette pla-
 » nete.

» Dans le mémoire suivant, je traite

F ij

» du mouvement des apfides, lorsque la
 » force centrale n'est pas exactement en
 » raison inverse du quarré de la distance ;
 » & cette recherche donne encore lieu à
 » de nouvelles remarques sur l'imperfec-
 » tion des méthodes d'approximation
 » connues, pour résoudre ces sortes de
 » questions. Je détermine ensuite le mou-
 » vement des nœuds d'un fatellite, dans
 » le cas où le plan de son orbite feroit un
 » angle confidérable avec le plan de l'or-
 » bite de la planete principale. . . .

» Le dernier des mémoires que ce vo-
 » lume renferme sur l'astronomie phyfi-
 » que, a pour fujet les loix de la réfrac-
 » tion dans l'hypothèse newtonienne ; j'y
 » démontre, principalement sur le rap-
 » port des sinus, différens paradoxes re-
 » marquables qui réfultent de cette hy-
 » pothèse, & dont je m'étois contenté
 » d'indiquer quelques-uns dans le dernier
 » mémoire du troifième volume de mes
 » *Opuscules*.

» Tels font les principaux objets qui
 » occupent la plus grande partie de cet
 » ouvrage. On y trouvera cependant en-
 » core des recherches fur quelques autres
 » matieres ; fur les séries infinies, & la
 » maniere d'en trouver la fomme par ap-
 » proximation en plusieurs cas ; fur la

DECEMBRE. 1768. 125

» maniere de réduire les quantités imagi-
» naires à leur forme la plus simple, & à
» cette occasion sur le cas irréductible du
» troisième degré ; sur les loix du mou-
» vement des ressorts dans un centre d'é-
» quilibre *oisif* ou *forcé* ; sur quelques
» différentielles qui se rapportent à des
» arcs de sections coniques & sur quel-
» ques autres sujets qu'on peut voir dans
» l'ouvrage même... » Tel est le précis
de ce volume, le plus considérable de
tous les ouvrages de mathématiques que
M. d'Alembert a publiés jusqu'ici, &
dont nous joignons ici la liste.

*Ouvrages de Mathématique de M. d'A-
lembert, qui se trouvent chez Briasson.*

Traité de Dynamique, nouv. édition,
considérablement augmentée, in-4°. fig.
1758.

Traité de l'Equilibre & du mouvement
des Fluides, pour servir de suite au *Traité
de Dynamique*, in-4°. fig. 1744.

Réflexions sur la cause générale des
Vents, in-4°. fig. 1747.

Recherches sur la précession des Equi-
noxes & sur la nutation de l'Axe de la
Terre, in-4°. fig. 1749.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

Essai d'une nouvelle théorie de la résistance des Fluides, *in-4°*. fig. 1762.

Recherches sur différens points importants du Systême du Monde, *in-4°*. 3 vol. fig. 1754 & 1756.

Opuscules Mathématiques ou Mémoires sur différens sujets de géométrie, de mécanique, d'optique, d'astronomie, &c. *in-4°*. 5 vol. fig. 1761, 1767 & 1768. *Le quatrième & le cinquième volume se vendent séparément.*

Nota. Les *Elémens de Musique* du même auteur, qu'on peut mettre au nombre de ses ouvrages mathématiques, se trouvent à Paris, chez Desaint & Saillant, & à Lyon, chez J. M. Bruyzer.

Traité de la défense des places par les contremines avec des réflexions sur les principes de l'artillerie. A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert, libraire du Roi pour le génie & l'artillerie, *in-8°*. 1768.

Cet ouvrage est celui d'un officier général, auteur de la dissertation sur les mines insérée à la fin du troisième volume du commentaire sur Polybe, par le chevalier de Folard; il divise ce traité en trois parties; dans la première, il donne

une idée générale des avantages qu'on peut tirer des contremines pour la défense des places ; ses réflexions à ce sujet sont fondées sur la théorie la plus exacte, confirmée par l'expérience. La seconde renferme les principes théoriques des mines & des contremines ; la physique & la géométrie sont employées l'une & l'autre dans cette partie, elles s'éclairent & se servent mutuellement. Dans la dernière, l'auteur développe la manière de faire usage des contremines pour la défense des places. Pour ne rien laisser à désirer à ce sujet dans ce volume, on y a joint un appendix des principaux moyens d'employer l'artillerie pour la défense des places, & un mémoire sur les charges & la portée des bouches-à-feu. On s'attache à y faire connoître la poudre, la charge convenable aux bouches-à-feu, & on y trouve des observations sur la charge du canon & sur celle des bombes. On ne peut qu'applaudir aux études profondes de ce militaire, aux connoissances qui en sont la suite, & au zèle avec lequel il s'empresse de les communiquer à un corps qui lui fut toujours cher, & auquel il a rendu les plus grands services par l'exemple & par l'instruction.

F i v

Pensées sur la Tactique & quelques autres parties de la guerre; par M. le marquis de Silva. A Paris, rue Dauphine, chez Ch. A. Jombert, libraire du Roi pour le génie & l'artillerie, in-8°. 1768.

Ces réflexions n'avoient pas été écrites pour devenir publiques. M. le marquis de Silva les avoit adressées à un de ses amis; quelques personnes à qui ce dernier les montra, en tirèrent vraisemblablement des copies; l'auteur craignant que son ouvrage ne soit imprimé de manière à lui causer du chagrin, s'est déterminé à consentir à la publication de cette édition. Ses observations ont été faites au milieu du tumulte des camps. « Vous » vous attendrez peut-être à quelque élo- » ge de la tactique moderne; mais je dois » dès-à-présent vous annoncer que mes » observations ne m'ont pas conduit à » être son panégyriste. Je crois qu'elles » vous feront voir aussi que cette tactique » n'est appuyée que sur de faux princi- » pes, & même qu'on agit le plus souvent » sans aucun principe, & qu'on suit une » pitoyable & aveugle routine sans la » moindre idée un peu claire de ce qu'on » exécute ou qu'on fait exécuter machi- » nalement. Disons-le, en passant, tou-

„ res les connoissances d'un officier, même les plus simples, seront toujours incertaines & stériles, faute de connoître les vraies loix, auxquelles les manœuvres sont soumises, & desquelles la théorie tire les inductions les plus sûres, & les vues les plus étendues. » M. le marquis de Silva ne se livre point aux hypothèses dans ses réflexions; si l'on y apperçoit un air de systême, on voit, en les examinant avec plus d'attention, que c'est l'ordre naturel & l'enchaînement de ses idées. Les faits, les observations fondent seuls ses principes. Son ouvrage doit être cher aux militaires; ils doivent surtout le lire & l'approfondir: c'est à eux à prononcer sur ces observations, dans tous les cas où elles s'écartent des idées ordinaires & reçues.

Mémoire sur le fait de l'inoculation. A Paris, de l'imprimerie de Butard, rue St Jacques, à la Vérité, in-4°. 62 pag.

La question de l'inoculation semble se réduire à sçavoir si elle offre des avantages ou non. Lorsque le parlement s'est adressé à la faculté de médecine de Paris, il a cherché dans ses avis une décision qu'elle seule pouvoit donner. Il est bien

F v.

singulier que les médecins ne se renferment pas dans les bornes de cette question, & qu'ils cherchent eux-mêmes si l'homme a droit de se donner un mal qu'il n'a point; la question présentée sous cette face n'est plus de leur ressort; leurs discussions à cet égard sont inutiles; comme hommes appliqués à l'art de guérir, ils doivent examiner le fait & laisser le jugement du droit aux théologiens. L'auteur de ce mémoire, qui ne s'est point fait connoître, vient, après une infinité d'autres, combattre l'inoculation, dans le temps où ses avantages sont démontrés, où le préjugé qui existoit contre elle dans plusieurs pays différens dispaeroissent devant les expériences les plus heureuses, & qui n'ont donné que le regret de ne les avoir pas tentées plutôt. Il divise son ouvrage en trois parties. Il traite du fait de l'inoculation par rapport aux loix naturelles & médicales. Il établit une distinction entre elles, & il examine l'inoculation relativement à ces différentes loix.

Examen des principaux points de la réponse à l'argument tiré du nombre des personnes mortes en Angleterre de la petite vérole naturelle & artificielle, avant & depuis la pratique de l'inocu-

DECEMBRE. 1768. 131
lation. A Paris, de l'imprimerie de Butard, imprimeur - libraire, rue St Jacques, à la Vérité; in-4°. 18 pag.

Nous ne nous arrêterons pas sur cet ouvrage; on y examine l'argument tant rebattu par MM. de Haen, Rast & autres, qui a été solidement réfuté par MM. de la Condamine, le chevalier de Chatelux, Petit, & la plûpart des inoculistes. M. Petit y est principalement attaqué parce qu'il a répondu à cet argument; il ne manquera pas vraisemblablement de se défendre, il le doit à lui-même & à la vérité.

Opinion d'un médecin de la faculté de Paris, sur l'inoculation de la petite vérole, de 24 pages in-8°. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Le Parlement, dit l'Auteur, ayant demandé *l'avis précis de la Faculté, sur le fait de l'Inoculation; s'il convient de la permettre, de la défendre, ou de la tolérer*, on doit répondre dignement à la confiance du parlement & à l'attente du public.

Pour y réussir, on a deux choses à considérer.

1°. *Le fond de la question.* Chaque doc-

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

teur doit discuter murement & sans pré-
vention les avantages & les inconvéniens
de l'inoculation, & les balancer avec une
équité impartiale, afin de porter un suf-
frage judicieux & bien motivé.

2°. *La conduite à tenir par la Faculté.*
Elle doit assembler trois fois tous ses mem-
bres pour recueillir leurs suffrages; & fai-
re en sorte qu'il en résulte le plus grand
bien de l'humanité.

Nous ne cherchons tous que la vérité,
nous ne respirons que l'utilité publique;
mais avec le même zèle, nous n'avons
pas les mêmes yeux; nous avons considé-
ré le même objet sous divers aspects, &
il nous a diversément affectés. Chacun
doit rendre compte de ce qu'il croit y avoir
aperçu de bien ou de mal, chacun doit
prendre en bonne part les observations
les plus opposées aux siennes; & quand
les esprits ne pourroient pas se rappro-
cher, les cœurs devroient être toujours
unis.

L'auteur donne avec précision l'histo-
rique de l'inoculation, il en fait voir les
avantages; il expose les objections & les
solutions qui laissent le lecteur en état de
porter un jugement libre & décisif, il
finit par cet apologue ingénieux.

On fait que de tous tems les princes.

orientaux se sont proposé réciproquement des vérités ou des maximes intéressantes sous le voile des apologues, des paraboles, ou des énigmes : cet ancien usage n'est pas encore entièrement perdu dans ces contrées ; un des principaux Nababs de l'Inde a adressé tout nouvellement à un monarque voisin cette parabole.

Un Batelier du Gange a pensé être noyé dans son enfance, son grand pere s'étoit noyé faute de savoir nager ; sa fille aînée s'est noyée presque sous ses yeux, son gendre & sa petite fille se sont noyés un peu plus loin, il lui reste plusieurs enfans & petits enfans, dont un seul a appris à nager : seroit-ce mal fait à ce pere de faire apprendre à nager au reste de sa famille ?

Votre parabole n'est pas difficile à entendre, répondit aussi-tôt le monarque ; je suis moi-même ce pere, l'inoculation est l'art de nager, la petite vérole est le fleuve du Gange, & tous les hommes sont de la caste des Bateliers.

Observation sur un trait d'histoire.

On lit, Monsieur, dans quelques auteurs François ; même dans le célèbre *abrégé chronologique de l'histoire de Fran-*

134 MERCURE DE FRANCE.

ce, par M. le président Henault, à l'année 1476, que le duc de Lorraine étoit à la tête des Suisses, lorsqu'ils gagnèrent la bataille de Morat sur le duc Charles le hardi de Bourgogne. C'est une erreur.

Les Suisses en cette fameuse journée, combattirent sous trois chefs pris de leurs trois premiers cantons. Jean Waldmann, de Zurich, commandoit le corps de bataille; Jean de Hallweil, de Berne, l'avant-garde; Gaspard de Hertenstein, de Lucerne, l'arrière-garde.

Voilà ce que nos historiens disent; ce que chacun fait en Suisse; & où le peut-on mieux savoir?

Autre chose est de commander une armée; autre de s'y rencontrer comme volontaire & simple champion, tel que fut René II, duc de Lorraine, à l'armée des Suisses devant Morat.

*A Tavanne, dans l'évêché de Bâle
le 14 Octobre 1768.*

L'aveu sincere, ou lettre à une mere sur les dangers que court la jeunesse en se livrant à un goût trop vif pour la littérature, à Londres, & se trouve à Paris, chez Louis Cellot, rue Dauphine, in-12, 99 pages.

On s'attache dans cette lettre, à montrer les dégoûts & les amertumes qu'on rencontre dans la carrière des lettres ; l'auteur s'adresse à une sœur qu'il aime, & qu'il exhorte à détourner ses enfans d'un état qui les rendroit malheureux.

» On m'objectera fans-doute, comme
 » on a fait à l'illustre citoyen de Geneve,
 » que j'exerce moi-même l'art que je dé-
 » crie, & que j'abuse de ses ressources
 » pour le dégrader. Ce reproche pourroit
 » être fondé ; mais bien loin d'en rougir,
 » je me ferois un honneur de le mériter.
 » Cultiver les lettres & avouer franche-
 » ment qu'elles ne produisent que des
 » fruits funestes, c'est être juste & non
 » pas inconséquent. La nature nous don-
 » ne quelquefois des goûts impérieux,
 » qui deviennent irrésistibles, quand l'ha-
 » bitude les a fortifiés. Est-ce donc une
 » raison pour s'en applaudir ? Un hom-
 » me qui se sent déchirer les entrailles
 » par le ver solitaire, est-il obligé de fai-
 » re le panégyrique de l'insecte meurtrier
 » qui le dévore ? Un joueur qui passe sa
 » vie entre les convulsions de l'espérance
 » & l'aliénation du désespoir, qui déteste
 » les réduits où on l'égorge à petits coups,
 » & qui ne peut s'en arracher, seroit-il
 » donc obligé pour son honneur, de faire

136 MERCURE DE FRANCE

» l'éloge de sa passion ? seroit-il blâmable d'élever de temps en temps la voix & de dire aux spectateurs ; apprenez par mon exemple à ne pas m'imiter ».

Mémoire sur les limaçons terrestres de l'Artois, pour servir à l'histoire naturelle de cette Province, par un membre de la société littéraire d'Arras, in-12, 60 pages.

Ce mémoire a été lu à la dernière séance publique de la société littéraire d'Arras, l'auteur s'est attaché à faire connoître les limaçons de cette province ; il a joint ses réflexions & ses observations à celles des auteurs qui ont écrit sur ce reptile. C'est un animal ovipare, qui n'a point de sang ni les humeurs qui font subsister les autres animaux. Une liqueur visqueuse qui circule dans son corps & l'environne de toutes parts, est l'essence de sa vie ; elle lui donne la matière dont il forme sa coquille ; c'est par son moyen qu'il rampe, se traîne, se colle sur les murailles, & monte jusque sur les arbres les plus hauts ; lorsqu'elle est desséchée il meurt. L'auteur combat le sentiment de M. Pluche qui croit que le limaçon a les yeux au bout de ses deux cornes : il pa-

roît que ce reptile est aveugle ; l'œil est d'une sensibilité extrême ; qu'on approche un corps quelconque des prétendus yeux du limaçon pourvu qu'on ne le touche pas , il ne témoignera aucune sensibilité ; ses cornes lui servent à sonder le terrein sur lequel il rampe ; il les porte en avant , elles heurtent contre le corps qui se trouve sur son passage ; il leve ensuite la tête , & monte sur ce corps ; c'est une expérience très - facile , & que l'on peut faire tous les jours. L'auteur entre dans des détails sur l'accouplement de ces insectes ; il rappelle les observations d'un académicien , qui a passé plusieurs nuits dans son jardin couché sur le ventre , pour voir par lui même comment il s'opéroit. L'auteur avoue qu'il n'a jamais remarqué ces reptiles s'agiter avant l'approche , & se jeter de petits dards dont ils se piquent mutuellement ; peut-être ses observations n'ont-elles pas été aussi exactes que celles de l'académicien ; elles exigeoient une patience rare , & tout le monde n'en est pas doué également. Ce mémoire contient , sur la formation des limaçons , des détails curieux qui pourroient l'être encore davantage , s'ils avoient plus d'étendue ; on y parle aussi des cequilles , de la maniere donc elles se for-

138 MERCURE DE FRANCE.

ment , des conjectures sur la cause de leurs couleurs , & le dénombrement des espèces de ces petits animaux qui se trouvent dans la province d'Artois. L'Auteur a entrevu la reproduction de leurs têtes , & se propose de rendre compte des nouvelles observations qu'il fera sur ce sujet.

L'enseignement des belles-Lettres , & la maniere de former les mœurs de la jeunesse ; par le pere de Fraissinet , prêtre de la doctrine chrétienne , & professeur de philosophie au collège royal de Carcassonne. A Paris chez Desaint, libraire rue du Foin S. Jacques , & à Carcassonne, chez Heirisson , imprimeur-libraire , 2 volumes in-12.

On a beaucoup parlé sur l'éducation ; mais on n'a pas encore tout dit ; la multitude des plans qu'on a tracés , pourra enfin conduire à un meilleur ; celui de M. Fraissinet est simple & sage ; il présente la maniere d'enseigner les belles-lettres & celle de former les mœurs ; il donne la préférence à l'éducation publique ; Il donne des instructions aux maîtres particuliers qui préparent les enfans à entrer aux écoles ; l'étude de leur langue maternelle doit précéder celle des

autres langues , qui marche en même-temps, mais après celle là. Quatre années lui suffisent pour enseigner le françois , le latin & le grec ; la méthode de M. Dumarfais est préférée avec quelques petits changemens. Quand on a passé ces quatre années on vient à l'étude des belles lettres ; l'auteur voudroit qu'on enseignât auparavant la logique ; il est bien singulier qu'on apprenne à bien parler avant d'avoir appris à penser ; les détails de M. de Fraissinet à ce sujet sont intéressans & bien vus ; la plupart des livres qu'il indique sont bien choisis ; mais il en est quelques-uns d'élémentaires que les professeurs ne doivent pas admettre sans les rectifier en bien des endroits : à l'égard des autres , il y a un choix à faire même parmi nos meilleurs auteurs François. Fontenelle ne doit pas être mis si-tôt entre les mains des jeunes gens ; on ne doit le lire que quand le goût est déjà formé. Le second volume traite de la manière de former les mœurs ; l'histoire , l'étude de la religion , la vigilance des maîtres chargés de la jeunesse , en offrent des moyens qui concourent avec l'instruction. Cet ouvrage fait honneur au zèle de l'auteur ; il annonce un homme inf-

truit qui a fait d'excellentes études, & qui est très-capable de diriger celles des autres.

Regula cleri ex sacris litteris, sanctorum Patrum monumentis, ecclesiasticisque sanctionibus excerpta; Studio & operâ Simonis Salamo & Melchioris Gelabert, Presbyterorum, doctorum & missionariorum Diœcesis Elnensis. Quarta editio, cui accessit preparatio proxima ad mortem. Parisiis apud J. Barbou viâ Mathuriniensium.

Cet ouvrage dédié à Jesus Christ, est destiné aux ecclésiastiques; on y présente l'objet de leur état, leurs obligations, leurs exercices, &c. Ils ne sauroient trop l'étudier & le méditer; on a joint à la fin un petit traité sur la préparation prochaine à la mort, & dédié à la vierge; ces deux ouvrages forment un volume in-12 de 437 pages.

Examen & résolutions des principales difficultés qui se rencontrent dans la célébration des SS. Mysteres. Par M. Coller, prêtre de la congrégation de la Mission, docteur en théologie. Septième édition, revue, corrigée & consi-

DECEMBRE. 1768. 141

dérablement augmentée par l'auteur.
A Paris, chez de Bure pere, Quai des
Augustins à l'image S. Paul, & Cl.
Herissant, rue Notre-Dame à la Croix-
d'or & aux trois Vertus, 2 volumes
in-12, prix 5 liv. reliés

Cet ouvrage est destiné aux ecclésiastiques ; on y résoud toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer dans la célébration des SS. Mysteres. On entre dans d'autres détails dont tous les fidèles doivent être instruits ; le premier volume est consacré tout entier à ces objets. Le second contient trois dissertations intéressantes ; l'une est sur l'usage de célébrer la messe, & de dire l'office en langue non vulgaire ; on y répond aux plaintes des calvinistes à ce sujet ; on rapporte le sentiment du Concile de Trente, & on le justifie par l'usage de toutes les églises du monde, par les inconvéniens qui résulteroient de la pratique contraire ; les langues populaires sont sujettes à des vicissitudes perpétuelles ; elles changent sans cesse ; le François en est la preuve ; une infinité de mots dont on se servoit au commencement du regne de Louis XIV, étoient usés à la fin de ses jours. Il ne conviendrait gueres que l'église par-

142 MERCURE DE FRANCE.

lât un langage que ses ennemis ne pourroient entendre sans rire. Les deux autres dissertations sont sur la maniere de réciter les canons, & sur les cérémonies de la messe ; nous n'entrerons dans aucun détail sur cet ouvrage ; les éditions qu'on en a faites , annoncent son mérite.

Quatre Dialogues; I. sur l'immortalité de l'ame ; II. sur l'existence de Dieu ; III. sur la providence ; IV. sur la religion. Par MM. de Choisy & d'Angeau , de l'académie françoise avec cette épigraphe :

Quoi , le monde est visible , & Dieu seroit caché !

VOLTAIRE,

A Paris , chez Musier fils & Gogué , libraires, Quai des Augustins, aux deux coins de la rue pavée , in-12 , 208 pages.

La rareté du livre qui contient ces quatre dialogues, a fait songer à les réimprimer séparément ; la réputation des auteurs en assure le succès ; tout le monde connoît les aventures de la comtesse des Barres: c'est l'histoire des égaremens de la jeunesse de l'abbé de Choisy ; cet homme après avoir vécu long-temps dans une

province , sous des habits de femme , cherché les bonnes fortunes que son déguisement pouvoit lui procurer , & séduit l'innocence & la simplicité , à qui rien encore n'avoit appris à se défier d'un danger nouveau , revint à lui-même , détesta sa conduite , & ne s'occupa que du soin de la réparer. Le marquis de Dangeau avoit mené une vie tumultueuse ; le doute avoit porté une espèce de calme trompeur dans son ame , qui fut en proie à des troubles affreux dans un âge plus avancé ; il chercha dans l'étude de toutes les religions une conviction qui étoit au fond de son cœur ; il la reconnut dans la religion catholique , & trouva aussi-tôt cette tranquillité pure , cette paix intérieure après laquelle il avoit soupiré si long-temps. Ce sont ces deux hommes célèbres , académiciens l'un & l'autre , qui rendent compte de leur état , de leurs réflexions , & des raisons qui les ont éclairés.

Laudatio funebris Mariæ Leczinzka , &c.

Oraison funèbre de Marie Leczinska , reine de France , prononcée dans le collège des Peres de l'Oratoire de Soissons , le 11 Août 1768. Par M. Roman de Coupplier , pere de l'Oratoire ,

144 MERCURE DE FRANCE.

préfet du college de soissons. A Soissons, chez Courtois, imprimeur du Roi.

L'orateur s'attache à présenter la reine vertueuse dans la prospérité, vertueuse dans l'adversité; il parcourt rapidement les principales actions qui distinguent sa vie; il pese sur-tout sur la piété, la charité, la bienfaisance. La fermeté, la patience, la résignation qu'elle montra dans les épreuves qu'elle eut à soutenir, offrent des traits intéressans, rendus avec force & avec chaleur; l'ouvrage est terminé par une peroraison éloquente, qui est une récapitulation des pertes que la famille royale a essuyées depuis quelques années, & qui contient des vœux pour la conservation du Roi. On a joint à la fin une traduction de cette dernière partie du discours.

Oraison funebre de très-haute, très-puissante & très-excellente princesse, Marie Leczinska, princesse de Pologne, reine de France & de Navarre, prononcée en l'église paroissiale de Saint Jean, au service solennel que MM. les prévôt des marchands & échevins de la ville de Paris y ont fait célébrer le

DECEMBRE. 1768. 145

le vendredi 30 Septembre 1768 ; par
M. l'abbé Fresneau , curé de St Jean en
Grève , prédicateur ordinaire du Roi.
A Paris , chez Aug. Martin Lottin l'aî-
né , libraire - imprimeur ordinaire de
Monseigneur le Dauphin & de la ville,
rue St Jacques ; in-4°. 48 pag.

L'orateur a pris son texte dans le chap.
4 du liv. des proverbes : *Posside sapien-
tiam & coronâ inclitâ proteget te: Attachez-
vous à la sagesse , & vous acquerrez par elle
une brillante couronne.* C'est ainsi qu'il
amene & qu'il présente la division de son
discours. « Ce n'est point à des sentimens,
» à des honneurs , à des couronnes périf-
» sables que se bornent les récompenses
» d'une élève de la sagesse. Formée pour
» l'immortalité , c'est-là , c'est à ce terme
» seul que se fixent ses espérances & ses
» destinées. Si la Reine a cessé de vivre
» sur la terre ; elle vit , elle regne , n'en
» doutons point , dans le ciel. Pour une
» couronne brillante qu'elle a perdue dans
» le temps , elle en retrouve une nouvel-
» le , plus brillante dans l'éternité. La
» sagesse lui procure , lui fait mériter l'une
» & l'autre ; *posside sapientiam , &c.* Au
» faite des grandeurs & dans l'humilia-
» tion des épreuves ; sur le théâtre de sa

G

146 MERCURE DE FRANCE.

» gloire & dans le lit de ses douleurs ;
 » également digne du trône qu'elle occu-
 » pa sur la terre, que de celui qui l'attendoit
 » dans le ciel , parce qu'attachée cons-
 » tamment à la sagesse , au comble de la
 » gloire & dans le rang suprême , elle lui
 » dut ce choix , cet assemblage de vertus
 » qui fait les grandes Reines : dans l'ha-
 » bitude des épreuves & sur le lit de ses
 » douleurs , elle lui dut le mérite , cet
 » héroïsme de sentimens qui fait les
 » grandes saintes. » M. Fresneau , dans le
 cours de son ouvrage , rend compte de la
 piété de la Reine & des saints exercices
 dont elle s'occupoit ; il apprend au monde
 inconséquent la maniere dont il doit en-
 visager les pratiques respectables , & en
 prend occasion de parler de la religion
 éclairée de la Reine.

Eloge de Pierre Corneille , couronné à
 l'académie de Rouen ; par M. Gail-
 lard , &c.

L'académie de Rouen avoit proposé
 l'éloge de Corneille , & il étoit bien juste
 que la patrie de ce grand homme lui dé-
 cernât cet honneur. C'est M. Gaillard de
 l'académie des inscriptions qui a rempor-
 té le prix. Nous allons citer plusieurs en-

droits de son discours qui peuvent donner lieu à quelques réflexions.

Ce discours est partagé en deux parties. Dans la première l'auteur considère l'ame de Corneille ; & dans la seconde , ses écrits. Il dit un mot dans l'exorde sur ce fameux commentaire qui a excité tant de murmures en disant tant de vérités , qui est si cher aux gens de goût & aux bons littérateurs qu'il éclaire , & si odieux aux mauvais écrivains qu'il condamne , qui a trouvé des contradicteurs & point de critiques.

M. Gaillard , qui n'est point aveugle sur son héros , rend justice au célèbre commentateur de Corneille. « Un grand
» homme a critiqué ce grand homme en
» l'admirant. A travers la sévérité de son
» goût on voit éclater son respect. On
» sent l'impression que le génie fait sur le
» génie. »

C'est la vérité bien exprimée. On n'a rien dit de mieux sur le commentaire de Corneille.

» Ouvrez Corneille , dit le panégyriste.
» Par-tout l'image de la grandeur est sous
» vos yeux. Une majesté imposante, une
» fierté sublime vous forcent au respect.
» Vous n'y verrez point la flexible déli-
» cate d'un talent enchanteur caresser

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

« les foibleſſes, *sourire* aux paſſions, les
 » parer, les ennoblir & pénétrer dans l'a-
 » me par tous ſes endroits foibles. Le gé-
 » nie tonne, &c. » On ne peut reprendre
 dans ce morceau que le mot *sourire* qui
 n'eſt pas de bon goût. Le talent de Racine
 ne *sourit* point aux paſſions.

L'auteur juge de l'ame de Corneille par
 le caractère de ſes écrits. « Doutez-vous,
 » dit-il, que Corneille ait eu l'ame fiere
 » & ſenſible; qu'il ait déteſté l'eſclavage
 » & la tyrannie; qu'il ait foulé aux pieds
 » les baſſeſſes de l'intérêt & les fourberies
 » de l'intrigue? Croyez-vous que rien de
 » vil ou de petit ait pû entrer dans cette
 » grande ame? Croyez-vous qu'il ſe ſoit
 » permis! jamais, à l'égard d'un homme,
 » cet outrage le plus ſanglant de tous &
 » le plus pardonné, la flatterie? »

Ce tableau eſt fidèle. Corneille n'eut
 point d'autre talent que celui de faire le
Cid & *Cinna*. Il fut pauvre. Racine, en
 faiſant *Andromaque* & *Phédre* fit auſſi ſa
 fortune. Il n'y a nul reproche à faire ni à
 l'un ni à l'autre. Le caractère de Corneille
 ſe reſuſoit abſolument à l'art & à la ſou-
 pleſſe. Il lui eût été auſſi impoſſible d'être
 courtiſan que de faire *Bérénice*. Racine
 qui avoit de toutes les ſortes d'eſprits,
 ſçavoit plaire ſans être baſ. C'eſt un avan-

tage de plus qu'il avoit reçu de la nature. La cause de sa disgrâce, qui fut celle de sa mort, prouve qu'il étoit foible & ambitieux, mais qu'il n'étoit ni vil ni faux.

Cependant, dira-t-on, ce Corneille si fier écrivoit, *Richelieu mon maître*. Soit. Il l'écrivoit sans flatterie comme sans réflexion. La France entiere lui donnoit l'exemple.

« Pardonnons - lui, dit le panégyriste,
 » d'avoir repoussé avec trop de soin &
 » trop d'aigreur les honteuses injures, les
 » critiques ameres, les indignes repro-
 » ches que l'envie exhaloit contre lui.
 » Cette ardeur polémique à laquelle il se
 » prêta fut un défaut du temps plus que
 » de son caractère. Ce siècle étoit con-
 » tentieux. Les lettres étoient querelleu-
 » ses. Ne pas répondre c'étoit s'avouer
 » vaincu. On n'avoit pas compris encore
 » qu'il n'est permis de se défendre que
 » quand on est attaqué sur l'honneur ;
 » qu'il est ridicule de combattre pour
 » les intérêts de la vanité, que le talent
 » se prouve par de bons ouvrages & non
 » par la controverse ; que, pendant qu'on
 » s'amuse à soutenir qu'on a fait une bon-
 » ne tragédie, on en feroit une meilleu-
 » re ; qu'on obriendrait des applaudisse-
 » mens plus mérités & des critiques en-

» core plus injustes , espèce d'hommage
 » dont il faut sçavoir sentir le prix.»

Ces réflexions sont pleines d'esprit & de justesse ; mais on pourroit demander à l'auteur si les lettres ne sont pas tout aussi querelleuses dans ce siècle que dans le précédent. Il est vrai que quelques ames stoïques se sont recueillies constamment dans le silence du mépris contre les satyriques de profession. D'autres ont cru devoir faire justice. Il ne faut blâmer personne.

L'auteur s'élève avec autant de chaleur que de raison contre cet enthousiasme exclusif qui sacrifie tous les écrivains au seul que l'on a adopté. Mais assurément on peut dire de lui *montibus & silvis studio jactabat inani*. Le Public a toujours une idole du moment , & chaque homme a toujours son auteur favori. Nos jugemens ne sont que des préférences.

« Corneille , continue l'auteur , fut jaloux de Racine , dit - on. Eh ! qui ne l'eût pas été ? ... Mais voyons ce qu'a produit cette jalousie. Ce qu'elle produit chez les grands hommes où * on l'honore du nom plus beau d'émulation. Je vois , pour mieux combattre

* Dans l'exactitude grammaticale il faudroit *chez qui*.

DECEMBRE. 1768. 151

» ses rivaux , Corneille déjà vieillissant
» lutter contre Sophocle dans *Œdipe* ,
» contre Tite - Live dans *Sophonisbe* ,
» contre Tacite dans *Othon* . »

Pent-être valoit-il mieux ne point parler de ces tragédies , & avouer que le génie de Corneille fut semblable à ces tempéramens robustes qui font des prodiges de force & qui s'usent de bonne heure. A l'exception de ce vers fameux

A qui dévoreroit ce regne d'un moment.

où Tacite se reconnoîtroit-il dans *Othon* ? & hors les vers sur la fatalité , où Corneille peut-il *lutter* contre Sophocle dans *Œdipe* ? M. de Voltaire , à l'âge de 64 ans , *lutta* contre lui-même dans *Tancrède* .

M. Gaillard ajoute qu'au moins Corneille n'employa jamais la cabale contre ses rivaux. » Pour la bonne compagnie , » poursuit-il , on sçait que quand elle » voulut cabaler contre Racine , ce fut en » faveur de Pradon & non pas en faveur » de Corneille . »

Cette remarque est heureuse & nouvelle. M. Gaillard avoue ensuite que Corneille n'étoit pas fait pour le monde.
« Eh ! que peut dire un homme de génie

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

» dans nos cercles?... Son langage étranger , sauvage , tout roide de choses ,
 » tout animé de philosophie & de sentiment , sera relégué au théâtre où l'on
 » est convenu de porter pendant deux
 » heures *une ame d'emprunt* pour juger
 » d'après certains principes donnés *des*
 » *vertus inconnues & des talens qu'on croit*
 » *inutiles.* » Cette phrase , au lieu d'être
 ferrée , n'est-elle pas un peu précieuse & obscure ?

L'auteur passe aux ouvrages de Corneille. Il le représente tour-à-tour comme créateur de la tragédie , du comique noble & décent , & de l'espèce de drame que l'on nomme comédie héroïque. Il le peint donnant à la tragédie un ressort nouveau , *la vertu* ; un effet nouveau , *l'admiration*. Il prend de-là occasion de s'élever avec beaucoup de justice contre ces prétendus législateurs qui ne veulent pas que l'admiration soit un ressort tragique. Non sans doute , une admiration froide & stérile qui ne naîtroit que de beaux lieux communs de morale ou de vaines déclamations ; mais celle qui résulte d'une action généreuse , d'un grand effort sur une grande passion , celle que produit le cinquième acte de Cinna , le 4^e acte d'Alzire , est peut-être le plaisir le plus pur ,

DECEMBRE. 1768. 153
le sentiment le plus délicieux que l'on
éprouve au théâtre. Écoutons l'auteur lui-
même.

« Vous qui regardez l'admiration com-
» me un sentiment froid, défavouez donc
» les larmes du grand Condé au 4^e. acte
» de Cinna. Sur qui pleuroit-il ? Auguste
» avoit pardonné ; Cinna épousoit Émi-
» lie. Tous deux étoient aux pieds de
» leur bienfaiteur ; tous deux étoient
» transportés de joie ; mais l'admiration
» a ses larmes. C'est une nouvelle source
» d'attendrissement. »

Suit une espèce de parallèle entre Cor-
neille & Racine. « Ils eurent sur la tragé-
» die des sentimens opposés. Racine
» ayant pour but principal d'inspirer la
» tendresse , s'attacha au développement
» des passions & donna le premier rang à
» l'amour. Corneille voulant exciter l'ad-
» miration , étala les triomphes de la
» vertu. . . . Lequel faut-il préférer ? ni
» l'un ni l'autre peut-être : & pourquoi
» des préférences ? Pourquoi des exclu-
» sions ? Profitons de tout , & n'excluons
» rien. »

Cependant M. Gaillard soutient que *si*
Corneille dédaigna de plaire par les mê-
mes moyens que Racine , c'étoit par prin-

G v

cipe & non par impuissance. Il nous paroît s'écarter ici de l'équité qui regne généralement dans ce discours. Il est incontestable que le langage de la tendresse étoit inconnu à Corneille. Le rôle de Chime-ne lui-même, le seul où l'amour s'exprime quelquefois heureusement, attache bien plus par la situation que par le style qui, souvent, est chargé de déclamations & de mauvais goût. D'ailleurs s'il étoit vrai que Corneille *eût dédaigné de plaire par les mêmes moyens que Racine*, quoique ces moyens lui fussent faciles, il nous semble qu'il ne faudroit pas l'en louer.

M. Gaillard trouve aussi Corneille *plus créateur* que Racine. Mais y a-t-il moins de création dans *Athalie*, *Britannicus* & *Andromaque* que dans *Cinna*, *Polieucte* & *Rodogune*? Au surplus, quoi qu'il en soit de ces différentes opinions qui peuvent être long-temps combattues avant d'être décidées, ce discours fait honneur au goût & au talent de M. Gaillard. On y désireroit peut-être ces grands traits qu'on doit naturellement attendre dans un éloge de Corneille. C'est plutôt le ton d'une discussion littéraire que celui d'un panégyrique; mais cette discussion est in-

DECEMBRE. 1768. 155
térèssante , instructive & écrite avec élégance & agrément.

*Lettre de M. le C. d'A * * à un Editeur.*

Il peut y avoir des raisons qui engagent un éditeur à abréger un ouvrage pour en faciliter l'impression ; c'est à quoi se bornent tous ses pouvoirs. Mais c'est un crime en littérature , comme en morale , de falsifier les expressions & la pensée d'un auteur.

Une personne respectable qui aime & honore les lettres & les arts , étoit désignée assez sensiblement dans un roman moderne par un écrivain célèbre. L'éditeur des *voyages & aventures d'une princesse de Babylone* a noirci ce portrait & a tourné , sans avertir le lecteur , en satire fausse & amère un éloge vrai & mérité. D'ailleurs quel style substitué à celui de l'homme de génie qu'on a voulu parodier ! *Avoir plus de réputation hors de sa patrie que DEDANS.* On trouve aussi dans d'autres endroits une foule *inconnue* de peuple au lieu d'*importune* , un spectacle composé de chants délicieux & de dames qui expriment les mouvemens de l'ame, &c. au lieu de *danfes* , &c. &c. Telle est l'édition tronquée & corrompue qui est

G vj

annoncée dans le Mercure de Novembre comme une édition agréable; parce qu'elle l'est en effet par les caractères & le papier qui sont bien choisis.

A theatrise ou the management of the bees;
 Traité sur les abeilles , dans lequel on trouve l'histoire naturelle de ces insectes , les différentes méthodes dont les anciens & les modernes se sont servi pour les élever , enrichi de figures en taille-douce ; par Thomas Wildman , in-4°. 1768.

Il y a quelques années que M. Wildman étonnoit l'Angleterre en se présentant par-tout où la curiosité l'appelloit avec un essain d'abeilles sur son corps ; il le faisoit changer de place à sa volonté ; le faisoit s'arrêter tantôt sur son visage , tantôt sur ses mains , & successivement sur les différentes parties de son corps à découvert qu'on lui désignoit ; il sembloit que ces insectes précieux reconnoissoient sa voix & lui obéissent ; une longue observation , de nombreuses expériences l'avoient mis en état de découvrir le secret de les avoir sur lui sans éprouver leurs piquûres ; ces mêmes observations le mettoient aussi en état de traiter des

DECEMBRE. 1768. 157
abeilles mieux que personne ; son ouvrage est à - la - fois instructif & curieux.

Le miel tenoit la place du sucre avant la découverte de l'Amérique ; on l'a négligé depuis ; mais la cire est devenue un objet important. La première partie de son ouvrage n'est point à lui ; il s'est contenté d'extraire l'article des mémoires de l'académie royale des sciences de Paris sur les abeilles : aux observations de MM. Maraldi & de Réaumur , il en joint quelques unes qui les confirment ou les réfutent. La seconde partie lui appartient malgré les citations nombreuses dont elle est remplie ; il indique une nouvelle espèce de ruches de son invention qui offrent beaucoup plus d'avantages que la plupart de celles qui sont connues ; elles ne sont pas si facilement échauffées par les rayons du soleil : l'auteur détaille ensuite la méthode la plus sûre & la moins destructive pour tirer le miel & la cire : cette opération exige des précautions qui demandent un peu plus de temps , mais qui empêchent la perte d'un grand nombre d'abeilles. On transporte la ruche dont on veut prendre le miel & la cire dans une chambre dont on ferme la fenêtre , de manière qu'il n'y entre que très-peu de jour ; on la renverse & la soutient

158 MERCURE DE FRANCE.

entre les barreaux d'une chaise ou d'un chassis fait exprès ; on prend une ruche vuide qu'on place immédiatement sur la première , en observant d'en soulever un peu le bord du côté de la fenêtre , afin que les abeilles aient assez de jour pour s'y jeter. On frappe autour de la ruche pleine des coups précipités , mais peu forts ; les insectes effrayés par le bruit montent en foule & se rendent dans la ruche vuide. Lorsqu'on les a tous reçus on va la porter à la place où étoit la pleine , afin que les abeilles qui sont aux champs puissent s'y retirer. On tâche de conserver tous les rayons dans lesquels il y a de jeunes insectes ; on prend les autres avec un instrument particulier , ayant la précaution de ne faire que le dégât nécessaire pour épargner un long travail aux abeilles qu'on fait aisément rentrer dans leur ancienne ruche. « Quand on examine
 » toutes les méthodes dont on s'est servi
 » & dont on se sert encore , ajoute l'auteur , il est surprenant qu'on n'ait pas
 » imaginé celle-ci , qui est si simple ; il est
 » sur-tout bien singulier que M. de Reaumur n'ait pas étendu à un usage général
 » ce qu'il a fait si souvent dans le cours
 » de ses expériences. Il ne paroît pas qu'il
 » ait réfléchi sur les effets de la peur im-

» primée aux abeilles par un bruit conti-
 » nuel ; c'est par ce moyen qu'on peut en
 » faire ce que l'on veut. Dès qu'elles sont
 » effrayées, elles restent tranquilles dans
 » l'endroit où elles vont se placer pour-
 » vu qu'elles n'y soient point troublées.
 » Ceux qui m'ont vu les manier à ma
 » fantaisie ont été étonnés, & desirerent
 » mon secret ; je le leur ai promis ; je
 » déclare qu'il ne consiste que dans la
 » peur de ces insectes, & dans le soin de
 » se rendre maître de leur reine ; mais
 » j'avertis en même temps qu'il y a un
 » art à tout cela, qui demande beaucoup
 » de patience & de dextérité : pour l'ap-
 » prendre & s'y perfectionner, il faut ris-
 » quer beaucoup de piquûres & la ruine
 » de plusieurs ruches. Une longue expé-
 » rience m'a appris qu'aussi-tôt que je
 » frappe sur les côtés de la ruche, la reine
 » sort immédiatement, comme pour ap-
 » prendre la cause de ce bruit qui allarme
 » tout l'essain. De fréquentes épreuves
 » m'ont mis en état de la distinguer sur
 » le champ des autres abeilles, & la pa-
 » tience & l'habitude m'ont instruit à la
 » saisir adroitement & sans la blesser ; ce
 » point est de la dernière importance ; si
 » l'on n'a pas une nouvelle reine de re-

» serve à donner à la ruche , elle est dô-
 » truite ; j'en ai fait souvent l'expérience.
 » Quand je tiens cette reine , je puis , sans
 » lui faire de mal , ni l'irriter , la tenir
 » dans ma main ; les abeilles volent en
 » bourdonnant autour de la ruche avec
 » beaucoup de confusion ; alors je place
 » la reine sur la partie de mon corps où
 » je veux avoir l'essain ; quelques abeil-
 » les ne tardent pas à la découvrir ; elles
 » l'indiquent aux premières qu'elles ren-
 » contrent ; celles-ci au reste , & toutes
 » viennent se placer auprès de leur souve-
 » raine ; elles paroissent si joyeuses , si
 » satisfaites de la voir , qu'elles demeu-
 » rent en repos autour d'elle ; elles la sui-
 » vent par tout où je la place.

» Mon attachement pour la reine , &
 » le tendre égard que j'ai pour sa précieu-
 » se vie , me feroit souhaiter de posséder
 » un autre secret : je crains que le mien
 » ne soit tenté par des mains mal-adroi-
 » tes qui en tueront un grand nombre ;
 » mais je n'en ai point d'autre que mon
 » adresse ; je la porte à un tel degré que
 » je parviens à passer un fil de soie autour
 » de son corps sans la blesser ; il me sert
 » à l'arrêter sur la partie de mon corps où
 » je veux faire passer l'essain ; quelque-

» fois je me fers d'un autre moyen , qui
 » est de lui rogner les aîles d'un côté. Je
 » terminerai ces détails par le mot de
 » *Furius Etésinus* qui , cité devant les
 » Ediles pour répondre au peuple qui
 » l'accusoit de sortilège , parce que ses
 » champs portoient des moissons plus
 » abondantes que les autres , se présenta
 » avec ses instrumens de labourage , en
 » disant : *Romains , voilà mes sortilèges !*
 » Je dirai : *Anglois , mon adresse est toute*
 » *ma magie.* »

La dernière partie de cet ouvrage contient une histoire naturelle des guêpes & des frelons , puisée dans les mêmes sources (les mémoires de l'académie royale des sciences,) & la manière de les détruire. Nous ne dirons rien de ce traité ; on voit assez combien il est intéressant & curieux.

Dictionnaire de l'élocution françoise, contenant les principes de grammaire , logique , rhétorique , versification , syntaxe , construction , synthèse ou méthode de composition , analyse , prosodie , prononciation , orthographe , & généralement les regles nécessaires pour écrire & parler correctement le françois , soit en prose , soit en vers ;

162 MERCURE DE FRANCE.

avec l'exposition & la solution des difficultés qui peuvent se présenter dans le langage : le tout appuyé sur des exemples tirés des meilleurs auteurs. On y a joint une table raisonnée des matieres pour faciliter l'usage de ce dictionnaire, & indiquer au lecteur les endroits où il peut trouver des détails sur les objets de ses recherches ; 2 vol. *in-8°*. d'environ 550 pag. chacun, petits caracteres ; prix 7 liv. 10 s. broché, & 9 liv. relié. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, près la rue Dauphine, 1769, avec approbation & privilege du Roi.

C'est un ouvrage qui doit entrer dans le plan raisonné d'une éducation soignée, & dont les personnes qui veulent écrire correctement doivent avoir continuellement besoin, parce qu'il nous a paru réunir tout ce qu'on pouvoit désirer sur la langue françoise. Le précepte, l'exemple & le raisonnement s'éclairent & s'appuyent mutuellement. Il est d'ailleurs très - commode pour donner sur le champ la solution de la difficulté qui arrête. Nous reviendrons sur cette importante production pour en faire connoître les détails qui en font tout-à-tour instructifs & agréables.

DECEMBRE. 1768. 163

Les Nuits Parisiennes, à l'imitation des nuits attiques d'Aulu-Gelle; ou recueil de traits singuliers, anecdotes, usages remarquables, faits extraordinaires, observations critiques, pensées philosophiques, &c. &c. 2. vol. petit in-8°. brochés, 3 liv. 15 s.; relié en un vol., 4 liv. 10 s. A Londres; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine près la rue Dauphine, 1769.

C'est un ouvrage piquant, curieux & instructif dont nous nous proposons de parler dans les journaux suivans.

Canaux navigables ou développement des avantages qui résulteroient de l'exécution de plusieurs projets en ce genre pour la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Champagne, la Bretagne, & toute la France en général; avec l'examen de quelques-unes des raisons qui s'y opposent, &c.; par Sim. Nicolas-Henri Linguet :

O fortunatos nimirum sua si bona norint.

volume in-12. de 500 pag. prix 2 liv. 10 s. broché. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Cellot, impr. libraire, grande salle du palais, & rue Dauphine. 1769.

164 MERCURE DE FRANCE.

Nous ferons connoître plus amplement ce livre utile, dont l'auteur a sçu rendre la lecture intéressante.

Le Politique Indien ou considérations sur les colonies des Indes Orientales. A Amsterdam, 1769, in - 8°. de 130 p. prix 30 sols broché. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine près la rue Dauphine.

Le premier chapitre traite des Colonies en général.

Le second, des Colonies Portugaises.

Le troisième, des Colonies Espagnoles.

Le quatrième, des Col. Hollandoises.

Le cinquième, des Colon. Angloises.

Le sixième, des Colonies Françoises.

Le septième, de la Colonie Danoise de Tranquebar.

Cet ouvrage est d'un homme très-exercé sur les matieres de commerce & sur les intérêts des nations. Son style est vif, plein de choses & d'observations neuves. Nous y reviendrons dans un des prochains journaux.

Almanach chantant ou recueil de chansons, 8 sols.

DECEMBRE. 1768. 165
A Saumeur, de l'imprimerie de Gouy;
& à Paris, chez Guillyn, quai des Aug.

*Almanach anthologique pour l'année
1769, 12 sols.*

Cet almanach, de format *in-18.*, est
tout noté, & contient 80 pag.; chez les
mêmes libraires.

*On imprime actuellement chez G. DES-
PREZ, imprimeur du Roi & du Clergé de
France, à Paris, la France Ecclésiastique,
pour l'année 1769. Cette nouvelle édition
paraîtra dans un autre ordre que la précé-
dente, avec des changemens & augmenta-
tions. On invite les personnes qui auront
des lumières à communiquer sur cet objet,
de vouloir en faire part le plus promptement
possible, en affranchissant les lettres.*

A C A D É M I E S.

I.

Académie des Sciences.

L'ACADEMIE des sciences de Paris a tenu
le samedi 12 Novembre son assemblée
publique, pour la rentrée après la Saint-

166 MERCURE DE FRANCE.

Martin. M. de Fouchi , secrétaire perpétuel , a lu l'éloge de feu M. Baron , médecin de la faculté de Paris & habile chymiste , connu principalement par plusieurs sçavans mémoires imprimés parmi ceux de l'académie ; ainsi que par son édition du cours de chymie de Léméri qu'il a enrichi de notes où il fait le développement des vrais principes de la chymie inconnus du temps de Léméri , & l'application à ses expériences. Il a donné encore une édition estimée de la Pharmacopée de Fuller. Ensuite M. Dusejour , conseiller au parlement , a fait lecture d'un mémoire dans lequel il a fait part des résultats d'un calcul analytique fondé sur une nouvelle méthode de son invention , par laquelle il est parvenu à déterminer tous les lieux les plus favorables des deux hémisphères , où l'on pourra observer le futur passage de la planete de Vénus sur le disque du soleil qui doit arriver le 3 Juin 1769. A ce mémoire a succédé l'éloge de feu M. Camus connu par ses travaux dans la géométrie & les mécaniques , par beaucoup d'ouvrages sçavans , & élémentaires dans ces sciences , & par son voyage au Nord pour la détermination de la figure de la terre. M. de Lassone , premier médecin de la Reine , a fait part au Public de ses

D E C E M B R E. 1768. 167
recherches sur la combinaison de l'acide concret du tartre avec l'antimoine, & ses différentes préparations, pour parvenir à établir une émétique d'une force toujours égale. Cette séance a fini par la lecture que M. l'abbé Bossut a faite de son discours préliminaire sur un nouveau traité d'hydro-dynamique, dans lequel il rend compte de ses recherches, de ses découvertes & de ses expériences tendantes à déterminer les meilleurs principes dans la théorie & les plus sûrs dans la pratique pour l'emploi & la conduite des eaux dans les machines hydrauliques.

I I.

Académie des inscriptions & belles-lettres.

L'académie royale des inscriptions & belles-lettres tint son assemblée publique le mardi 15 de ce mois. Le prix fondé par M. le comte de Caylus, & dont le sujet étoit d'*examiner les différens attributs de plusieurs dieux de la Grèce*, fut remis, l'académie n'ayant pas été satisfaite des mémoires qui lui avoient été présentés. M. le Beau a lu l'éloge de M. le président de Noinville, qui a été suivi d'un mémoire sur l'art de plonger chez les anciens, par M. l'abbé Ameilhon, où

168 MERCURE DE FRANCE.

cet académicien examine quels avantages les anciens ont tiré de cet art, l'adresse de leurs plongeurs & les moyens dont ils se servoient pour rester plus long temps sous les eaux.

M. l'abbé Belley a fait part de ses recherches sur une pierre gravée & sur plusieurs médailles de Magas, roi de la Cyrenaique; & à l'occasion de la plante *silphium* qui se trouve gravée sur la pierre, il est entré dans quelques détails sur cette plante si recherchée des anciens, & qui faisoit une branche importante du commerce des Cyrenéens.

M. de Rochefort a lu un mémoire sur les mœurs des siècles héroïques chez les Grecs. Il prétend que, dans ces premiers temps, la religion étoit plus simple & moins chargée de fables qu'elle ne l'a été après Homère, qu'il n'y avoit point alors de statues en Grèce. D'après Homère, il donne une idée des mœurs de ces anciens Grecs.

Le temps n'a pas permis que M. le Beau lût un mémoire sur la Légion Romaine, qui est une suite de ceux qu'il a faits sur ce sujet.

Prix

DECEMBRE. 1768. 169

III.

Prix littéraire fondé dans l'académie royale des inscriptions & belles-lettres en l'année 1733.

L'Académie desirant que les auteurs qui composent pour ses prix aient le temps d'approfondir les matieres, propose dès à-présent, pour le sujet du prix qu'elle distribuera à Pâque 1770, *l'Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand.*

Le prix sera toujours une médaille d'or de la valeur de 400 liv. Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin, à leur choix. Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs noms, demeures & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix. Les pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du secrétaire de l'académie, avant le premier Décembre 1769.

H

I V.

Marseille.

L'académie des belles-lettres, sciences & arts de Marseille a tenu son assemblée publique dans la salle de l'hôtel de ville le 25 Août, jour de St Louis. M. l'abbé de Luminy, directeur de l'académie, a ouvert la séance par un discours relatif à l'objet de l'assemblée. M. de Guis a lu des réflexions sur la poésie lyrique, principalement sur l'hymne; & M. Ricaud, une ode sacrée. M. de Villeneuve a terminé la séance par la lecture de l'éloge de feu M. Artaud. L'académien n'a point adjugé de prix. Elle en aura trois à donner l'année prochaine. Elle a réservé celui de poésie, en proposant le même sujet; (*les Volcans*) Elle invite les auteurs, dont les pièces ont concouru, à les perfectionner.

Le sujet du prix de poésie, proposé pour l'année 1769, est *Regulus dans le sénat*, héroïde de cent vers au moins & de cent cinquante au plus, & le sujet de prose est, *Convient-il à une monarchie d'avoir des loix somptuaires*, discours d'une demi-heure de lecture.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Mai 1769. Ils doivent être adressés à MM. de l'académie des belles-

DECEMBRE. 1768. 171
lettres , sciences & arts de Marseille , &
reimis franc de port , sans quoi ils ne se-
ront point retirés.

V.

Châlons-sur-Marne.

La société littéraire de Châlons-sur-Marne a tenu , le 13 d'Avril dernier , sa séance publique , à laquelle présida Mgr. l'Evêque , comte & pair de France.

M. Sabbathier , secrétaire perpétuel , ouvrit la séance par la lecture de l'éloge historique de M. Devaulx , né à Lyon le 14 Février 1683 , & mort à Châlons-sur-Marne le 22 Septembre 1767. Il présente les différentes circonstances de la vie de M. Devaulx qui accompagna , en 1710 , en qualité de premier secrétaire , M. le marquis de Bonnac , ambassadeur à la cour de Madrid. Ayant été nommé , en 1742 , receveur-général au bureau du tabac de Châlons , il y vint fixer sa demeure. Ce fut sur-tout depuis ce temps-là que M. Devaulx s'appliqua à se perfectionner de plus en plus dans l'étude des langues. Il possédoit assez bien l'espagnol. Il avoit étudié en outre l'italien , aussi bien que le celtique. Cette dernière langue & la latine étoient les deux seules

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

langues mortes qu'il eût étudiées. Il regrettoit avec raison de n'avoir jamais tourné son application vers la grecque, qui, par sa richesse & son énergie, fera toujours les délices des amateurs de l'antiquité. Il ne négligea cependant pas l'étude de sa langue naturelle. Son traité de l'orthographe & de la prononciation françoise en est une preuve plus que suffisante. Cet ouvrage, encore manuscrit, est resté parmi ses papiers.

M. l'Abbé Millot lut ensuite deux articles, l'un sur l'amour de soi & l'autre sur le bonheur. M. Roussel, prêtre, termina la séance par la lecture d'un discours sur l'inconséquence & l'inutilité de la philosophie moderne.

S P E C T A C L E S.

Nos spectacles, souvent honorés par la présence du Roi de Dannemarck, ont retenti des applaudissemens & des acclamations d'une foule de spectateurs enchantés de partager avec ce monarque les plaisirs du génie, du goût & des Arts. Ce prince a donné des preuves de son admiration & de sa sensibilité pour les chefs-d'œuvres de nos théâtres & pour les ta-

D E C E M B R E. 1768. 173

lens distingués qui en font l'ornement. Cet auguste voyageur est venu juger par lui-même des mœurs & de la splendeur d'illustres nations, afin de faire un jour profiter ses peuples de ce qui peut augmenter leur félicité, & ajouter à l'éclat de son regne. Il a joui de notre bonheur en voyant *Louis le Bien-aimé*, le pere des François, & il a conçu notre félicité en connoissant un souverain qui fait de l'amour de ses sujets sa gloire & ses délices. Les princes & plusieurs seigneurs ont donné à cet illustre étranger des fêtes dont l'aisance, la douce liberté, la délicatesse & la galanterie françoises ont fait les honneurs. Les talens se sont reproduits sous mille formes pour mériter ses suffrages; nos jeunes muses lui ont présenté l'encens de la nation. C'est dans une de ces assemblées, chez Mde la Duchesse de V... que Mde *Larrivée* représentant la Bohémienne de la comédie des trois Cousines, a chanté les vers suivans qui sont de M. *de Champfort*.

Récitatif.

Pour connoître le sort des maîtres des humains,

Mon art ne m'est point nécessaire.

C'est sur le front des Rois que je lis leurs destins;

H iij

Oracle est infailible , & mon art doit se taire.

Le seul aspect d'un jeune Roi

M'a , de son avenir , dévoilé le mystere :

Son sort est d'être heureux , d'être aimable &
de plaire ,

Et tous les cœurs l'ont prédit avant moi.

Ariette.

Peuple , à qui sa présence est chere ,

Dans ces lieux retenez les pas :

Un Roi qu'on aime & qu'on révère

A des sujets en tous climats ;

Il a beau parcourir la terre ,

Il ne sort point de ses états.

L'académie royale de peinture & sculpture a pareillement eu l'avantage de recevoir la visite du Roi de Dannemarck. M. de Marigni, directeur-général des bâtimens, arts & manufactures de France, étoit à la tête des professeurs & des academiciens, & les élèves, rangés autour des modeles posés en groupe, ont fait voir une émulation qui a été remarquée & louée par ce prince, amateur éclairé & protecteur bienfaisant des arts. Comme M. de Marigni nommoit & présentoit les artistes de cette académie, ce monarque eut la bonté de l'interrompre, en disant : je fais que cette académie est remplie d'hommes

DECEMBRE. 1768. 175
distingués, dont les talens & les noms sont
répandus dans toute l'Europe.

La bibliotheque royale , la manufac-
ture des tapisseries aux Gobelins , la ma-
nufacture de porcelaines à Seve , l'hôtel
des Invalides , les cabinet d'histoire natu-
relle , toutes les richesses de l'industrie
françoise ont attiré la curiosité & l'admi-
ration de ce jeune souverain , dont on
peut dire , comme du sage Ulysse ;

Qui mores hominum multorum vidit & urbes.

HORAT.

CONCERT SPIRITUEL.

LE premier de Novemb. jour de la Toussaint , le concert spirituel a commencé par une symphonie ; ensuite on a exécuté le *De profundis clamavi* , beau motet à grand chœur de M. d'Auvergne , surintendant de la musique du Roi. M. Bezozzi , ordinaire de la musique du Roi , a fait entendre sur le hautbois un concerto de sa composition , dont la musique agréable & l'exécution parfaite ont été également applaudies. Mlle le Chantre , très-jeune & très-aimable virtuose a joué une sonate avec précision , avec légèreté

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

& avec goût, sur un clavecin *piano forte*. On a entendu avec plaisir un air italien, chanté par Mlle *Fel.* M. *Capron* a exécuté avec beaucoup d'aisance les plus grandes difficultés dans un concerto de violon, instrument qu'il maîtrise à son gré. Le concert a été terminé par le *Cantate Domino canticum*, motet à grand chœur de Lalande.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a donné plusieurs représentations de *Silvie*, ballet héroïque dont la musique est si variée & si délicieuse. La Dlle *Durancy* a joué avec intelligence le rôle de *Silvie*, & le Sieur *Legros* a supérieurement rendu le rôle brillant du Berger. La Dlle *Rosalie* fait une agréable illusion dans le rôle de l'Amour, qu'elle joue avec finesse; la Dlle *Duplant* a très-bien représenté *Diane*. Les ballets sont de la plus ingénieuse composition & parfaitement exécutés. Le pas de deux pantomime entre la Dlle *Allart* & le Sieur d'*Auberval*, a toujours le plus grand effet par ses tableaux vrais, naturels & de la plus vive expression. N'ou-

DECEMBRE. 1768. 177

blions pas de rappeler encore l'exécution précise, noble & étonnante du Sieur Gardel dans la magnifique chaconne qui termine cet opéra. On a repris, le 13 de Novembre, les représentations d'*Alcimadure*, pastorale. Nous ne répéterons point tout ce que nous avons déjà dit dans le premier volume du Mercure de Juillet de l'agrément de la musique, de la piquante variété des danses, de la parfaite exécution des rôles. On se dispose à donner incessamment, sur ce théâtre, *Enée & Lavinie*, tragédie lyrique.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont repris avec succès plusieurs comédies de Moliere; qui ont été vues avec plaisir. Ils ont joué la belle tragédie de *Mahomet*, dans laquelle les Sieurs *Le Kain*, *Molé* & *Brizart* font tant d'impression par leur jeu raisonné & senti.

La Dlle *Fleuri* qui n'avoit paru sur aucun théâtre, a debuté, pour la première fois le 14 Nov., par le rôle de *Medée* dans la tragédie de ce nom. Elle a encore joué ce rôle le jeudi 17. Elle a représenté *Phédre* le

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

samedi 19 & le lundi 21. Elle a joué le rôle de *Méropé* le mercredi 23, & le samedi 26. Une figure & une taille imposantes, des traits nobles & expressifs, d'heureuses dispositions font espérer qu'avec l'habitude du théâtre, qu'avec le secours de l'étude & de bons conseils, elle remplira tout ce qu'on a droit d'attendre de son jeu dans les premiers rôles de la tragédie. Que d'intelligence, d'art & de talent ne faut-il point pour s'élever jusqu'aux traits du génie, pour en faire sentir l'énergie, pour les exprimer avec illusion, pour y ajouter l'action propre, pour nuancer jusqu'aux moindres détails, enfin pour faire disparaître le personnage même & le rendre dans toute sa vérité. L'art de l'imitation dramatique est presque égal à celui de l'invention. Ils sont aussi rares & non moins précieux pour produire un ensemble parfait.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE mercredi 26 Octobre dernier, les Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné sur leur théâtre la première représentation des *Sabots*, petite pastorale en un acte, mêlée d'ariettes. Les paroles

DECEMBRE. 1768. 179

sont attribuées à M. Casotte, auteur d'Olivier & du Lord impromptu, & elles ont été, dit-on, retouchées par M. Sedaine, qui entend si bien l'effet théâtral. La musique est de M. Duni.

L'idée de cette pièce est tirée d'une ancienne chanson, dont le refrain est

Que Robin donne à propos
Son andouille & ses sabots.

ACTEURS :

MATHURINE,		Mde Berard.
BABET.		Mde Laruelle.
LUCAS.		M. Laruelle.
COLIN.		M. Clairval.

La scène est dans une cerisaie.

Le vieux berger *Lucas* désespéré d'être amoureux, à son âge, de la jeune *Baber*, s'en punit lui-même ; il se soufflette, il s'arrache les cheveux.

LUCAS.

Etre amoureux à mon âge !
Je peste, j'étouffe, j'enrage :
Si j'en croyois mon courage
Je m'arracherois les cheveux.
O l'imbécille ! ô la bête !
Se mettre l'amour en tête,
Pour qui, pour une fillette !

H vj

Il faut que je me soufflette...
 Pin , pan ; ... va , cours auprès de ta fillette
 Pleurer , gémir , faire le langoureux !

Mathurine , mere de Babet , le surprend
 tandis qu'il s'exécute ainsi lui-même ;
 elle en rit , & lui demande la raison de
 ce courroux. Lucas répond qu'il est amou-
 reux. Mathurine croyant que c'est d'elle ,
 repond qu'il n'y a point de mal , mais
 apprenant que c'est de Babet , elle lui
 chante :

MATHURINE.

Il faut s'aimer pour s'épouser.
 Vous l'aimez ; mais vous aime-t-elle ?
 Lucas , la chaîne n'est pas telle
 Qu'il soit aisé de la briser ;
 Je ne contrains point ma fille ;
 Elle est douce , elle est gentille ;
 Mais celui qu'elle aimera
 Est celui-là qu'elle aura.
 Alors si dans son ménage
 Il arrive du tapage ,
 Je conte lui dire ainsi :
 Tu l'as voulu , restes-y.

Colin survient. *Colin* est un bon garçon ,
 simple , aimable , & qui aime à obliger.
 Le vieux & avare Lucas se moque de

lui , parce qu'il a eu la simplicité de prêter dix écus à un milicien qui lui a emporté son argent. Colin repond , je n'en ai point regret ; il en avoit besoin , & il m'a laissé le plaisir de l'avoir secouru. Il se fait connoître par d'autres traits de son zèle pour rendre service. *Lucas* en abuse en lui donnant plusieurs commissions afin de l'écarter. *Babet* arrive en sabots & travaille à faire des corbeilles , assise sous un cerisier. *Lucas* , qui s'est caché , lui fait plusieurs niches auxquelles elle ne fait pas attention. Cependant le fruit tente la jeune *Babet* ; elle ne peut atteindre aux branches ; elle ôte ses sabots , & monte sur l'arbre. *Lûcas* la surprend , mangeant les cerises qui lui appartiennent : il demande un baiser pour payement , & ne l'obtenant point , il prend ses sabots avec son panier , & s'en va en colere. Colin voit sa jeune maîtresse ; il porte sa provision de la journée , consistant en un morceau de pain & des cerises. Elle l'appelle & l'invite à s'asseoir à côté d'elle. Ils font un petit repas champêtre , & parient à qui aura la dernière cerise , & à qui payera un ruban à la fête du village. Colin triche pour avoir le plaisir de payer le ruban. La bergere s'en apperçoit , & le gronde. La pluie vient. *Babet*

182 MERCURE DE FRANCE.

est sans sabots. Colin offre de la porter ; mais elle préfère de prendre les sabots de Colin , & de lui en aller chercher au village ; elle lui laisse sa colerette , son tablier & son chapeau. Il chante :

Hé pourquoi ne puis-je donc pas
 Tout bonnement & sans stratagème ,
 Lui dire oui , Babet , je t'aime ,
 Je t'aimerai jusqu'au trépas ?
 Parlons-lui , je lui parlerai . . .
 Disons-lui , je lui dirai . . .
 Mais si-tôt que je la verrai
 Tout droit me regarder en face ;
 Je me connois , je me tairai.
 Comment faut-il donc que je fasse !

Il s'afuble avec les ajustemens de *Babet*. En entendant arriver Lucas , il se tient coit à l'ombre du cerisier. Le vieux berger croyant que c'est la jeune bergere , se plaint de ce qu'elle ne l'aime pas , & de ce qu'elle a dit à sa mere qu'elle préfère *Colin*. À ces mots , *Colin* tressaille de joie ; il saute au col de *Lucas* ; il l'embrasse ; il le remercie de lui avoir appris que *Babet* l'aime : ce qui ne réjouit pas son rival. *Lucas* fait ses plaintes à *Mathurine* ; mais la mere ne trouve aucun mal dans tous les torts qu'il veut donner à *Babet*. La jeune bergere vient , elle déclare

DECEMBRE. 1768. 183

bonnement qu'elle aime *Colin*, & sa mere consent à lui donner ce berger qui n'a rien, mais qui a toute l'estime du village. *Lucas* prend aussi son parti, & ne voulant point perdre le plaisir de faire du bien à *Babet*, il propose à sa mere de l'épouser & de lui donner sa fortune. Cette petite comédie finit par un vaudeville, dans lequel on dit que *Colin* est heureux, parce qu'il a sçu donner à propos son pain & ses sabots. Cette pièce a réussi. Elle offre un tableau dramatique, dont les détails sont agréables, dans le goût de ceux que M. Boucher nous présente dans ses compositions ingénieuses. La musique en est naïve, délicate & piquante. Tous les rôles sont parfaitement rendus & chantés, ce qui augmente le charme de l'illusion, & supplée au défaut d'intrigue & d'intérêt.

BIENFAISANCE.

M. DE F***, intendant de la généralité de L. illustre citoyen qui possède l'art si recommandable de faire servir l'intérêt du prince au bonheur de ses sujets, passant à Saint-Etienne-en-Forez dans le mois de Septembre dernier, trouva sur la place une jeune & belle arriſanne confondue parmi la foule, que la curiosité de voir M. l'Intendant pour la première fois, avoit attirée sur son pas-

184 MERCURE DE FRANCE.

sage. M. de F... la distingue, la fait approcher.
— Bon soir, mon enfant. La jeune fille rougit.
— Vous n'êtes point aussi jolie sans avoir quelque amoureux. — Oh ! oui, Monseigneur, j'en ai deux.
— Vous voulez sans doute vous marier. — Je le voudrois bien, Monseigneur. — Vous ne pouvez cependant vous marier avec tous les deux. Lequel aimez-vous le mieux ? — Tous les deux ; mais je ne puis pas me marier, parce qu'ils me demandent cent francs, & que je ne les ai pas. — Où sont vos galans ?

Ils étoient dans la foule des spectateurs ; l'un à côté de sa maîtresse, & l'autre à quelque pas. A la question de M. l'Intendant ils se présentent & se rangent du côté de la fille. *— Les voici, Monseigneur. — Pour lequel vous décidez-vous, mon enfant ?* La timide artisane chancelle ; les regarde tous deux ; hésite, enfin son amour la décidant pour le plus joli. *— Pour celui-là, Monseigneur, en prenant son amant par le bras. — J'en suis bien aise ; mon ami, vous ne demandez que cent francs pour épouser cette fille ? Non, Monseigneur. — Voilà cinquante écus, faites venir un notaire pour dresser votre contrat. Je suis charmé de vous avoir rendu l'un & l'autre contents.*

Cette aventure si touchante pour les cœurs sensibles a valu à M. de F. les plus vives acclamations de joie de la part des deux amans & de tous les spectateurs.

A N E C D O T E S.

I.

BEAUCHATEAU, ancien comédien de l'hôtel de Bourgogne, entendant un jour la messe à Notre-

Dame, vit une femme toute en pleurs auprès d'un pilier de l'église. Il lui demanda le sujet de son chagrin, elle fit d'abord quelques difficultés de lui répondre ; mais sur les instances du comédien, elle lui apprit qu'elle étoit venue à Paris pour le jugement d'un procès qui avoit duré beaucoup plus de temps qu'elle ne l'avoit prévu, & que ne pouvant avoir des nouvelles de son pays, il ne lui restoit aucune ressource ; qu'elle n'osoit plus retourner dans la chambre qu'elle avoit louée, parce qu'il lui étoit impossible de payer le terme qu'elle devoit. Beauchateau, touché de ce récit, la retira dans sa maison. Un pareil traitement engagea cette femme à se faire connoître de plus en plus à son bienfaiteur. Elle dit, entr'autres choses, qu'elle avoit eu une sœur qui étoit morte dans un couvent, où elle avoit expié, par une pénitence austère, le malheur de s'être rendue à la passion d'un président ; qu'elle en avoit eu une fille ; mais qu'on ne sçavoit ce que cet enfant étoit devenu. La femme de Beauchateau, qui étoit présente, se sentit toute émue à ce discours ; ses yeux se remplirent de larmes ; & cédant aux mouvemens de sa tendresse, elle se jeta aux pieds de cette personne, & l'appella cent fois sa chère tante. En effet la Demoiselle Beauchateau étoit cette fille, le fruit de la séduction du président & de la foiblesse de celle dont on venoit de parler.

I I.

Baron pensoit avantageusement de sa profession. « J'ai lu, disoit-il, toutes les histoires anciennes & modernes ; j'y trouve que la nature a prodigué d'excellens hommes dans tous les genres : elle ne semble avoir été avare que de grands comédiens. Il n'y a jamais eu que Roscius & moi, »

I I I.

Brueys , auteur du *Grondeur* & de l'*Avocat Patelin* , avoit la vue si mauvaise qu'il mangeoit avec des lunettes. Louis XIV qui l'aimoit , lui demanda un jour comment il se trouvoit de ses yeux ? « Sire , répondit Brueys , mon neveu dit que je » vois un peu mieux. »

I V.

Louis XIV ne goûtoit ni la figure , ni la voix d'une comédienne nommée *la Beauval*. Moliere qui connoissoit ses talens ; hasarda de lui donner le rôle de *Nicole* dans le *Bourgeois Gentilhomme*. La Beauval joua si supérieurement , que le roi en fut extrêmement content , & dit à Moliere en sortant : Je reçois votre actrice. On raconte de cette même comédienne , que voulant se marier avec un homme de sa profession , & son pere y formant opposition , Mlle Beauval fit cacher son amant sous la chaire du curé ; & à la fin du prône , déclara devant Dieu & les hommes qu'elle prenoit Beauval pour son époux. Beauval sortit de dessous la chaire , & en dit autant ; ainsi ils se virent marier , sinon par le curé , du moins sous ses yeux.

V.

Le célèbre Garrick , acteur Anglois , joue , comme l'on sçait , supérieurement dans la comédie & dans la tragedie. C'est pour exprimer ce double talent qu'un peintre l'a représenté entre la muse tragique & la muse comique. Mais ce qu'il y a de singulier , c'est que dans le temps qu'on fit le portrait de cet acteur , il arrangea son visage de façon , qu'il rioit & pleuroit par moitié , ayant un air gai

du côté de Thalie & triste du côté de Melpomene. Il faut qu'il ait le jeu des muscles à son commandement pour donner en même-temps à sa physionomie des traits si contrastés. Ce tableau singulier existe en Angleterre ; & Garrick est très - ressemblant sous quelqu'aspect qu'on le regarde.

V I.

Anecdote de Beverley.

Nous avons rapporté l'anecdote sur *Beverley*, insérée dans le premier vol. du Mercure d'Octobre & après une lettre écrite de Toulouse ; mais le fait est démenti par plusieurs autres lettres qui ajoutent que cette tragédie bourgeoise a été supérieurement jouée, rendue avec beaucoup d'énergie, & suivie constamment par une foule de spectateurs qui ont beaucoup applaudi à ce spectacle, malgré l'impression effrayante qu'il fait sur toutes les âmes sensibles. L'acteur même représentant le rôle de Beverley, a eu le courage de suivre la première leçon de l'ouvrage beaucoup plus pathétique que celle jouée à Paris, & les Toulousains ont eu la force de soutenir cette image du désespoir la plus terrible peut-être qui ait été encore mise sur la scène.

Q U E S T I O N.

ON appelle en géométrie FIGURES ISOPERMETRES, celles dont les contours sont égaux, ou autrement celles dont les sommes des lignes environnantes sont égales de part & d'autre.

On demande si les figures dont les contours sont égaux, sont pareillement égales entr'elles en superficie ?

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

M. GAILLARD, graveur, dont nous avons plusieurs morceaux estimés, semble s'être surpassé dans les deux nouvelles estampes qu'il vient de publier d'après M. le Prince, peintre du Roi. L'une a pour titre : le *Concert Russe*, & l'autre, la *Défense de bonne aventure*. Ces sujets traités dans le costume Russe sont par cela seul intéressans. L'habile maître a su encore les rendre agréables par la noblesse de la composition & l'élégance du dessin. Le travail du graveur est fini & soigné. Son burin souple & moëlleux a dirigé les tailles suivant la marche du pinceau, le sens des carnations, le caractère des étoffes. La belle harmonie qui règne dans tout l'ouvrage contribuera encore à faire rechercher des amateurs les deux nouvelles estampes. Elles sont de 18 pouces & demi de haut sur 13 & demi de large. On les distribue chez l'auteur, rue Saint-Jacques au-dessus des Jacobins, entre un perruquier & une lingère. Le prix est de six liv. chacune.

I I.

Le *Rival séducteur* & l'*Amant vengé*. Ce sont les sujets de deux scènes composées & gravées par M. Ransonnette. On lit au bas des vers convenables aux acteurs de ces différentes scènes. Ces deux nouvelles estampes, de format in-4°. & oblong, se trouvent chez l'auteur, place Maubert, au coin de la rue des Noyers, chez le bonnetier.

DECEMBRE. 1768. 189

III.

Portrait du Roi de Dannemarck.

M. Duret , graveur , demeurant à Paris , vers le milieu de la rue du Fouare , vient de publier le portrait de Sa Majesté Christian VII , Roi de Dannemarck & de Norwege , né à Coppenhague le 29 Jaavier 1749. Ce portrait est de profil & en forme de médaillon. On a mis au bas ces vers composés par M. l'abbé de Schosne.

Les roses de l'hymen & le trône des Rois
Ne l'ont point retenu dans leur chaîne flateuse :
Il voyage , il instruit sa raison lumineuse
Par les tableaux divers & des mœurs & des loix.
Il s'arrête en ces lieux séduit par notre hommage ,
Heureux peuple Danois , n'en soyez point jaloux :
Le destin l'a formé pour regner parmi vous ;
Notre art ne peut ici fixer que son image.

M U S I Q U E.

E R N E L I N D E.

ON propose de faire graver par souscription , la partition complète d'*Ernelinde* , tragédie lyrique , avec les changemens , tant dans le poème que dans la musique , tel que cet ouvrage doit être remis au théâtre.

Le Sieur *Philidor* ose espérer que les connoisseurs seront satisfaits des corrections & des augmentations , tant dans le corps de l'ouvrage , que dans la partie des ballets. Il s'est déterminé à ces changemens , par les avis des gens de goût , &

190 MERCURE DE FRANCE.

d'après les plus mûres réflexions. Quelques critiques l'ayant faullement accusé d'être plagiaire, on ne sera pas fâché d'avoir l'ouvrage en main, pour se convaincre de la témérité de cette accusation.

Le prospectus renferme d'excellentes observations sur lesquelles nous pourrons revenir. Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer les conditions suivantes.

Conditions.

1°. Les noms des souscripteurs seront imprimés à la tête de l'ouvrage.

2°. L'ouvrage sera gravé & imprimé complètement avec toutes les parties obligées, sans aucune soustraction, format *in-fol.* sur de beau papier.

3°. La souscription sera de 24 liv. que l'on paiera en souscrivant.

4°. On délivrera aux souscripteurs l'ouvrage, le 15 de Janvier 1769, & il ne sera mis en vente & débité dans le Public que le 30 du même mois; le prix sera de 36 liv. sans y comprendre l'extrait d'accompagnement qui sera à la tête de l'ouvrage.

5°. On ne délivrera des souscriptions que jusqu'au 10 de Décembre 1768. On s'adressera pour souscrire, chez l'auteur, rue de Cléry, vis-à-vis la rue du Gros-Chenet, ou chez le Sr de la Chevardiére, marchand de musique, rue du Roule, à la Croix d'or.

I I.

Premier recueil d'airs choisis avec accompagnement de harpe; par M. Patouart le fils; prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez Cousineau, luthier & marchand de musique, rue des Poulies & aux adresses ordinaires de musique. Ce recueil d'un bon choix est

DECEMBRE. 1768. 191.
terminé par une sonate de la composition de M.
Patouart pour la harpe.

I I I.

Deuxième recueil d'air choisis avec accompagnement de harpe; par Madame Levesque, ci-devant Mademoiselle de Haulteterre; prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Cousineau, luthier & marchand de musique, rue des Poulies & aux adresses ordinaires de musique. Les amateurs attendoient avec impatience ce deuxième recueil, qui les flattera également par le choix varié des airs & le bon goût des accompagnemens.

I V.

Deuxième recueil d'airs choisis tirés d'*Alcimadure* & autres intermedes avec accompagnement, dédié aux amateurs; par M. l'abbé Boilli, bénéficié de la Ste Chapelle; prix 8 liv. A Paris, chez l'auteur, cour du palais, à la communauté des Chapelains; Cousineau, luthier & marchand de musique, rue des Poulies & aux adresses ordinaires de musique. Plusieurs romances d'un choix agréable enrichissent ce recueil.

V.

Romance de M. Capron.

Cette jolie romance, que les amateurs ont toujours entendu avec le plus grand plaisir, est aujourd'hui gravée avec accompagnement de basse, violons & cors. Elle se trouve à Paris, aux adresses ordinaires de musique.

V I.

Dixième suite des Amusemens des Dames, composée de plusieurs allemandes nouvelles & menuets.

192 MERCURE DE FRANCE.

en duo pour deux violons, par-dessus de violes ou mandolines, par M. * * * ; prix 3 liv. 12 s. Cette suite se vend à Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand Cerf-Saint-Denis, près la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique.

V I L.

Trois symphonies à grandes orchestres, dédiées à M. le comte d'Estaing, lieutenant-général des armées de terre & de mer de Sa Majesté Très-Chrétienne, ci-devant gouverneur-général de St Domingue, chevalier commandeur des ordres du Roi. Del Signor Monroy : œuvre II^e ; prix 7 liv. 4 s. ; gravées par M^e. Vendôme, rue St Honoré, vis-à-vis le café militaire & aux adresses ordinaires de musique.

V I I I.

Six sonates à violon & basse del Signor Emanuel Barbella, avec un sujet varié en 24 manières, utiles pour les amateurs de la mandoline, composées & dédiées à M. le comte de Neipperg, chambellan, conseiller d'état intime actuel de L. M. I. R. A., & leur ministre plénipotentiaire aux différentes cours & cercles de l'Empire ; par M. Leone de Naples, maître de musique de S. A. S. Mgr. le duc de Chartres, prince du sang ; prix 9 liv. A Paris, chez l'éditeur & aux adresses ord. de musique.

A R C H I T E C T U R E.

Nouvelle salle de l'Opéra.

LE théâtre de l'opéra, auquel on travaille depuis plusieurs années, est devenu un des objets les plus

DECEMBRE. 1768. 193

plus intéressantes pour les amateurs de ce spectacle & pour ceux de l'architecture.

L'intention de Mgr le duc d'Orléans , en fournissant un emplacement très - vaste pour cet établissement , a été que la magnificence de ce bâtiment répondît à celle de son palais ; dont il fait partie ; & la ville de Paris , chargée de la dépense , a fait tout ce qui convenoit pour correspondre à l'intention de ce Prince. M. Moreau , aux talens duquel les façades du Palais royal , & tout ce qui concerne l'opéra ont été confiés , a étudié avec soin les différentes parties de cette grande entreprise.

Des issues commodas & multipliées , pour l'entrée & la sortie du spectacle , un théâtre vaste , & une salle sonore , ont été les objets principaux auxquels il a dû s'appliquer.

Les galeries extérieures qui occupent toute l'étendue de la face sur la rue Saint-Honoré , & qui tournent dans les deux flancs du théâtre , réunissent neuf sorties faciles.

L'architecte a profité de la disposition de son terrain pour donner toute la profondeur possible au théâtre ; & en effet , il y a près de quatre-vingt pieds depuis le devant de l'avant - scène jusqu'au fond , ce qui à peine se trouveroit dans les plus vastes théâtres de l'Europe , & fournit la possibilité de représenter les plus grands spectacles.

La salle de l'opéra , ni aucune autre à Paris , ne pourroit avoir , sans inconvénient , une étendue comparable à celle de certains théâtres , que d'ailleurs on pourroit citer comme de bons modèles. Ces théâtres sont dans de grandes villes où les spectacles ne sont point permanens. Tout un pays s'y rassemble. Ils sont presque toujours remplis : mais à Paris , où l'opéra se voit , pour ainsi dire , tous les jours , on ne pourroit en user de même

sans rendre incommode , dans presque tous les temps , une étendue qui seroit utile quelquefois , & qu'on n'auroit pratiquée qu'en gênant toutes les places & éloignant le spectateur de l'objet représenté.

La grandeur d'une salle de spectacle pour Paris pourroit être combinée , en raison du nombre des spectateurs pendant le cours d'un an , divisée par le nombre de représentations ; mais quoique celle de la salle actuelle de l'opéra paroisse suffisante , voyant combien la magnificence de ce spectacle forme tous les jours de nouveaux amateurs , on l'a disposée pour contenir trois cent personnes de plus que dans celle des thuileries , & voulant profiter de tout ce que le local rendoit possible , on a fait l'ouverture de l'avant-scène & la largeur de la salle de six pieds de plus : la circonférence étant la même , la salle se trouve naturellement moins profonde ; sa forme est plus émicycle & plus approchante de celle des théâtres des anciens. Sa courbure commence dès la seconde loge ; toutes les places sont plus également distantes de la scène , & il y en aura peu d'où on ne voie le spectacle entier.

Les moyens les plus propres à conserver & à transmettre les sons y ont été employés. Il y a lieu de croire qu'elle sera aussi sonore qu'on le peut désirer.

L'agrandissement de cette salle consiste dans un quatrième rang de loges qui y a été introduit. Ce moyen a semblé plus convenable que l'augmentation de quelques loges à chaque rang , par lesquelles on auroit perdu la plus grande partie des avantages qu'on s'est procurés ; l'expérience démontrant que les sons s'élèvent , & qu'on entend mieux dans les loges d'en-haut que dans les autres.

DECEMBRE. 1768. 195

Le mécanisme des constructions a été étudié avec soin dans cet édifice. Le desir de supprimer les poutres qui divisent ordinairement & gênent les loges, & d'élever le moins qu'il seroit possible le quatrième rang, a imposé la nécessité de recourir à de nouveaux moyens pour les supporter.

La cloison du fond est composée de très-forts poteaux de bois bien choisi, & il a été placé à chaque division un support de fer composé d'un montant adapté au poteau, & arrêté par trois bouillons à écroux. Une tige de quatre pieds est assemblée au milieu de ce montant; la partie la plus voisine du poteau est supportée par une console de fer soudée, le bout de la tige est soutenu par une sorte barre qui va en-dessus & diagonalement s'assembler dans le montant, le tout est retenu aux murs par d'autres fers: les planchers sont réduits à quatre pouces d'épaisseur, & leur solidité, incontestable d'ailleurs, se trouve démontrée par les expériences qui ont été faites pour s'en assurer.

Les escaliers multipliés, dont la plus grande partie sont de pierre de taille, fourniront un grand nombre d'issues: toutes les autres constructions ont été faites dans la vue de procurer la plus grande sûreté. Les charpentes sont exécutées dans le système des meilleures constructions de ce genre que M. Moreau a vues en Italie, où il en a puisé le modèle.

G É O G R A P H I E.

I.

CARTE géométrique du Comté Nantois, dédiée à Mgr le duc d'Aiguillon, pair de France, I ij

176 MERCURE DE FRANCE.

chevalier des ordres du Roi , lieutenant-général de ses armées , &c. ; par le Sieur Ogée , sous-ingénieur des ponts & chaussées audit comté , 1768. A Paris , chez Lattré , rue Saint-Jacques.

I I.

Carte nouvelle & exacte de l'Isle de Corse , dédiée à M. James Boswel d'Auchinleck ; par Thomas Phinn , Anglois , 1768. Cette carte est celle dont les Anglois font le plus de cas , parce qu'elle a été levée avec beaucoup de précision par un excellent ingénieur qui a long-temps résidé en Corse. Elle est très-bien exécutée , & peut être fort utile aux officiers françois , & à ceux qui veulent prendre une idée juste de cette isle. On l'a gravée dans un format commode. Son prix est 24 s. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine.

P H Y S I Q U E.

Cours d'Histoire naturelle.

I.

M. VALMONT de Bomare , démonstrateur d'Histoire Naturelle , avoué du gouvernement , censeur royal , membre de plusieurs académies des sciences , belles - lettres & beaux arts , maître en pharmacie , &c. ouvrira son cours d'histoire naturelle le mercredi 7 décembre 1768 , à dix heures & demie précises du matin , & le continuera les vendredi , lundi & mercredi de chaque semaine à la même heure , en son cabinet rue de la Verrerie , près la rue du Coq.

Le même démonstrateur ouvrira un second cours

DECEMBRE. 1768. 197

d'histoire naturelle le samedi 10 Décembre, à onze heures & demie précises du matin. Ce cours particulier sera continué les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine à la même heure. Ceux qui voudront prendre part à ce cours sont invités d'entendre le discours sur le spectacle & l'étude de la nature, qui sera prononcé le 7 Décembre à dix heures & demie du matin.

I I.

Cours de Physique.

M. Brillon, de l'académie royale des sciences, commencera, dans les premiers jours de Décembre, son cours particulier de physique expérimentale, dans son cabinet de machines, quai d'Orléans, isle St-Louis. Les personnes qui voudront y assister se feront inscrire chez lui, au collège de Navarre, rue & montagne Ste Genevieve.

I I I.

M. Allard, de l'académie royale d'Angers & de celle d'Auxerre, professeur de mathématiques & de physique, rue des Maçons, ouvrira, chez lui, le mardi 6 Décembre, un cours de physique expérimentale, dans lequel il passera en revue les principaux effets de la nature & les phénomènes les plus intéressants dans toutes les parties de la physique tirés des meilleurs auteurs, tels que Newton, Keil, Sgravesande, Muschembroek, Desagnillier, &c. & des mémoires des plus célèbres académies.

Le onze du même mois M. Allard ouvrira un autre cours qu'il continuera les dimanches & fêtes, en faveur des personnes qui ne pourroient pas y assister les autres jours de la semaine. Ceux qui

I iij

voudront suivre l'un ou l'autre se feront inscrire chez lui.

Nous connoissons l'habileté de ce physicien & l'intelligence avec laquelle il exécute ses expériences.

I V.

Cours de Langue italienne & françoise , de géographie & d'histoire , en faveur des étrangers.

M. l'abbé de Perravel de Saint-Beron , connu par son sçavoir, ouvre le 28 & le 29 du présent mois deux cours différens ; l'un , sur la langue italienne & sur la langue françoise suivant les principes de M. l'abbé Girard ; l'autre , sur l'histoire sacrée & profane & sur la géographie naturelle , astronomique & politique. Il y aura trois séances par semaine pour chaque cours , depuis six heures & demi du soir jusqu'à neuf , en la maison de M. l'abbé de Perravel , nouvelle halle aux bleds , au N^o. 54 , au premier. Son prix est le même que celui de l'année dernière ; sçavoir , 18 liv. par mois pour chaque année , & 36 en ville.

Les amateurs de ces sciences sont invités à se faire inscrire dans la huitaine.

On le trouve tous les matins jusqu'à 11 heures , & l'après-midi depuis cinq jusqu'à huit.

V.

Cours de Géographie & d'Histoire.

M. Buy de Mornas , géographe du Roi & des enfans de France , pour répondre aux vues de nombre de souscripteurs de son *Atlas géographique & Historique* , vient de se déterminer à tenir chez lui des conférences pour développer les grands prin-

éipes qui en font l'objet. Il commencera son cours, qui durera jusqu'au premier d'Avril prochain, par l'explication de la sphère armillaire; il fera ensuite l'application des principes d'astronomie sur le globe terrestre, dont il donnera trois divisions; l'astronomique, la physique & la politique. Après cette exposition, il passera à la chronologie, qui a pour fondement le calendrier, c'est-à-dire, la distribution du temps en heures, jours, semaines, mois, années, siècles, épaques, lustres, inductions, cycles lunaire & solaire, & périodes; connoissances absolument nécessaires à quiconque veut tirer quelque avantage de l'étude de l'histoire. Il terminera enfin son cours par un exposé des principaux événemens arrivés sur notre globe depuis la création jusqu'à Jésus-Christ.

Le Sieur de Mornas n'oubliera rien pour rendre son cours intéressant; ce cours est bien capable d'ailleurs de piquer la curiosité de tout homme qui a un état honnête dans la société.

Les conférences ne seront pas publiques, & se tiendront trois fois par semaine, les mardi, jeudi & samedi, excepté les fêtes, depuis neuf heures & demie jusqu'à onze.

Elles commenceront le 10 Décembre; mais ceux qui voudront en profiter sont invités à venir se faire inscrire d'avance.

Le Sieur de Mornas ouvrira un autre cours le 12 Décembre, les lundis, mercredis & vendredis depuis dix heures jusqu'à onze & demie.

On payera pour chaque cours 72 liv.

Le Sieur de Mornas se propose de faire un cours en faveur des collèges. Les jours de congé il prendra les heures convenables. Les conférences ne dureront qu'une heure par semaine, & le cours sera de 36. liv. *Sa demeure est rue Saint-Jacques, à côté de St Yves.*

S C I E N C E S.

Histoire Naturelle.

M. ROOS, Suédois, jeune militaire, étant actuellement à Paris, qui cultive l'histoire naturelle, a fait sur les limaçons des expériences intéressantes. Il a observé nouvellement qu'un des limaçons auxquels il avoit coupé la tête à la racine des antennes, avoit recouvré une nouvelle tête; ses quatre cornes sont revenues; & sans autre secours que de la faculté des deux sexes que ce reptile réunit pour engendrer, il a rendu par le côté droit au-dessus des antennes, où sont les parties de la génération, plusieurs œufs jusqu'au nombre de sept, de la grosseur d'une petite perle. Il a enfoncé les œufs dans la terre, où ils commencent à s'ossifier. Cette nouvelle observation ajoute encore au merveilleux de la reproduction de ces reptiles.

M É D E C I N E.

I.

Inoculation.

Dans la Virginie, colonie angloise de l'Amérique septentrionale, plusieurs personnes de distinction de Norfolk marquèrent le plus grand empressement de faire inoculer leur famille. On décida que l'on inoculerait dans la maison du docteur Campbell, éloignée de trois milles de la ville. On fit usage de tous les moyens connus pour empêcher la communication du mauvais air. Cependant malgré les sages précautions que l'on prit à cet égard, plusieurs personnes de Norfolk &

des environs craignirent les effets de la contagion. Lorsque les malades inoculés étoient encore dans le cours des médicamens, & la plupart de ces malades étoient des femmes de distinction, d'une constitution délicate & accoutumée à beaucoup de ménagemens, ils se virent investis d'un grand nombre de gens armés qui exigèrent que tout le monde fût transporté au Lazaret, qui est à cinq milles de distance de la maison du docteur Campbell. Ce lazaret n'étoit pas encore purgé du mauvais air & des immondices occasionnées par de nouveaux Nègres qui y avoient été déposés pour être guéris de la petite vérole, de la dysenterie & d'autres maladies. Les malades furent de plus forcés de faire le chemin pendant la nuit, à pied, durant un violent orage & une pluie abondante qui empêchoit de ne reconnoître le chemin qu'à la lueur des éclairs qui brillèrent pendant toute la nuit. Malgré ce cruel événement, tous les malades se sont parfaitement rétablis. Ce fait est consignés dans les papiers publics de Virginie, & la nouvelle en est venue en Europe par des lettres d'Annapolis en Mariland, du 8 Septembre 1768.

I I.

Les habitans d'Alnwick, bourgade de la province de Northumberland en Angleterre ont toujours rejeté les moyens que la médecine a découverts pour prévenir les funestes effets de la petite vérole naturelle. Mais les ravages qu'elle vient de faire dans ce bourg au mois d'Octobre dernier ont enfin porté une mere à appeler l'inoculation au secours de son enfant. Cette femme, qui répugnoit à se servir de la méthode usitée, en imagina une nouvelle; elle se procura un peu de matiere variolique, provenant du bras d'un enfant qui avoit

I v.

une petite vérole très-saine ; elle la fit bouillir dans du lait, & fit prendre cette boisson à son enfant. Il en est résulté que cet enfant a eu une petite vérole très-bénigne, que les boutons ont percé heureusement, & que le sujet ayant été soigné avec soin jouit actuellement d'une parfaite santé. Ce fait intéressant est consigné dans les papiers publics d'Angleterre, & confirmé par une lettre d'Anwick du 17 Octobre dernier.

I I I.

Maladie singulière.

On a vu à Ammat près de Tain une fille de 24 ans qui, depuis deux ans, n'avoit pris aucun aliment ; l'Espagne présente un phénomène de cette espèce, qui n'est peut-être pas moins extraordinaire. Il y a, dans la paroisse de St Martin de Luina, près de Pravia, une femme nommée Antoinette de la Iglesia qui, depuis vingt-deux ans, n'a pris aucune nourriture solide. Après une maladie très-grave qu'elle efluya en 1744, elle éprouva une faim que rien ne pouvoit d'abord rassasier, & qui s'affoiblissant insensiblement, fut enfin suivie d'un si grand défaut d'appetit qu'elle n'a pu manger depuis. Elle est de temps en temps obligée de garder la chambre, pendant huit jours plus ou moins ; alors on lui fait prendre du bouillon, mais elle le rejette aussi-tôt ; elle boit du vin lorsqu'on lui en présente ; mais elle le rejette aussi lorsqu'il n'est pas de bonne qualité. Elle fait usage de tabac, & souffre beaucoup lorsqu'elle en est privée. Sa boisson ordinaire est de l'eau chaude. Cette femme est sourde & a une blessure considérable à la cuisse, ce qui cependant ne l'empêche pas d'aller à la messe presque tous les jours.

à l'aide de quelqu'un qui la conduit. Elle est extrêmement sèche, foible & d'une pâleur extrême. Sa condition est certainement moins triste que celle de la fille d'Ammat, qui est obligée de garder le lit, dont les membres sont décharnés ou retirés, & qui ne peut vivre longtemps dans la situation déplorable à laquelle elle est réduite. L'état de l'une & de l'autre mérite l'attention des médecins & des naturalistes.

A V I S.

I.

Etablissement pour procurer de l'eau pure à Paris.

LE citoyen zélé & éclairé, à qui l'on est redevable de l'établissement de la poste de Paris, travaille actuellement à procurer à cette capitale une eau pure & salubre. Comme l'auteur a toujours eu pour but dans ses travaux l'avantage de ses concitoyens, il les avoit priés dans le *prospectus* de l'établissement pour procurer de l'eau à Paris, de donner leurs avis sur les différentes parties de l'exécution de son projet. On lui a fait en conséquence plusieurs objections auxquelles il répond avec la plus grande satisfaction dans la *suite du prospectus*. Cette suite vient de paroître. Les personnes qui desireroient en avoir des exemplaires peuvent en envoyer demander dans les neuf bureaux de distribution de la petite Poste de Paris, chez M. Poisson, place du Chevalier du Guet, & chez M. de Chamoussier, quai St Bernard, hors Tournelle.

Les bons citoyens qui liront cette *suite du prospectus* connoîtront de plus en plus l'intérêt qu'il y a pour les habitans de cette ville de voir former parmi eux l'établissement proposé. Ils se convaincront de la facilité de l'exécution ; ils applaudiront aux vues nobles & désintéressées du bon patriote qui en est l'auteur. Que de maladies , que de maux prévenus par cet établissement ! quels secours , quels biens en découlent ! On a prévu tous les obstacles ; & nous osons dire que cet établissement offre dans toutes les parties un chef-d'œuvre d'économie , d'industrie , de bon ordre & d'arrangement qui doivent en assurer le succès & la durée.

I I.

*Bavaroises en pastilles , & bonbons pour le
rhume.*

Le Sieur Ravoilé , marchand confiseur à Paris ; rue des Lombards , a composé des pastilles de thé & de capillaire pour faire des bavaroises à l'eau & au lait. Ces pastilles se fondent en remuant un peu ; elle se transportent plus commodément que les sirops de guimauve & de capillaire , & se conservent très-bien. Il a chez lui des boîtes de vingt-quatre & de douze bavaroises , dont le prix est de 3 liv. & de 30 f.

Le même confiseur débite aussi des bonbons sans gomme pour le rhume , les uns de guimauve & les autres de reglisse. Ils sont agréables , légers , fondent facilement dans la bouche , & ne la rendent point pâteuse. Les boîtes sont de 36 f.

III.

Modes & nouveautés.

Le caprice de la mode semble s'exercer principalement sur la variété des formes & des agrémens pour les ajustemens des Dames. Les *caraqueaux*, les apollons, les robes de cour, les deshabillés galans, les habits de fantaisie pour la campagne & pour le bal, prennent une élégance de l'invention & du goût de l'ouvrier. Un des plus adroits en ce genre est le *Sieur Flamand*, qui demeure à Paris, chez M. Desperelle, chapelier, rue du Four St Germain près la rue de l'Egoût.

IV.

Remede pour les cors.

Le Sieur Roussel donne avis qu'il a trouvé un remede efficace pour les corps des pieds. Un morceau de toile noire, ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-promptement la douleur des cors, de les amollir & de les faire mourir par succession de temps. On en forme un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandelette après avoir coupé le corps. Au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre un autre emplâtre pour autant de temps. Ce remede est aussi efficace pour les verrues ou poireaux, ayant soin d'en relever l'emplâtre, d'en substituer un autre à la place, tous les deux jours, pendant l'espace de huit ou dix jours.

Le prix des boîtes à douze mouches est de 3 liv. Celui des boîtes à six mouches est de 1 liv. 10 s.

La demeure du Sieur Roussel est chez M. Marin, grainetier, rue Jean-de-l'Épine, près la Grève, où on le trouvera toujours, ou une personne qui le représentera.

V.

Le Sieur Varinot possède seul le secret des cuirs admirables du feu Sieur Sarrière, avec lequel il a été associé, pour cet objet, pendant douze ans. L'usage de ces cuirs si connus pour leur bonté n'a plus besoin d'être recommandé.

La demeure du Sieur Varinot est actuellement rue Traversière, près celle de Richelieu, chez un marchand de vin, à la Croix d'or.

V I.

Il y a plusieurs Dames à Paris qui se sont attachées des Demoiselles Angloises en état de leur faire contracter la bonne prononciation de l'anglois, & à qui ce moyen a très-bien réussi. On nous a fait connoître une Demoiselle de cette nation, qui est âgée de près de trente ans; qui a été très-bien élevée; qui parle & écrit parfaitement sa langue, & est fort en état de l'enseigner. Elle a des répondans très-sûrs. Si quelque Dame, soit à Paris, soit en province, desiroit se l'attacher pour cet usage, on en seroit sûrement très-satisfait. Le traitement qu'elle demanderoit ne seroit point considérable, & cependant elle chercheroit de toutes manières à se rendre agréable & utile. Il faut s'adresser chez M. Montpetit, peintre ordinaire du Roi, rue du gros Chenet, au coin de celle de St Joseph, quartier Montmartre, chez un chirurgien.

A R R Ê T.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 31 Octobre 1768, qui ordonne l'exécution de la déclaration du 25 Mai 1763, concernant la libre circulation des grains dans le royaume; & qui accorde des gratifications à ceux qui feront venir des grains de l'étranger.

I.

Sa Majesté fait défenses à toutes personnes d'arrêter, sous quelque prétexte que ce puisse être, les transports de grains qui se feront d'une province dans une autre. Enjoint à tous commandans, officiers de maréchaussée & autres, de prêter main-forte, toutes les fois qu'ils en feront requis, pour l'exécution de ladite ordonnance.

I I.

Tous grains étrangers, arrivés dans les ports de France, pourront y être consommés, vendus ou transportés dans les provinces de l'intérieur du royaume, en payant pour tout droit, un demi pour cent de leur valeur, ou sept deniers & demi par quintal, conformément à l'arrêt du conseil du 19 Septembre dernier; & pourront, les négocians qui les auront introduits, en faire telles destinations & usages que bon leur semblera, même les renvoyer à l'étranger, sans payer aucun droits, en justifiant de leur origine étrangere.

I I I.

Veut Sa Majesté qu'il soit payé une gratification

208 MERCURE DE FRANCE.

à tous les négocians qui auront fait venir des grains de l'étranger dans le royaume, dans les époques ci-dessous énoncées ; sçavoir, douze sols six deniers par quintal de froment, huit sous quatre deniers par quintal de seigle, quatre sous deux deniers par quintal d'orge ou autres menus grains, importés depuis le premier Novembre prochain jusqu'au premier Février 1769 ; huit sous quatre deniers par quintal de froment, six sous huit den. par quintal de seigle, & trois sous quatre deniers par quintal d'orge, depuis le premier Février jusqu'au premier Avril ; & quatre sous deux deniers par quintal de froment, trois sous quatre deniers par quintal de seigle, & un sou huit deniers par quintal d'orge, depuis le premier Avril jusqu'au premier Juin de ladite année.

I V.

Les gratifications énoncées en l'article précédent seront payées par les receveurs des droits des fermes, dans les ports où les grains seront arrivés, sur les déclarations fournies par les capitaines de navire, auxquelles ils seront tenus de joindre les certificats des magistrats des lieux où l'embarquement aura été fait, pour constater que lesd. grains auront été chargés à l'étranger, ensemble copie dûement certifiée des factures ; lesquelles déclarations seront vérifiées dans la même forme que pour le payement des droits de Sa Majesté.

V.

Il sera tenu compte à l'adjudicataire des fermes du Roi, sur le prix de son bail, du montant des sommes qu'il justifiera avoir été payées pour rair son desdites gratifications.

V I.

Ne pourront les propriétaires de grains étrangers, introduits en France, ou leurs commissionnaires, après avoir reçu la gratification énoncée en l'article III, les faire sortir, soit pour l'étranger, soit pour un autre port de France, ni par eux-mêmes, ni par personnes interposées, sans avoir restitué auparavant ladite gratification, sauf à recevoir de nouveau dans le port de France où ils seront introduits en dernier lieu, la gratification ordonnée pour l'époque dans laquelle ils auront été introduits, conformément à l'article III.

V I I.

Tous navires françois ou étrangers chargés de grains & introduits dans les ports du royaume, seront exempts du droit de fret jusqu'au premier Juillet de l'année prochaine, de quelque nation qu'ils soient & dans quelques ports qu'ils aient été chargés.

NOUVELLES POLITIQUES.

LE Grand Seigneur adressa cet hattcherif au nouveau grand visir, à son installation. « Toi, » Hamzé l'acha, mon grand visir & mon ministre » absolu, qui as été élevé dans l'enceinte de mon » palais impérial, & dont les mœurs & la fidélité » ont été éprouvées, je t'ai choisi par préférence » sur mes autres visirs pour te confier mon sceau » impérial. En conséquence si tu conduis les affai-

210 MERCURE DE FRANCE.

» res des esclaves de Dieu , avec la fidélité requi-
 » se , en protégeant & favorisant les pauvres , &
 » en te conformant à mon génie impérial , tu seras
 » cheri en ce monde & en l'autre, Mehemed Pa-
 » cha ton prédécesseur , entraîné par son extrême
 » avidité , & par son avarice , s'étant livré aux
 » conseils perfides de quelques personnes , & ayant
 » flétri par la corruption , l'honneur de ma sublimé
 » Porte , a été destitué. »

Du 21 Octobre.

Le 8 de ce mois il y eut un nouveau conseil au
 ferrail. La résolution qui y fut prise par la Porte
 de déclarer la guerre à la Russie , fut annoncée à
 tous les ordres de l'état ; en conséquence les chefs
 des principales mosquées , qui avoient été appel-
 lés au conseil , firent la priere accoutumée pour
 la prospérité des armes ottomanes.

De Warsovie le 5 Octobre 1768.

Le tribunal mixte , établi par une loi de la der-
 niere diette pour juger les différens entre les Ca-
 tholiques & les Dissidens , ouvrit ses séances le pre-
 mier de ce mois ; les membres , au nombre de huit ,
 quatre Catholiques & quatre Dissidens , prêterent
 serment , & se transporterent ensuite à l'hôtel de-
 ville , où ils tiendront leurs assemblées. Ils élurent
 pour leur président le Sieur Dzierbicki.

Du 22 Octobre.

Le prince Martin Lubomirski , de concert avec
 le Sieur Dzierzanowski , reparoit avec de nouvel-
 les forces dans les montagnes de Krosno & de
 Przemisl , où il a répandu des manifestes qui lui
 attirent un grand nombre de partisans. Les con-
 fédérés de la Grande Pologne deviennent de jour
 en jour plus redoutables , & les Dissidens sont
 obligés d'abandonner leurs demeures pour se souf-

traire à leur ressentiment. Le Sieur Malezewski, l'un des maréchaux de ces confédérations, a fait encore afficher aux portes des églises un nouveau manifeste, par lequel il invite tous les nobles de la Grande Pologne à assister, le 27 de ce mois, à une assemblée générale, avec menace de piller les biens de ceux qui ne s'y trouveroient pas.

De Coppenhague, le 15 Octobre 1768.

On mande de Bergue en Norwege que deux moulins à poudre, dépendans de la fabrique d'Avøens, à deux lieues de cette ville, sauterent en l'air. L'un étoit à deux meules, & l'autre à trente pilons de métal. Cet accident fut causé par l'imprudence d'un garçon qui y travailloit, & qui voulant dégraisser les meules qui devoient servir à moudre deux quintaux de soufre, & trouvant trop de difficulté à en détacher des matieres étrangères, donna sur des meules un coup de marteau de cuivre; ce coup produisit une étincelle qui mit le feu à la poudre répandue; l'embrasement fit sauter d'abord le moulin à meules, & ensuite celui à pilons. Ce garçon & l'un de ses camarades furent blessés, & l'un d'eux mourut le lendemain; les maisons attenantes au moulin ont été reduites en cendres.

De Rome, le 12 Octobre 1768.

Le 3 de ce mois, les généraux d'ordre tinrent une assemblée relative au dernier édit du senat de Venise, concernant les ordres religieux, & décidèrent que dans le cas où suivant la teneur de cet édit, les religieux seroient congédiés des états de la république, ces généraux seroient expulser aussi-tôt de tous les couvens qui sont sous leur dépendance dans les pays étrangers, tous les religieux venitiens.

Indépendamment du bref qu'on dit avoir été

212 MERCURE DE FRANCE.

adressé par le Pape au senat de Venise à l'occasion du decret sur les ordres religieux, Sa Sainteté a envoyé au patriarche & aux différens prélats de cet état une lettre sur le même objet.

De Venise, le 15 Octobre 1768.

Le 13, le nonce remit le bref du Pape au senat ; on enverra, dit-on, des exprès aux membres du senat qui sont à leur campagne, pour se rendre ici Jeudi prochain & y délibérer sur le bref. Ceux qui sont à Venise sont d'avis que ce bref soit au moins supprimé, & qu'on envoie ordre aux évêques, chefs d'ordres & supérieurs, de remettre au senat les lettres qu'ils ont reçues de Sa. Sainteté & des généraux. On dit même que les évêques de Padoue & de Veronne ont déjà publié des mandemens relativement aux visites qu'ils se proposent de faire dans les monastères de leurs diocèses, pour se conformer au décret du senat.

De Londres, le 28 Octobre 1768.

Hier il arriva une malle de la Nouvelle Yorck, & les avis qu'elle a apportés ont fait baisser sur le champ de $1\frac{1}{2}$ pour 100 les actions des fonds publics. On assure que les habitans de Boston ont demandé au Sieur Bernard, gouverneur de la province, s'il étoit vrai qu'on dût attendre l'arrivée de trois régimens d'infanterie ; sa réponse n'étant pas positive, ils se sont assemblés & ont arrêté qu'ils prendroient toutes les mesures possibles pour défendre la personne, la famille, la couronne & la dignité de George III, & pour maintenir les droits, privileges, immunités qui leur ont été accordés. Comme un acte du parlement porte qu'il est permis aux sujets protestans d'avoir des armes pour leur défense dans les temps de danger, & lorsqu'on est menacé de guerre, ils arrêterent que l'état actuel des affaires de l'Europe paroissant an-

noncer une guerre, il étoit enjoint à tous les habitans de se pourvoir d'armes & de munitions.

Du 11 Novembre.

Le 8 de ce mois, vers les neuf heures du soir, la Reine accoucha heureusement d'une princesse; le lendemain le Roi reçut à cette occasion les complimens de la principale noblesse.

De Fontainebleau, le 29 Octobre 1768.

Avant-hier le Roi de Dannemarck arriva ici, vers les cinq heures du soir & descendit à l'appartement qui lui avoit été préparé dans le château. Peu de temps après, Sa Majesté Danoise, accompagnée des ministres & des seigneurs de sa suite, du duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi, & du duc de Choiseul, ministre & secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères, se rendit chez le Roi, & alla ensuite chez Monseigneur le Dauphin, où elle trouva Monseigneur le comte de Provence & Monseigneur le comte d'Artois; de-là elle passa au jeu de Madame, & revint à son appartement, où plusieurs seigneurs de la cour lui furent présentés. Vers les huit heures Sa Majesté Danoise alla souper avec le Roi.

Le Sieur Bastard, premier Président du parlement de Toulouse, ayant donné sa démission de cette place, Sa Majesté y a nommé le Sieur Drouyn de Vaudeuil, conseiller au parlement de Paris qui a eu l'honneur de lui être présenté en cette qualité le 23, par le Sieur de Maupeou, chancelier-garde des sceaux de France, & le 28 il prêta serment entre les mains du Roi.

De Paris, le 11 Novembre 1768.

La compagnie des Indes a été informée que le vaisseau le *Laverdy* venant de Bengale avec un riche chargement, est arrivé le 1^r de ce mois à l'O-

214 MERCURE DE FRANCE.

tient; que le vaisseau *la paix* expédié de Pondichery dans les premiers jours de Mars étoit parvenu aux Açores du banc des Eguilles; mais que l'état de foiblesse où son équipage étoit réduit, l'avoit forcé de retrograder pour gagner le port de l'Isle de France, & qu'il n'a dû faire voile de cette isle que trente jours après *le Laverdy*, qui en est parti le 29 Juin. Les mêmes avis portent que cinq des vaisseaux de 1767 à 1768 étoient heureusement arrivés à la même isle, & ne devoient pas tarder à mettre à la voile pour se rendre à leur destination.

LOTÉRIE S.

Le quatre-vingt-quatorzième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Octobre. Le lot de cinquante mille liv est échu au N°. 29151. Celui de vingt mille livres, au N°. 31433, & les deux de dix mille aux numéros 28121 & 34567.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Novembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 39, 78, 1, 71, 44.

MORTS.

Dame Anne de Fontaines, Dame d'honneur de S. A. S. Madame la princesse de Conty, est morte le 2 Novembre à l'hôtel de Conty. Elle étoit veuve de Jean-Pierre Marquis de Fontanges, ancien colonel d'infanterie.

Frere Joseph Laurent de Beauvoir, de Grimoard, du Roure, de Beaumont-Brizon, bailli, grand-croix & maréchal de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Saint-Paul-les-Romans & de Mâcon, est mort dernièrement dans sa commanderie de St Paul en Dauphiné, âgé d'environ 75 ans.

DECEMBRE. 1768. 215

Louise Gagnat de Logny, épouse du marquis de Louvois, lieutenant-général du Béarn & colonel du régiment de Royal-Roussillon cavalerie, est morte, en son château de Louvois, le 1^r Novemb. dans la 25^e année de son âge.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Analyse du 1 ^r chant de l'inoculation,	<i>ibid.</i>
L'Inoculation, poëme, chant I,	8
Le Bigame, histoire véritable,	17
A M. de M. * * *,	32
Portrait de Philis,	34
Vers au Roi de Dannemarck,	35
Vers au bas du portrait de M. de Maupeou,	36
Le Bienfaiteur & le Philosophe, conte Chinois,	37
A M ^d e la marquise de L * * * sur une veste,	50
Vers de M. de Voltaire à M. H.	51
A une jeune Dame de Genève,	52
Code de l'humanité,	<i>ibid.</i>
Vers prononcés sur le théâtre de Ferney,	67
Réponse de M. de Voltaire,	68
Hommage de la Muse Limonadiere. à S. M. Danoise,	69
Hommage de ma fille, au même,	70
Au Roi de Dannemarck sur son voyage à Paris,	<i>ibid.</i>
Compliment à la marquise de Talleyrand,	71
Explication des énigmes, &c.	72
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	74
Air de la Meuniere de Gentilly,	<i>ibid.</i>
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	78
Description de la Corse,	<i>ibid.</i>
Le Voyageur François,	83
Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé,	94
Histoire de France, par M. Garnier,	101
Autre histoire de France,	112
Pensées de Seneque,	113
Opuscules mathématiques,	119
Traité de la défense des places,	

216 MERCURE DE FRANCE.

Pensées sur la Tactique ,	118
Mémoire sur l'inoculation ,	119
Examen sur la petite vérole naturelle & artificielle ,	130
Opinion d'un médecin sur l'inoculation ,	131
Observation sur un trait d'histoire ,	133
L'Aveu sincere ,	134
Mémoire sur les limaçons ,	136
L'enseignement des belles-lettres ,	138
<i>Regula Cleri</i> , &c.	140
Examen des difficultés dans les SS. Mysteres ,	<i>ibid.</i>
Quatre dialogues ,	142
<i>Laudatio funebris Mariæ Leczinſka</i> , &c.	143
Oraison funèbre de la Reine ,	144
Eloge de Corneille ,	146
Lettre de M. le C. d'A * * * à un éditeur ,	155
Traité sur les abeilles ,	156
Dictionnaire de l'élocution françoise ,	161
Les Nuits parisiennes ,	163
Canaux navigables , &c.	<i>ibid.</i>
Le Politique Indien ,	164
Almanach chantant ,	<i>ibid.</i>
Almanach anthologique ,	165
ACADEMIES ,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES.	172
Concert spirituel ,	175
Opéra ,	176
Comédie françoise ,	177
Comédie italienne ,	178
Anecdotes ,	174
ARTS ,	138
AVIS ,	203
Arrêt ,	207
Nouvelles politiques ,	209
Loteries ,	214
Morts ,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le volume du Mercure de Décembre 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 30 Novemb. 1768.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez LACOMBE, Libraire, à Paris.

*Ce Libraire se charge d'envoyer FRANCS DE
PORT en Province les Livres, Estampes,
Musiques, &c. aux particuliers qui lui mar-
quent leurs intentions, en lui faisant remettre
d'avance les fonds nécessaires en argent, ou en
effets à recevoir à Paris.*

J O U R N A U X,

*Pour lesquels on s'abonne, soit pour Paris, soit
pour la Province, chez LACOMBE, Libraire.*

*Les Souscripteurs de Province sont priés de re-
mettre leur argent à la Poste, avec une Lettre
d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.*

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16 vols.
in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv.
Et pour la Province, port franc par la poste, 32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in-4^o ou in-12, 14 vols.
à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cabinets de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Dinouart ; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN**, ou Bibliothèque raisonnée des Sciences morale & politique, in 12, 12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 18 liv.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 24 l.
- JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE**, in-12, composé de 24 vol. par an, port franc par la poste, à Paris & en Province, 33 liv. 12 s.
- JOURNAL POLITIQUE**, port franc par la poste à Paris & en Province, 14 liv.
-

L I V R E S.

- DICTIONNAIRE de l'Elocution François**e, 2 in 8°. reliés. 8 liv.
- Les Nuits Parisiennes**, 2 in-8°. en un vol. relié. 4 liv. 10 sols.
- Le Politique Indien**, 1 liv. 10 sols.
- DICTIONNAIRE raisonné universel d'HISTOIRE NATURELLE**, par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, 6 vol. in-8° relié, 27 liv.
 Et en 4 vol. in-4° relié, 48 liv.
- Supplément** à la première édition du Dictionnaire d'Histoire Naturelle, volume in-8°.
- Dictionnaire classique de la Géographie ancienne**, vol. in-8°, relié 5 liv.
- Dictionnaire de CHYMIE**, par M. Macquer, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
- Dictionnaire portatif des ARTS ET METIERS**, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
- Dictionnaire de CHIRURGIE**, 2 vol in-8° rel. 9 liv.
- Dictionnaire interprète de MATIÈRE MÉDICALE**, &c. vol. in-8° d'environ 900 pages relié, 5 liv.
- Dict. d'ANECDOTES**, de traits caractéristiques &

- singuliers, faillies, bons mots & reparties ingénieuses, &c. 1 vol. in-8° relié, 4 liv. 10 s.
 Dict. des PORTRAITS HISTORIQUES, anecdotes, & traits remarquables des Hommes Illustres, 3 vol. in-8° reliés, 15 liv.
 Dict. ECCLÉSIASTIQUE & CANONIQUE, portatif, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
 Dict. portatif de Jurisprudence & de pratique, 3 vol. in-8° reliés, 10 liv. 10 s.
 Dict. Lyrique, portatif, ou choix des plus jolies ariettes de tous les genres, disposées pour la voix & les instrumens, avec les paroles Françaises sous la Musique, 2 vol. in-8°, 15 liv.
 Dict. Typographique, Historique & critique des livres rares, singuliers, estimés & recherchés, avec les prix, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
 Dict. Historique, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol. in-8° reliés, 10 liv. 10 s.
 Dict. Géographique de Vosgien, revu par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol. in-8°, nouv. édit. 4 liv. 10 s.
 Dict. de Droit Canonique, par Durand de Mailane, 2 vol. in-4° reliés, 24 liv.
 Dict. de Physique, par le Pere Paulian, 3 vol. in-4° brochés, 27 liv.
 Dict. universel des fossiles propres & des fossiles accidentels, &c. in-8°, par M. Bertrand, relié, 4 l. 10 s.
 Dict. Anglois & François, François & Anglois, in-8° relié, 10 liv.
 Dict. Allemand & François, & François & Allemand, in-8° relié, 6 liv.
 — *Idem.* in-4° relié, 12 liv.
 Dict. de Droit & de Pratiq. 2 vol. in-4° relié 20 l.
 Avis aux Meres qui veulent nourrir leurs enfans, broché, 1 li.
 Trois Avis au Peuple sur le blé, la farine & le pain, 2 liv. 12 s.

- Almanach Philosophique.* 1 liv. 4 s.
Anecdotes de Médecine, in-12 relié. 3 liv.
Anthropologie, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.
 — *Idem* in-4° broché. 6 liv.
Anatomie du corps humain, par M. J. Prosteval,
 in-4° relié. 12 liv.
Almahide, 8 vol. in-8° reliés. 32 liv.
Le Botaniste François, 2 vol. reliés. 5 liv.
Le bon Fermier, ou l'Ami des Laboureurs, in-12
 broché. 2 liv.
La bonne Fermière, broché. 1 liv. 16 s.
Bocace Italien, édit. de Londres, in-4°, br. 24 hv.
Bibliothèque des jeunes Négocians, par Jean
 Larue, 2 vol. in-4° relié. 18 liv.
La Sainte Bible, par le Cène, 2 vol. in-fol. rel. 40 l.
Catéch. de Montpell. en lat. 6 vol. in-4°, br. 48 l.
Celiane, ou les Amans séduits par leur vertu,
 in-12, broché. 1 liv. 10 s.
Le Citoyen désintéressé, 2 vol. in-8°, br. 4 l. 10 s.
Commentaire des Aphorismes de Médecine d'Her-
man Boerhave, par Wans Wieten en Fran-
 çois, 2 vol. in-12, brochés. 4 liv.
Conférence de Bornier, 2 vol. in-4°, reliés. 24 l.
Controverse sur la Religion Chrétienne & celle des
Mahométans, in-12, 1767. broché. 1 l. 16 s.
Le Docteur Panfophe, ou Lettre de M. de Voltaire
 à M. Hume, in-12, broché. 12 s.
LES DELASSEMENS CHAMPÊTRES, 2 vol. in-12
 brochés. 4 liv.
Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem, &c. Albertus Hallerus, 6 vol. in-4°,
 reliés. 60 liv.
Disputationes Chirurgicæ selectæ, Albertus Hal-
 lerus, 5 vol. in-4°, reliés. 50 liv.
Dispensatorium Pharmaceuticum, in-4°, 2 vol.
 brochés. 24 liv.
Dissertation sur la Littérature, 4 vol. in-8°. 6 liv.
Elémens de Pharmacie théorique & pratique, par

- 5
M. Beaumé, Maître Apothicaire de Paris,
1 vol. in-8°, grand papier, avec fig. relié. 6 liv.
*Examen des faits qui servent de fondement à la
Religion Chrétienne*, 3 vol. in-12, par M. l'abbé
François, reliés. 7 liv. 10 s.
*Essai sur les erreurs & superstitions anciennes &
modernes*, nouvelle édition, augmentée, 1767,
grand in-8°, relié. 5 liv.
Elémens de Philosophie rurale, broché. 2 liv.
Essais sur l'Art de la Guerre, avec cartes & plan-
ches, par M. le Comte de Turpin, 2 vol. in-4°,
brochés. 24 liv.
*Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau
avec M. Hume*, in-12, broché. 24 s.
Essai sur l'Hist. des Belles-Lettres, 4 vol. rel. 12 liv.
Entretien d'une Ame pénitente, in-12 broché. 2 liv.
Les Elémens de la Médecine pratique, par M.
Bouillet, in-4°, relié. 7 liv.
Elém. de Métaph. sacrée & profane, in-8° br. 3 l.
*Histoire naturelle de l'Homme dans l'état de ma-
ladie*, in-8°, 2 vol. reliés. 9 liv.
*Hist. des progrès de l'esprit humain dans les Scien-
ces exactes, & dans les Arts qui en dépendent,
&c.* par M. Savérien, grand in-8° relié. 5 liv.
Hist. de Christine, Reine de Suède, in-12, rel. 2
liv. 10 s.
Hist. de la Prédication, 1 vol. in-12, rel. 2 l. 10 s.
Hist. des Empereurs, 12 vol. reliés in-12, 36 liv.
Hist. du bas Empire, 10 vol. reliés. 30 liv.
Hist. Ecclési. de Racine, 15 vol. in-12, relié. 48 liv.
in-4°, 13 vol. 130 liv.
Hist. de France de Vely, 18 vol. reliés, in-12.
54 liv.
Hist. moderne, 12 vol. reliés, in-12. 36 liv.
Hist. de Lucie Weller, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.
Hist. des Révolutions de Florence sous les Médicis,
3 vol. in-12 reliés. 7 liv. 10 s.
Hist. de l'Afrique (nouvelle) Françoisise, 2 vol.

- in-12*, reliés. 6 liv.
- Hist. de l'Empire Ottoman, *in-4°*, relié. 9 liv.
- Hist. des Navigations aux Terres Australes, 2 vol. *in-4°*, reliés. 24 liv.
- Hist. Navale d'Angleterre, 3 vol. *in-4°*, rel. 27 liv.
- Mélanges intéressans & curieux*, contenant l'Histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, de l'Afrique & des Terres Polaires, par M. Rousselot de Surgy, 1766, 10 vol. *in-12*, reliés. 25 liv.
- Mém. de Mlle de Valcourt*, 2 vol. broc. 2 liv. 8 f.
- Médecine rurale & pratique*, rel. *in-12*. 2 l. 10 f.
- Henri IV, ou la Réduction de Paris*, Poème en trois Actes. 1 liv. 4 f.
- Manuel de Chimie*, par M. Beaumé, nouvelle édition augmentée, *in-12*, relié. 2 liv. 10 f.
- Manuel Lexique*, par M. l'abbé Prevôt, 2 vol. *in-8°*, reliés. 9 liv.
- Manuel Harmonique, &c.* par M. Dubreuil, Maître de Clavecin, *in-8°*, 1767, broché. 1 liv. 16 f.
- Mémoires Militaires, & Voyages du Pere de Singlande*, 2 vol. *in-12*, 1766, broc. 2 l. 10 f.
- Mémoires sur l'Administration des Finances d'Angleterre*, *in-4°*, broché. 6 liv.
- Maladie des Gens de mer*, par M. Poissonnier, *in-8°*, relié. 5 liv.
- Monades de Leibnitz, *in-4°*, broché. 9 liv.
- Mémoire sur le Safran, *in-8°*, broché. 1 liv. 4 f.
- Notes sur la Lettre de M. de Voltaire*, br. 9 sols.
- Œuvres Dramatiques*, avec des observations, par M. Marin, *in-8°*, broché. 2 liv.
- Oclave ou le jeune Pompée, ou le Triumvirat*, avec des notes & des morceaux Historiques, 1 vol. *in-8°*, broché. 1 liv. 16 f.
- Les Œuvres de Roulleau, *in-12*, petit format, 5 vol. reliés. 10 liv.
- Les Œuvres de M. d'Héricourt, 4 vol. *in-4°*,

reliés.	7 40 liv.
<i>Observations sur la mouture des bleds, & sur leur produit.</i>	10 f.
<i>La Poétique de M. de Voltaire, 2 part. en un grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>Pensées & Réflexions morales, nouv. édit. revue & augmentée, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Polypes d'eau douce, ou Lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrand, &c. broché.</i>	12 f.
<i>La Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, mise en vers & en dialogues, in-8°, broché.</i>	12 f.
<i>Richardet, Poème héroï-comique, en 12 chants, dans le goût de l'Arioste, 1 vol. grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>La Sagesse de Charron, 2 vol. in-12 broché</i>	4 l.
<i>Les Scythes, Tragédie de M. de Voltaire, nouv. édition, in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>Syphilis, ou le mal vénérien, Poème Latin de Jérôme Fracastor, avec la traduction en François & des notes, 1 vol. in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>La Sechia Rapita, 2 vol. in-8° reliés.</i>	36 liv.
<i>Table des monnoies courantes dans les quatre parties du monde, brochés.</i>	1 l. 4 f.
<i>Traité de toutes les coliques, in-12, 1767, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des principaux objets de Médecine, 2 vol. in-12, reliés.</i>	5 liv.
<i>Théorie du plaisir, 1 vol. broché.</i>	1 liv. 16 f.
<i>Traité des Jacinthes, broché.</i>	1 liv. 4 f.
<i>Traité des Tulipes, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des Renoncules, broché.</i>	2 liv.
<i>Recueil de divers Traités sur l'Histoire Naturelle de la Terre & des Fossiles, in-4°, broché.</i>	9 liv.
<i>Virgile d'Annibal Carro, 2 vol. in-8°, reliés.</i>	36 l.
<i>Observations sur les Matieres de Jurisprudence criminelle, de M. Paul Risi, in-8° bro.</i>	2 liv.
<i>Carte de la Corse, in-4°. par un Anglois, lavée, prix</i>	1 livre 4 sols.

OUVRAGES sous presse & qui doivent paroître incessamment.

Histoire du Patriotisme François, ou nouvelle Histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse & le Peuple François, depuis l'origine de la Monarchie, jusqu'à nos jours, 6 vol. in-12.

Variétés Littéraires, ou choix de morceaux intéressans & curieux, concernant les Sciences, les Arts & la Littérature, 4 vol. in-12.

Histoire Littéraire des Femmes Françaises, contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages, &c. 5 vol. grand in-8°.

Histoire des Théâtres de la Comédie Italienne & de l'Opéra comique, depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours, avec l'analyse raisonnée, & l'Histoire anecdotique de ces Théâtres, 9 vol. in-12.

Les deux âges du Goût & du Génie, ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les Sciences, les Arts & la Littérature, sous les regnes de Louis XIV & de Louis XV, vol. grand in-8°.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques, & sur la génération des corps organisés, & **Recherches Physiques & Métaphysiques**, sur la Nature & la Religion, 2 vol. grand in-8°, avec figures rel. 10 l.

Instructions de Morale, d'Agriculture & d'Economie, pour les Habitans de la Campagne. vol. in-12.

